

Centre d'action laïque

laïcité

LA PENSÉE ET LES HOMMES



Publication de philosophie et de morale laïques



Editions de l'Université de Bruxelles

Laïcité

La Pensée et les Hommes,

publication de philosophie et de morale laïque, fait paraître trois dossiers par an, dans la collection « laïcité ».

Comité de rédaction et de programmation :

Roger CHIF, Paul DANBLON, Georges GORIÉLY, Guy HAARSCHER, Hervé HASQUIN, Annie KESTELYN, Nicole ROSEL, Robert STEENHOUT, Georges SYLIN, Marthe VAN DE MEULEBROEKE, Georges VAN HOUT et Jacques LEMAIRE, Rédacteur en chef

La correspondance destinée à la rédaction de
La Pensée et les Hommes sera adressée à

M. Jacques LEMAIRE, CP 175
Université libre de Bruxelles
50, avenue Franklin Roosevelt- 1050 BRUXELLES

Toute demande de renseignement concernant l'abonnement est à faire parvenir à

Anne BARTIER
Éditions de l'Université de Bruxelles
Avenue Paul Héger, 26 – 1050 Bruxelles

Le montant de l'abonnement pour l'exercice 1985-1986 s'élève à 500 FB, à verser au numéro de compte 000-0047663-36.

Les volumes de la série peuvent être acquis séparément aux Éditions de l'Université de Bruxelles.

Centre d'Action laïque

Laïcité

LA PENSÉE ET LES HOMMES

29^e année. Nouvelle série, 1.

La laïcité et les médias

Dossier édité par Jacques LEMAIRE

Éditions de l'Université de Bruxelles

La laïcité et les médias

Jacques LEMAIRE

Avec ce trois cent vingt-septième fascicule, le premier de son vingt-neuvième exercice, la revue *La Pensée et les Hommes* inaugure son nouveau mode de publication. Comme nos abonnés, nos amis et nos lecteurs traditionnels l'ont appris depuis un certain temps déjà, *La Pensée et les Hommes* poursuit son œuvre de diffusion écrite des idéaux laïques par l'édition de trois dossiers annuels, lesquels ambitionnent de faire le point, de dresser l'état de la question et de susciter la réflexion au sujet des grands débats d'idées agitant les consciences laïques ou impliquant les partisans d'une pensée libre, tolérante, dégagée de tout assujettissement aux dogmes religieux ou politiques.

Pour ce premier numéro de la nouvelle formule, il nous a paru utile, voire indispensable, de nous interroger sur le contenu et les modalités des rapports que la laïcité entretient avec les moyens médiatiques, et surtout le principal d'entre eux en 1985, la télévision. La diffusion des valeurs de tolérance et de fraternité, l'interrogation critique à l'égard des mythologies et des doctrines se prétendant d'exclusives porteuses de vérité, la lutte contre toutes les formes d'irrationalisme, la définition philosophique et morale de la personne humaine, l'étude des conditions de l'épanouissement et du bonheur des individus ont été les mobiles principaux de l'action laïque de l'association *La Pensée et les Hommes*, essentiellement par le canal des moyens audiovisuels. Aussi, au moment où la revue modifie ses habitudes de fonctionnement, c'est par une manière de priorité, nous a-t-il semblé, qu'elle se devait d'étudier comment le message laïque, ses valeurs ont été reçus, perçus et, éventuellement, répercutés ou amplifiés sur les ondes.

À tout seigneur, tout honneur : *La Pensée et les Hommes* ayant été, étant la première et la seule association francophone à promouvoir l'idéal des laïques à la radio et à la télévision belges, il nous a semblé qu'un rappel historique de son activité et de ses efforts ne serait pas vain. Notre ami Georges Van Hout, président de l'association, a accepté d'écrire cette « courte histoire » de *La Pensée et les Hommes*, qui demeurera pour tous un des chapitres primordiaux dans le livre de la vie laïque en Belgique.

La trentaine d'années qu'il a consacrées à la défense de nos idées n'ont pas comporté que des heures faciles ou pleinement réjouissantes : les émissions ont dû surmonter de virulentes critiques, et même des tentatives de sabotage, de censure ou d'interdiction, que leur auteur rapporte ici, avec un soupçon d'ironie, pour rappeler que la tolérance philosophique n'a pas toujours été bien également partagée. De leur côté, nos amis laïques flamands produisent des émissions qui dégagent un style et un contenu propres, dans un environnement philosophique et culturel très différent de celui de la communauté française, comme l'explique Walter Matthijs, président de l'*Unie Vrijzinnige Verenigingen*.

Quelle est la part faite aux idéaux et aux soucis moraux des laïques dans la production des émissions télévisées non spécifiques à la laïcité ? Comment l'imprégnation des valeurs culturelles et morales que nous vivons s'opère-t-elle dans les « spectacles » pour grand public que radio et télévision nous proposent ? C'est à de semblables questions que nous avons tenté d'apporter réponse, en demandant à Marthe Van de Meulebroeke d'analyser les circonstances de la réalisation audiovisuelle et les commentaires du voyage pontifical dans notre pays, à Roger Chif de réagir en « conscience laïque » face aux débats animés sur les ondes, à Paul Danblon de définir les démarches laïques dans l'information scientifique et à Gabriel Thoveron de dégager les perspectives morales que le téléspectateur peut appréhender à la vision des émissions de divertissement.

La télévision, entend-on dire, se trouve à la croisée des chemins. Nul doute que ce puissant moyen d'information et de distraction connaîtra, dans un avenir assez proche, de profondes mutations. Aussi, nous avons sollicité la collaboration d'autres professionnels des arts médiatiques, pour qu'ils nous disent quelle compatibilité les lucarnes magiques pourront présenter avec les exigences d'objectivité, de sérieux et de tolérance réclamées légitimement par les laïques : Robert Wangermée s'attache à préciser les conditions d'une bonne information, la meilleure possible, Jacques De Decker émet des souhaits justifiés à propos de la mission culturelle du service public et Merry Hermanus trace les perspectives d'avenir des médias et évalue l'importance de leur rôle à l'égard de la laïcité.

Avec ce numéro *La Laïcité et les Médias*, nous n'avons pas tenté la gageure d'une œuvre exhaustive, tant s'en faut ; plusieurs thèses doctorales, sans doute, ne suffiraient pas à épuiser un aussi vaste sujet. Hors de toute érudition, inconvenante dans une publication comme la nôtre, mais avec la manière à la fois rigoureuse et empreinte de simplicité que nous revendiquons, nous avons tenté de faire honnêtement le point de la question des rapports entre les idéaux de la laïcité et les conditions audiovisuelles

La laïcité et les médias

de leur diffusion, pour le passé, dans le présent et pour l'avenir. Vous nous direz, amis lecteurs, sans complaisance, si nous avons réussi à répondre à vos interrogations et à susciter une réflexion qui, pour tous, devrait être salubre.

Le 1^{er} octobre 1985.

La Pensée et les Hommes : Fondation et développement

Georges VAN HOUT,
Président de *La Pensée et les Hommes*

Après la Libération, en 1945, le monopole¹ de la diffusion par les ondes avait été confié à l'*Institut national de Radiodiffusion*. L'INR n'avait pas reconduit la participation à ses programmes pour les organismes extérieurs de radiodiffusion, intégrés jusqu'en mai 1940². En contrepartie, l'INR ouvrait des tribunes politiques, syndicales, interprofessionnelles et religieuses dont, ou bien la programmation relevait de commissions consultatives, ou bien la gestion était confiée à des associations reconnues.

Aucun groupe constitué ne représentant la laïcité, l'Institut gérait directement les émissions dites de « philosophie et morale laïques ». De 1945 à 1955, en radio, une causerie de dix minutes fut diffusée chaque semaine ; la programmation en était déterminée par un fonctionnaire répertorié comme « libre penseur » ; les conférenciers étaient choisis dans le milieu laïque.

Tout fut exécuté loyalement. Mais au dynamisme d'une *Radio-Catholique*, animée par des personnes engagées dans la propagation doctrinale, utilisant des techniques mieux adaptées, dont la diffusion se situait le dimanche à 19 heures entre l'émission enfantine *Radio-Jeunesse* (de grande écoute) et les informations sportives, on ne pouvait opposer qu'une conférence de dix minutes, localisée le jeudi à 18 heures, et gérée par une personne dont la motivation essentielle était sa fonction professionnelle.

En 1955, Robert Hamaide, Grand Maître national (1954-1957) du *Grand Orient de Belgique*, obtint du conseil de gestion de l'INR, et grâce à une coalition politique libérale-socialiste majoritaire, l'installation d'une

¹ Il n'y avait pas de monopole avant 1940, et coexistaient des postes locaux, à ressources publicitaires (*Radio Schaerbeek*, *Radio Conférences*, *Radio Chatelineau*, etc.) dont le fonctionnement était très semblable au *Radio Belgique* de Théo Fleischman, qui avait engendré l'INR.

² Trois organismes de radiodiffusion, gérés chacun par un parti politique traditionnel, assuraient la programmation d'une journée hebdomadaire de radio, information exclue.

commission consultative pour la programmation des émissions laïques francophones³, une décision similaire étant prise pour les émissions flamandes.

Conformément à la recommandation du conseil, les membres en avaient été choisis dans des secteurs représentatifs du milieu laïque⁴. La *Fondation Mignette-Engel-Hiernaux* prenait en charge les suppléments financiers amenés par la gestion⁵ et chargeait un producteur professionnel, dont l'engagement laïque était notoire, de la gestion permanente des émissions⁶. Un titre nouveau, *La Pensée et les Hommes*⁷ fut attribué à l'émission pour la différencier de la formule précédente.

Le changement de ton, de forme, le choix des sujets (qualifiés d'agressifs par les autorités catholiques), allait valoir à l'émission un succès d'adhésion de la part des laïques, de curiosité dans les milieux chrétiens, de fureur dans la presse bien-pensante, de scandale chez les intégristes. Quoi qu'il en fût et grâce à l'intérêt soulevé, la durée des émissions passait de dix à vingt minutes d'abord (1955), puis de vingt à vingt-cinq minutes (1956)⁸.

On a oublié, aujourd'hui, l'importance de la radio dans la vie quotidienne, au temps où la télévision balbutiait. Le très abondant courrier échangé avec les auditeurs allait nécessiter la mise en place d'un secrétariat permanent⁹ ; la demande de communication des textes, envoyés d'abord sous forme stencillée et dans la limite des disponibilités, amenait la création d'un bulletin mensuel¹⁰.

³ Séance du Conseil de gestion du 28 mars 1955.

⁴ René EVALENKO, pour l'*Institut Émile Vandervelde* ; Robert HAMAIDE, pour la *Fondation Mignette-Engel-Hiernaux* ; Fernand JANSON, pour l'*Association des Professeurs de Morale laïque* ; Robert LECLERCQ, pour l'*Université libre de Bruxelles* ; Jean PEETERS, pour la *Libre pensée* ; et ultérieurement Lucia DE BROUCKÈRE, pour l'*Extension de l'Université libre de Bruxelles* ; Walter MONDO, pour l'*Union Rationaliste*.

⁵ Trésorier : Jules HACHÉ.

⁶ Georges VAN HOUT qui, sous le pseudonyme de Jean LE PAILLOT, produisait alors *Radio Jeunesse, Au fil du temps*, etc.

⁷ Suggéré par Carlos ROTY.

⁸ Responsables :

Georges VAN HOUT (1955-1958)

Raymond RAVAR (1958-1973)

Francine PLUMART (1973-1976)

Nicole ROSEL (1976-)

⁹ Secrétaires permanentes :

Francine DUFOUR (1958-)

Georgette MAURY (1962-1975)

Anne BARTIER-MATHURIN (1975-)

¹⁰ Responsables :

Claude BARÈGES (1957-1959)

Jean-Orner PIRON (1959-1975)

Jacques LEMAIRE (1975-)

*La Pensée et les Hommes :
Fondation et développement*

Par ailleurs, après une période expérimentale, la télévision s'était officiellement, quoique modestement, mise en place (1953). La *Radio Télévision catholique* (RTC), organisée et outillée, assurait dès le début la production de vingt-six émissions annuelles de trente minutes. En 1956, l'Institut décida de diffuser six émissions annuelles, produites par *La Pensée et les Hommes*¹¹. Ces six émissions allaient en devenir dix-huit (1957) et finalement vingt-six (1961)¹².

Là aussi, le succès fut décisif. Il n'y avait aucune concurrence de chaînes (trois au total dont deux francophones). Le programme quotidien francophone belge ne couvrait que quatre heures et n'abordait jamais les problèmes éthiques. Les moyens techniques de production étaient on ne peut plus simples (émissions en direct pour la plupart). Dans sa programmation, *La Pensée et les Hommes* traitait toute espèce de sujet, au-delà de ce qui était strictement « philosophique et moral », mais dans une perspective libre examinière. Elle fut la première, avant la presse écrite, la radio-télévision officielle, et en opposition avec les lois en cours, à introduire les dossiers de la contraception, de l'information contraceptive, de l'éducation sexuelle, de l'interruption de grossesse. Elle s'affirma également à propos de la peine de mort, du tiers-monde, de la reconnaissance de l'objection de conscience, de l'euthanasie, des droits de la femme, etc. Aujourd'hui, tout ceci peut sembler banal vu l'évolution des mentalités et l'adaptation des codes ; il y a trente ans, ces choix étaient nouveaux et qualifiés de « provocateurs » par les milieux conservateurs.

Un principe important fut toujours d'application : compte tenu des divergences d'options politiques au sein des partis non confessionnels, tout sujet amenant ce type de débat ne peut être développé qu'avec une représentation équilibrée de toutes les options.

La Pensée et les Hommes, si elle se trouve naturellement opposée aux thèses éthiques des partis confessionnels, ne fait le jeu d'aucun autre parti et ne les implique que dans les engagements laïques.

¹¹ La toute première émission (1956) montra successivement les visages de :

Sélim SASSON
Robert HAMAIDE
Georges VAN HOUT

¹² Responsables :

Georges VAN HOUT (1956-1975)

Georges VAN HOUT et Hervé HASQUIN (1975-)

Réalisation en studio :

Raymond RAVAR (1963-)

L'audience parvint à quinze pour cent de l'assistance globale (ce qui est énorme pour ce type d'émission) ; elle dépassait le volume des spectateurs des émissions religieuses ; et surtout, la télévision permettait aux catholiques de mieux connaître et peut-être comprendre ces « agnostiques, athées, libres-penseurs, anticléricaux » dont auparavant ils se trouvaient séparés par les cloisons de la presse, de l'enseignement, des relations de société. Bref, le travail de diffusion de ces années-là a très certainement accéléré diverses prises de décision en matière sociale et éthique et ouvert la voie à un pluralisme vécu.

Si le succès résultait assez logiquement de la situation, il était dû aussi à la qualité et au dévouement des collaborateurs qui assuraient le contenu des émissions et de la revue¹³.

Enfin, succès oblige, le bulletin imprimé se transformait en revue, comprenant, outre certains textes d'émissions, des éditoriaux, des articles de fond, des analyses bibliographiques, des études diverses. Le nombre d'abonnés s'éleva jusqu'à dépasser cinq mille (en 1963-1964).

Ces quatre années d'occupation d'un terrain gardé jusqu'alors par les seuls catholiques allaient amener une réaction où, avec la complicité de politiciens de droite, de journaux obscurantistes ou réactionnaires, on s'efforça de contenir ou d'annihiler la poussée laïque.

La thèse défendue alors par les milieux bien-pensants était que la notion de laïcité dépassait largement l'application qui en avait été faite, que la laïcité recouvrait tout ce qui ne relevait pas de la cléricature, que les associations sociales, culturelles, familiales de toute provenance devaient se trouver représentées dans la gestion des émissions « non religieuses ». Bref, on minimisa l'importance des laïques engagés et tenta de les dissoudre dans la masse de laïcs passives, voire chrétiens¹⁴.

Tout allait se clarifier en 1961¹⁵.

Le conseil d'administration de la RTB supprimait la commission consultative, en place depuis 1955. Par contre, il confiait la totalité de

¹³ Pour ne citer que les plus assidus, en dehors des responsables déjà cités :
Serge CREUZ, Maurice DELIENS, pour leur participation à l'illustration ;
Jacques VAN HOLLEBEKE, pour les séquences filmées et les génériques ;
Edgard POOT, Jacques RIFFLET, pour la régie et la documentation ;
Roger CHIF, Marthe VAN DE MEULEBROEKE, pour leur participation aux débats, pour leur rédaction de textes, d'éditoriaux.

¹⁴ Je puis témoigner ici d'une démarche entreprise par Robert Hamaide et moi, auprès de monsieur Born, président (Psc) du conseil d'administration de la RTB, qui déclara « ne pouvoir soutenir nos revendications, puisque l'épiscopat belge les avait condamnées ».

¹⁵ Séance du conseil d'administration du 1^{er} juin 1961.

*La Pensée et les Hommes :
Fondation et développement*

la gestion pour les émissions de radio et de télévision à un organisme extérieur, reconnu comme représentatif de la communauté laïque, l'ASBL constituée sous le nom de l'émission elle-même, *La Pensée et les Hommes*. Enfin, il reconnaissait l'égalité des droits en durée, fréquence, budget et localisation dans les programmes, pour la tendance religieuse catholique et pour la tendance laïque.

L'ASBL constituée pour cet objectif précis (la reconnaissance officielle de la laïcité par la RTB) comprenait à l'origine quinze membres, regroupant les anciens participants à la commission consultative, les responsables des activités, des personnalités représentatives émanant de groupements laïques et qui ne figuraient pas dans la précédente commission¹⁶.

Elle reprenait la charge financière assurée par la *Fondation Magnette-Engel-Hiernaux*. Depuis 1961, elle est dirigée par un comité exécutif¹⁷. L'article 1 des statuts¹⁸ définit sa raison sociale :

L'association a pour objet de contribuer à la diffusion et au rayonnement des principes de laïcité, de tolérance, de fraternité humaine, de progrès social et scientifique, de libre examen auxquels ses fondateurs sont unanimement attachés.

L'association poursuivra la réalisation de cet objectif par tous les moyens qu'elle jugera utiles et notamment par l'organisation d'émissions radiophoniques et télévisées de philosophie et de morale laïques, l'édition de publications périodiques destinées à faire mieux connaître ces émissions. Elle pourra en outre organiser ou participer à l'organisation de conférences, congrès, centres d'études et de documentation, ainsi que de toutes autres initiatives qui lui paraîtront utiles à la réalisation de ses objectifs.

Cette victoire, obtenue après cinq ans de luttes, est historiquement significative. Pour la première fois, dans une démocratie occidentale, un organisme public de radio-télévision reconnaît une association comme représentative de la communauté laïque et lui accorde des droits identiques

¹⁶ Lucia DE BROUCKÈRE, René EVALENKO, William FRAEYS, Jules HACHÉ, Robert HAMAIDE, Fernand JANSON, André KOECKELBERGH, Robert LECLERCQ, Walter MONDO, Georges PAPY, Jean-Omer PIRON, Raymond RENARD, Frantz ROQUET, Pierre VANBERGEN, Georges VAN HOUT.

¹⁷ Président : Robert HAMAIDE (1961-1979)
Georges VAN HOUT (1980-)
Secrétaire général Trésorier : Georges VAN HOUT (1961-1980)
Hervé HASQUIN (1980-)
Trésorier : Jules HACHÉ (1961-1965)
Oscar DE BOUVERE (1965-)

¹⁸ Parution aux Annexes du *Moniteur belge* du 6 juillet 1961, acte n° 2866.

à ceux de la communauté religieuse catholique. Les laïques flamands n'allaient obtenir cette reconnaissance que quelque vingt ans plus tard ; les laïques de France ne l'ont pas encore obtenue à ce jour¹⁹.

Les modifications ultérieures des activités résultent toutes des principes reconnus en 1961.

La Pensée et les Hommes se voit alors confier la production mensuelle d'une émission de radio pour le deuxième programme²⁰. L'association ne souhaitait pas prendre la charge d'une émission hebdomadaire, comme le faisait la radio catholique, et ceci pour des raisons de disponibilité et de possibilités budgétaires. Toutefois, en 1970, elle réclame également la fréquence hebdomadaire. Le conseil d'administration de la RTB estime alors, à juste titre, qu'il ne convient pas de saturer une chaîne de divertissement par des programmes de tendance ; et les émissions philosophiques et religieuses disparaissent simultanément du deuxième programme de radio.

En 1962, le conseil d'administration, dont dépendaient cette année-là les émissions en langue allemande²¹, décide de confier à *La Pensée et les Hommes* la production d'une émission mensuelle²².

1976, la création de l'ASBL *Les Amis de La Pensée et les Hommes* officialise une situation remontant à une quinzaine d'années, le soutien permanent apporté par un groupe de laïques actifs et sympathisants^{23, 24}.

En 1979, les associations religieuses demandent la diffusion d'une émission radiophonique à caractère œcuménique, destinée aux malades et aux isolés ; les laïques sont exclus de ce message. Malgré le supplément

¹⁹ Quatre émissions radiophoniques se sont succédé chaque dimanche matin, en ordre dispersé, par le *Grand Orient de France*, la *Grande Loge de France*, le *Cercle Ernest Renan*, l'*Union Rationaliste* (et le *Droit Humain*, pour autant que le mois comprenne un cinquième dimanche).

On ne compte, en télévision, que des participations sporadiques, malgré des demandes postérieures à mai 1981 (cf. supplément aux *Cahiers Rationalistes* ; n° 11, août 1985 et *Cahier* n° 407).

²⁰ Responsables :

Michel FRANÇOIS (1962-1967)

Nestor HARPIGNY (1967-1970)

²¹ La gestion des émissions en langue allemande dépendait, alternativement, du conseil d'administration francophone ou néerlandophone. Aujourd'hui, en application de l'autonomie culturelle, elle dépend du *Kultur-Raad* depuis 1973.

²² Responsables :

Guy TOEBOSCH (1962-1963)

Michel FRANÇOIS (1963-1964)

Annie KESTELYN (1964-)

L'émission s'intitule *Wir und die Zeit* depuis 1969.

²³ Président : Georges CHEVALIER (1976-1978)

André ASKENASI (1978-)

²⁴ *Les Amis de la Pensée et les Hommes* sont actuellement la seule organisation laïque à soutenir financièrement l'association.

d'engagement financier, *La Pensée et les Hommes* accepte la gestion parallèle d'une émission laïque hebdomadaire de trente minutes, *Penser, c'est vivre*²⁵.

En 1981, un conseil de rédaction et de programmation est mis en place pour la gestion du contenu de la revue et des émissions.

En 1983, suite aux revendications d'un groupement syndical, la RTBF accorde, sans aucune compensation financière, la diffusion de dix minutes supplémentaires, après les informations de fin de soirée. *La Pensée et les Hommes*, pour maintenir l'égalité de présence à l'antenne, accepte cet accroissement notable de ses charges et responsabilités²⁶.

L'on trouvera, dans ce même dossier, la description des relations de *La Pensée et les Hommes* avec son public. Je voudrais ici me limiter aux faits essentiels caractérisant l'évolution des médias.

Depuis 1955, grâce au rôle privilégié des médias, *La Pensée et les Hommes* était aux yeux de l'opinion publique, le principal organisme laïque apparent. Il en résulta, notamment dans le courrier, de nombreux appels réclamant des interventions dans quantité de problèmes individuels ou collectifs. Les responsables de *La Pensée et les Hommes* ont toujours refusé de pousser leur mission plus loin qu'ils ne l'avaient définie. Les dossiers furent transmis aux groupements laïques compétents (mais ils faisaient défaut pour certaines matières). Les responsables de l'association s'efforcèrent alors d'impliquer les milieux laïques dans la création d'un organisme coordinateur et représentatif²⁷. C'est donc avec soulagement et enthousiasme qu'ils participèrent à la création du *Centre d'Action laïque* (29 mars 1969), dont Robert Hamaide allait devenir vice-président, et dont la structure de base s'inspirait de celle qui avait permis la mise en place de *La Pensée et les Hommes*, association par cooptation de tous les groupements reconnus comme laïques.

La Pensée et les Hommes est ainsi cofondatrice des associations laïques suivantes :

²⁵ Responsable :

Liliane BECKER (1979-)

²⁶ Ce qui, en 1985, fixe la production annuelle de *La Pensée et les Hommes* à :

- 26 émissions de trente minutes en télévision,
- 26 émissions de dix minutes en télévision,
- 52 émissions de trente minutes en radio (1^{er} programme),
- 52 émissions de trente minutes en radio (*Penser, c'est Vivre*),
- 12 émissions de trente minutes en radio (*Wir und die Zeit*),
- 10 numéros de revue (360 pages)

(remplacés par trois dossiers à partir de 1985-1986).

²⁷ Une prospection active fut entreprise en 1967 ; elle n'aboutit pas dans l'immédiat.

- *La Famille Heureuse* (1962),
- *La Fondation pour l'Assistance morale aux détenus* (1964),
- *Le Centre d'Action laïque* (1969),
- *La Fondation pour l'Assistance morale laïque* (1970).

Par ailleurs, grâce à la collaboration de la RTBF et au dévouement d'Edgard Doneux, qui dirigea les quatre concerts, *La Pensée et les Hommes* a pu célébrer avec faste ses quatre anniversaires importants :

- Musique maçonnique de Mozart, pour le cinquième anniversaire ;
- Concert Mozart, pour le dixième anniversaire ;
- *Carmen Secularae*, oratorio maçonnique de *Philidor*, pour le vingtième anniversaire ;
- *Les Troyennes*, oratorio d'après *Euripide*, dans l'adaptation de Jean le Paillot et Paul Danblon, pour le vingt-cinquième anniversaire.

À l'occasion du vingt-cinquième anniversaire, en 1981, la *Régie des Postes* édita un timbre commémoratif, représentant le symbole idéographique de l'association : la chouette athénienne.

Sur le plan matériel, l'association connaît des difficultés croissantes dues à la fois au développement de la télévision dans la vie publique et à la gestion de l'audiovisuel en application de l'autonomie culturelle.

L'intégration du message télévisuel dans la vie quotidienne a considérablement réduit l'intérêt du public pour la chose écrite en général. La situation actuelle de la presse en témoigne. Dès lors, le nombre d'abonnements à la revue s'est progressivement réduit jusqu'à mille sept cents (1984), ce qui malgré tout reste appréciable pour une revue culturelle francophone en Belgique.

La multiplication des chaînes par le câble a créé une concurrence écrasante dans le choix des programmes. Depuis longtemps la radio a cédé la prééminence à la télévision ; mais elle garde sa fonction notamment pour la réception en écoute particulière (en voiture par exemple).

En 1955, le public belge recevait trois chaînes de télévision (dont deux francophones) ; en 1985, il en reçoit seize (et parfois davantage, dont sept francophones). L'écoute des émissions de philosophie et morale laïques est dès lors tombée au voisinage de quarante mille spectateurs²⁸. Ce qui reste malgré tout important puisqu'aucune conférence, aucun colloque ne rassemblera jamais un tel public.

²⁸ Les sondages, réalisés par la RTBF, ont toujours montré un pourcentage d'écoute plus important pour les émissions laïques que pour les émissions religieuses ou politiques.

L'autonomie culturelle, affirmée par la *Constitution* de 1970 et concrétisée par les lois de 1980, allait donner aux émissions laïques flamandes²⁹ des moyens infiniment plus considérables qu'aux émissions laïques francophones.

Tout d'abord, par une politique de concentration dans Bruxelles des instruments de production, la *Belgische Radio Televisie* a sauvé un important potentiel de création culturelle. Par ailleurs, alors que la reconnaissance complète de la laïcité et de ses droits à l'antenne n'avait été consacrée que quelque vingt ans après les décisions francophones, d'emblée et par décret, le conseil de la *Communauté flamande* attribuait à toutes les associations extérieures, et donc aux laïques, des moyens financiers identiques à ceux des émissions correspondantes de la BRT elle-même.

Il en résulte, pour *Het Vrije Woord*, l'utilisation d'une équipe professionnelle de cinq permanents et de moyens audiovisuels infiniment plus développés.

La politique de la RTBF, engagée, elle, dans la régionalisation la plus particulariste, allait éparpiller les moyens de production et réduire, voire annihiler, les possibilités budgétaires. Les interventions financières de base en faveur des associations extérieures n'ont pas été modifiées depuis vingt ans, sinon par des indexations sporadiques de loin inférieures à l'accroissement réel des coûts, alors que le développement des exigences techniques imposait une large revalorisation.

Ces restrictions n'ont guère gêné les associations politiques ni celles qui disposent de moyens personnels pour assurer leur présence dans les médias. Elles ont limité *La Pensée et les Hommes* à l'utilisation de formes où l'économie des moyens financiers devient la condition de survie.

Au terme de cet article, je souhaiterais engager davantage mon jugement personnel sur l'histoire de l'association que je préside aujourd'hui.

Et tout d'abord, demandons-nous si la présence de la laïcité militante est vraiment nécessaire dans un service public de médias ?

Elle l'était, tant que les propagandistes religieux s'y trouvaient impliqués. Elle l'est, dès lors, encore aujourd'hui. En quelque sorte, mon jugement est très semblable à celui que je porte sur l'enseignement ou sur l'aide sociale : tant que les finances publiques assurent le fonctionnement d'un réseau d'enseignement ou d'une action humanitaire et sociale engagés dans un

²⁹ Les émissions flamandes sont prises en charge par l'ASBL *Vrije Woord*, pour la télévision ; par l'ASBL *Humanistisch Verbond*, pour la radio.

système religieux particulier, il appartiendra aux laïques de défendre ou d'exiger des droits équivalents.

Si la reconnaissance des droits de l'Enseignement public est la conquête laïque du XIX^e siècle, si notre propre reconnaissance dans les médias nationaux constitue une victoire pour le dernier quart de ce siècle, la reconnaissance globale de la laïcité reste en suspens dans le grand contentieux politique actuel.

Cette reconnaissance n'est possible qu'à la condition préalable d'une représentation globale de toutes les associations, comme nous l'avions fait, et comme cela a été fait à la création du *Centre d'Action laïque*.

Mais aussi, cette reconnaissance n'est justifiée qu'en raison des objectifs concrets et démontrés de l'action laïque. L'histoire (récente) de la laïcité l'a prouvé³⁰ ; la laïcité n'est pas et ne sera jamais une Église où les principes essentiels seraient élaborés au sommet pour descendre jusqu'aux fidèles ; ce sont, et ce ne sont que les groupements particuliers, œuvrant pragmatiquement, travaillant pour atteindre des objectifs concrets et précis imposés par la réalité de la vie publique, qui créent, constituent et consacrent l'existence objective de la communauté laïque.

³⁰ 1834 : *Université Libre de Bruxelles* ;
1854 : *L'Affranchissement* organise l'enterrement civil pour ses adhérents ;
1857 : *Les Solidaires* (même objectif) ;
1862 : *Les Libres Penseurs* étend la notion laïque à tous les états de la vie individuelle et publique ;
1863 : *La Libre Pensée* se constitue en organe de réflexion et de lutte pour la propagation des principes et la reconnaissance des droits laïques ;
1864 : *La Ligue de l'Enseignement* organise l'enseignement public et, par lui, la propagation du rationalisme ;
1878 : *Les Cosmopolitains* internationalisent les revendications laïques.

Communication et laïcité¹

Walter MATTHIJS,
Président de l'*Unie Vrijzinnige Verenigingen*

Dans la conception laïque, l'homme est un être autonome, responsable du sens à donner à sa vie.

Ceci n'est possible que sur base d'une approche critique de son environnement. Enseignement et éducation visent à envelopper une capacité méthodologique permettant une analyse libre et critique. Dans ce contexte, les laïques optent pour une vision progressiste et optimiste de la société, partant de l'idée qu'une meilleure connaissance et une meilleure compréhension conduisent à une meilleure organisation de la société et des rapports entre les hommes. Dans ce but la libre circulation de l'information équivaut non seulement à la privation d'éléments culturels nécessaires à l'épanouissement et au développement de la personnalité, mais développe également des sentiments et des réflexions d'ordre irrationnel ainsi que leurs conséquences : préjugés, superstitions, xénophobie, etc.

À une époque où nos boîtes aux lettres débordent de toutes sortes de publications, où la Flandre a le choix entre quinze chaînes de télévision, où dans un avenir proche chaque village aura sa radio libre et où toutes les organisations internationales, toutes les entreprises, toutes les associations ont découvert les mérites des groupes de travail, des sous-commissions, des enquêtes et des rapports intérimaires ..., il semble difficile de se plaindre d'un manque d'information.

Au contraire, les ménages se plaignent de ces montagnes de papier inutile, les responsables de gestion se sentent débordés par la quantité de rapports à digérer. Or, simultanément, on constate une dégradation de la qualité des programmes de radio et de télévision, une diminution du tirage des journaux et des lacunes préoccupantes dans le savoir et la culture des jeunes.

¹ Nous nous excusons du caractère général de cet article. L'échéance pour le rédiger était trop courte pour nous permettre de rassembler tous les éléments techniques nécessaires à une évaluation plus nuancée.

Tout ceci au fond ne concerne pas uniquement les laïques : l'individu a droit à la connaissance des faits et à sa propre interprétation. Les faits sont les faits. Ils ne sont ni de gauche ni de droite, ni croyants ni laïques. Toute autre approche constitue en soi une violation de l'objectivité et du libre examen. Or, la plupart du temps, le consommateur d'informations éprouve des difficultés à se faire une idée à partir de faits bruts.

Il demande à être situé et apprécié, à être guidé même par l'opinion d'autrui. Situer signifie mettre les événements dans leur contexte : c'est-à-dire le développement historique, les causes, les conséquences, etc. Tout ceci devrait faire partie d'une information factuelle, non colorée. Il en est autrement dans le processus de formation de l'opinion. Ici, chaque source a sa propre couleur et les informations passent à travers le filtre des propres espoirs, valeurs et critères. Il est clair qu'en tant que laïques, nous avons une conception précise du rôle que nous devons jouer dans ce domaine. Il est évident que ceci ne concerne qu'un aspect du circuit de communication. En outre, les facteurs économiques, la concentration du pouvoir, les dessins politiques jouent un rôle non négligeable. Le caractère limité de cet article ne nous permet pas d'analyser de façon exhaustive tous ces aspects. Aussi, nous nous sommes limités dans les pages qui suivent à dresser un bilan de la communication écrite et audiovisuelle.

L'information écrite

La presse, un inventaire :

En Flandre, on trouve les quotidiens suivants :

A. Presse de tendance catholique :

- *Het Belang van Limburg,*
- *Gazet van Antwerpen, Gazet van Mechelen,*
- *De Standaard, Het Nieuwsblad, De Gentenaar,*
- *Het Volk, De Nieuwe Gids,*
- *De Financieel-Economische Tijd.*

B. Presse de tendance libérale :

- *Flet Laatste Nieuws, De Nieuwe Gazet.*

C. Presse de tendance socialiste :

- *De Morgen, De Antwerpse Morgen,*
- *Vooruit.*

Quelques remarques d'ordre technique :

1. Entre 1948 et 1978, six titres ont disparu, *idem* pour la presse francophone ;
2. En 1948, les quotidiens appartenaient à treize groupes. En 1978, il en restait sept. La presse francophone passait de vingt-quatre à neuf.
3. *Volksonie*, *Kommunistische Partij* et *Partij van de Arbeid*, n'ont pas de quotidien, mais disposent d'un hebdomadaire².
4. Pour le secteur publicitaire, les journaux représentent des groupes d'intérêt qui dépassent leur composition.

Moyens d'existence

Ici, nous abordons le problème épineux de la viabilité d'un journal. La publication se fait à perte et l'éditeur, pour égaliser son budget dépend des entrées de la publicité.

D'où l'importance du tirage. L'État, conscient de ces difficultés, subventionne la presse quotidienne. La répartition des subventions se fait en fonction des factures de papier, ouvrant ainsi un cercle vicieux : plus on a de publicité, plus on utilise de papier..., plus on reçoit de l'argent³.

Bref, l'apport de la publicité est d'une importance vitale, fait bien connu, portes ouvertes aux pressions quant au contenu. Ceux qui osent s'attaquer aux compagnies multinationales ou aux banques se voient retirer des publicités et se retrouvent ainsi limités dans leurs possibilités. Ceci constitue une menace permanente pour la pression « progressiste ». Seul *De Standaard*, ayant fait faillite – ainsi que *Volksgazet* – a pu redémarrer sans subventions de l'État

Politique-quotidien-lecteur

En principe on ne connaît pas d'organe de parti en Flandre. À première vue bien sûr. Mais dans ce cas-ci également les rapports et les possibilités sont inversément proportionnels.

La presse socialiste dépend pour son financement entièrement de l'action commune socialiste. Donc, même en essayant de préserver l'indépendance rédactionnelle, elle peut difficilement avoir une attitude systématiquement

² Les hebdomadaires ne sont pas traités à cause du manque d'espace et de données.

³ Ceci a été corrigé. Les subventions à la presse écrite s'articulent comme suit dans l'annexe.

critique à l'égard du parti et du syndicat. En plus, elle ne dispose que de ce canal pour s'adresser aux intellectuels, ouvriers, militants et syndicalistes, ainsi qu'aux couches moyennes qui sont numériquement non négligeables. Pour le *Antwerpee Morgen*, il convient de prendre en compte l'attrait des pages de nouvelles locales tandis que *Vooruit* n'est plus que la continuation d'une tradition régionale.

La presse libérale est légèrement mieux placée, car elle dispose d'un grand tirage (*Het Laatste Nieuws*, deux cent nonante mille exemplaires)⁴ grâce à une rubrique sportive très élaborée, qui en fait le quotidien préféré des voyageurs de train en Flandre occidentale et orientale. En plus une attention particulière est donnée aux événements locaux. C'est aussi le cas de *De Nieuwe Gazet*, lu par beaucoup d'Anversois pour cette raison, alors qu'ils sont affiliés au syndicat ACOD.

La presse catholique a plus de possibilités de diversification. *Het Volk*, par exemple, est la propriété du syndicat catholique ; la *Gazet van Antwerpen* s'adresse quant à elle aux cercles de droite, réactionnaires avec des sympathies flamando-nationalistes. Sa rubrique « petites annonces » qui est très fournie surtout le samedi en fait le journal lu dans beaucoup de familles non catholiques. *Het Nieuwsblad* attire des lecteurs d'horizons divers, surtout grâce à ses pages sportives. Son contenu correspond assez fidèlement à celui du *Standaard*. *De Financieel-Economische Tijd* est l'organe du patronat catholique flamand. *De Standaard* occupe une place unique dans la mesure où la qualité de l'information en fait le journal des intellectuels de tout bord, malgré le slogan *Alles Voor Vlaanderen, Vlaanderen Voor Kristus* (« Tout pour la Flandre, la Flandre pour le Christ »).

Conclusion

Deux constatations s'imposent :

La Flandre ne dispose pas d'un journal de qualité de tendance neutre, tel *Le Soir*.

L'offre au lecteur est très inégale, ainsi que le démontrent les chiffres concernant la part respective du tirage total :

⁴ Depuis l'abolition de l'utilisation des timbres fiscaux en 1948 il est difficile de se faire une idée du tirage. On n'a que les chiffres fournis par l'éditeur, qui ne peuvent servir d'estimation.

	1958	1968	1978
Journaux catholiques :	57,45 % (27,30)	65,9 % (28,35)	66,1 % (30,62)
Journaux libéraux :	27,9 % (19,10)	24,5 % (20,00)	24,85 % (18,87)
Journaux socialistes ¹ :	13,85 % (17,75)	9,60 % (14,75)	9,05 % (10,22)

Les chiffres entre parenthèses se réfèrent à la presse francophone. Les chiffres montrent que la plus grande partie du public flamand reçoit ses informations à travers une presse conservatrice, de droite et confessionnelle, et ceci tant pour les informations de politique intérieure que pour ceux de politique extérieure. Cette dernière étant basée presque exclusivement sur les communiqués des agences de presse occidentales.

Pourtant pas trop de pessimisme n'est pas de mise, car on voit que la moitié des lecteurs de quotidiens catholiques votent effectivement Cvp, que le Pvv obtient un nombre de voix correspondant au nombre de lecteurs, tandis que le parti socialiste double en termes électoraux le nombre de lecteurs. On pourrait en déduire que la presse d'option a très peu d'influence sur la formation des opinions politiques.

Littérature

Au niveau de l'information écrite, les livres forment le deuxième réseau d'information (très) important, où les laïques sont d'ailleurs bien représentés. H. Claus, H. Raes, H. Lampo, J. Geeraerts, W. Ruyslinck, CL. Schouwenaars, P. De Wispelaere, J. Weverberg, sont les dignes successeurs de M. Gijzen, G. Walschap et W. Elschot. Au fond la grande majorité des auteurs contemporains d'importances sont des non-croyants.

Pourtant, à une exception près, toutes les maisons d'édition en Flandre sont catholiques. L'édition étant un commerce, ces écrivains ne sont pas automatiquement exclus, mais la combinaison commerce-conviction fait que la plupart des auteurs laïques se sentent obligés de chercher un éditeur aux Pays-Bas. Les mêmes remarques sont valables pour la poésie.

Après mai 1968, de nouvelles maisons d'édition ont vu le jour : ACCO, KRITAK, EPO, qui ont le grand mérite d'avoir publié plusieurs dossiers critiques sur des sujets d'actualité⁵. Publications pas toujours appréciées

⁵ Source : J. SERVAIS, *Het web der media*, Kritak, 1979.

par les personnes concernées : par exemple, les réactions plutôt violentes de la part du parti et de la presse catholiques après la publication du dossier sur le financement du CVP.

Les livres scolaires

L'enseignement est le moyen de transfert d'information par excellence. Pendant douze ans les jeunes sont littéralement inondés d'éléments de savoir.

Pourtant, un coup d'œil sur notre enseignement suffit pour décevoir ceux qui espèrent pour les jeunes une préparation intellectuelle adaptée au monde futur.

En ce qui concerne les manuels, on peut faire les remarques suivantes :

– Il n'y a dans ce secteur en Flandre qu'une seule maison d'édition laïque.

– Les considérations d'ordre commercial priment. Comme les budgets des écoles sont limités, et puisque les éditeurs cherchent le plus grand nombre de débouchés, on peut faire le constat suivant :

1. les auteurs laïques se font également éditer par des maisons catholiques ;

2. les éditeurs utilisent les noms d'inspecteurs de l'enseignement comme coauteurs, comme élément de promotion de vente. Il en résulte un mélange méthodologique le plus souvent adapté à l'enseignement libre où se trouve le plus grand potentiel d'élèves.

– Les remarques précédentes montrent que la neutralité des manuels n'est pas toujours respectée. On retrouve ainsi la répartition traditionnelle des rôles entre hommes et femmes.

L'utilisation des médias dans l'enseignement, surtout dans l'enseignement officiel, est inexistante. Les journaux restent tabous et on ne trouve pas non plus dans le programme scolaire une initiation à l'analyse critique des émissions de télévision et des films. À un moment où les médias deviennent de plus en plus importants, surtout dans le domaine de la formation permanente, cette situation est incompréhensible. Le professeur de morale ne peut remédier seul à ces lacunes.

La parole et l'image

Le théâtre en Flandre est un moyen important de transmission de messages.

Non pas les trois troupes officielles, KNS-Anvers, Kvs-Bruxelles, MTG-Gand, mais surtout les dizaines de petits théâtres d'Anvers, Malines, Gand, Courtrai qui pendant leurs tournées se produisent dans nombre de petites localités. Ces théâtres sont importants pour plusieurs raisons. Grâce à eux non seulement les jeunes auteurs flamands ont une chance d'être joués, mais le nombre de pièces traduites dans leur répertoire met le public en contact avec le théâtre moderne de plusieurs pays.

Le contenu des pièces étant souvent lié à des problèmes d'actualité, le public est amené à une prise de conscience.

À mentionner également les nombreux théâtres d'amateurs qui ont le mérite d'oser s'attaquer à des textes très modernes.

Bref, le théâtre flamand a connu un énorme épanouissement ces dernières années.

Belgische Radio en Televisie

Au croisement de l'image et de la parole se trouvent la radio et la télévision.

La position du monopole de la BRT commence à s'effriter, la radio subit la concurrence des radios libres et la télévision celle des chaînes néerlandaises, allemandes, françaises et anglaises (dans une moindre mesure luxembourgeoise), toutes captées grâce à la diffusion par câble. Les Flamands disposent, grâce à leurs connaissances linguistiques, d'une information extrêmement large et de divertissements très variés. Ils sont ainsi probablement les spectateurs les plus gâtés d'Europe. En outre, on se bat actuellement également à l'intérieur du pays pour rompre le monopole de la BRT. Pour l'instant les opinions sont très partagées, mais on peut s'attendre à ce que le gouvernement actuel permette l'installation de chaînes privées, qui prendront également la publicité commerciale à leur compte. Dans tout cela, la position de la BRT n'est pas simple, car elle a été l'objet de critiques permanentes. En tant que chaîne officielle, elle est tenue à une objectivité et à une neutralité absolues. Ce que cela signifie, personne n'est capable de le dire avec précision, mais à un niveau pratique on essaie de l'obtenir grâce à un dosage politique rigoureux.

Pour commencer, il y a le conseil d'administration, dont les membres sont désignés en fonction de leur appartenance politique. Les résultats ne se font pas attendre. Chaque conflit de dosage politique (réel ou supposé)

est longuement discuté au sein du conseil, chronomètre à la main si nécessaire⁶.

La gestion journalière se fait évidemment à un échelon de plus. Depuis 1945, la gestion générale est aux mains d'un administrateur général, catholique notoire. Le chef actuel fait partie d'un milieu sélect de personnalités catholiques se rencontrant régulièrement et il est indéniable qu'à ces occasions des souhaits sont exprimés.

Dans le secteur « informations », la répartition par parti politique est rigoureuse :

Directeur des informations : CVP

Télévision

Radio

Chef du journal télévisé : SP

Chef du journal parlé : CVP

Programmes d'orientation : CVP

Programmes d'orientation : Pvv

Les trois grands partis ont donc leur mot à dire, et s'attendent à être suivis. De sorte que les responsables directs des informations se trouvent devant un dilemme. Pression politique d'un côté, neutralité demandée de l'autre.

La situation se complique encore plus lorsque des journalistes refusent de déclarer leur appartenance politique. Alors toutes les méfiances sont permises.

Cet état des choses, peu adulte, il est vrai, pèse en permanence sur la qualité des informations. La recherche d'un équilibre précaire touche parfois au ridicule⁷, et implique que des thèmes politiquement trop chargés ne sont pas traités⁸. Ceux qui osent critiquer ces consignes, risquent des sanctions⁹, des lettres indignées ou même des actions organisées.

⁶ Quelques exemples : *De CVP-staat, Het geld van de CVP, Wij leven toch in een vrij land, VDB, een burger boven alle verdenking, De zonen van Godfried van Bouillon* (le lobby sioniste en Belgique), *Extreem rechts en de staat ...*

En 1980 le *Humanistisch Verbond* a fait une étude dans le cadre d'un projet CST. Sur deux cent cinquante-sept manuels étudiés, 57,6 pour cent pouvaient être considérés neutres, 18,3 pour cent neutres sous réserve de corrections, 24,1 pour cent tendancieux.

⁷ Un exemple : *De Morgen* et *Het Volk* ont récemment changé le format et la présentation. Le fait de savoir si la télévision avait parlé de l'un plus longuement que de l'autre a été objet d'examen minutieux. Des accusations de part et d'autre ont même trouvé un écho dans la presse.

⁸ Un exemple : lorsqu'en 1976 Monseigneur Desmedt voulut mobiliser les catholiques contre l'avortement, il en parla pendant deux minutes et quarante-huit secondes sur l'écran. Après beaucoup de discussions la rédaction décida de demander le point de vue du *Humanistisch Verbond* et son président obtint permission de s'exprimer pendant ... deux minutes et quarante-huit secondes.

⁹ En ce moment, l'administrateur général bloque un programme concernant vingt-cinq ans d'indépendance zaïroise. Pourquoi ?

La conséquence en est que ni l'auditeur de radio ni le spectateur de télévision ne reçoivent des informations complètes et neutres.

La différence avec les programmes francophones est souvent frappante. Heureusement cette critique ne vaut pas pour tous les journalistes responsables de programmes d'information. Certains font des efforts louables pour donner des informations complètes et nuancées.

À mentionner les émissions comme *Panorama*, *Labyrinth*, *Wikken en Wegen*, où on fait un effort réel pour laisser exprimer toutes les tendances politiques pour fournir les éléments circonstanciels.

À la radio, la même remarque vaut pour *Actueel*.

Une critique qui reste à faire concerne le choix des personnalités choisies pour les commentaires.

Dans quatre-vingts pour cent des cas, il s'agit de personnes liées à l'Université catholique de Louvain. Probablement parce que l'Université de Louvain dispose de très nombreux groupes de recherche, mais sans doute aussi parce que la plupart des journalistes ont fait leurs études à Louvain, et ont donc des liens privilégiés avec ce milieu.

Dans la recherche d'informations, ce facteur « temps » joue et on a donc tendance à prendre les chemins les plus faciles et les plus rapides. Sans mettre en doute la compétence des personnes consultées, il convient de remarquer que cette méthode de travail mène à ce que le grand public a l'impression que l'Université de Louvain est supérieure aux autres.

Une dernière remarque concernant le journal de la BRT se rapporte à l'utilisation exclusive d'agences de presse occidentales, avec des résultats peu équilibrés.

Nous ne voulons certainement pas clore cette brève description sans un hommage explicite à une série de programmes sur la Deuxième Guerre mondiale et ses conséquences. *De Nieuwe Orde* de Maurice De Wilde (également diffusé par la RTBF) constitue un exemple d'analyse d'histoire contemporaine de haut niveau et d'information de qualité. Déjà dans le passé M. De Wilde entra en conflit avec la direction de la BRT à l'occasion des émissions *Mijn alarm* (pour la grève à Zwartberg en 1970) et *Dure electriciteit* (une critique des « électriciens »). C'est grâce à son obstination qu'on a pu regarder les émissions sur la période de la guerre. Nous attendons avec impatience sa nouvelle série sur la collaboration qui sera diffusée à partir de l'automne 1985.

En conclusion, il reste à dire que nous envions beaucoup à la RTBF son programme *Écran-témoin*. Dans quelques rares cas, la BRT a essayé de

présenter des émissions comparables sans pour autant obtenir la même vivacité de débats ni la même clarification de problèmes. La cause n'en est pas claire.

Le film

Bien que la fréquentation des salles de cinéma ait régressé ces dernières années, on ne peut ignorer ce secteur. L'industrie cinématographique est extrêmement limitée en Flandre, probablement à cause d'un manque de fonds. Situation à laquelle le ministère de la Culture ne semble pas prêt à remédier. Aussi est-il rare de voir des films flamands dans nos salles.

Pourtant nous avons quelques bons cinéastes tels que R. De Herdt et H. Kummel, certainement pas suspects de conservatisme.

On peut supposer que l'audience potentielle limitée des films néerlandophones et l'absence d'acteurs de cinéma professionnels (on est obligé d'utiliser des acteurs de théâtre) font que le cinéma flamand ait du mal à démarrer.

Il y a bien quelques maisons de distribution qui essaient de faire circuler des films dits non commerciaux, mais le fait qu'à Anvers par exemple les salles les plus importantes sont propriété d'une seule personne, signifie qu'il est rare que le public puisse voir des films expérimentaux ou engagés.

Il est donc vain que le film soit un moyen d'éducation critique du public ou de mise en contact avec d'autres modes sociaux.

Le ludique

Il serait naïf de supposer que l'influence laïque puisse passer par des disques ou vidéocassettes, bien qu'au temps des *protest-songs* de Bob Dylan, les textes à contenu critique américains, anglais, néerlandais ou flamands, trouvèrent une large audience.

Si nous mentionnons ici les nouveaux groupes instrumentaux, c'est parce que les nouvelles expressions musicales constituent en soi une réaction ou une protestation contre l'ordre établi et qu'elles peuvent annoncer des changements de société. Malheureusement le secteur souffre du même phénomène de commercialisation. Tout groupe aime faire des disques ; les considérations d'ordre commercial aidant, on arrive très vite à une réduction des rythmes et à des effets stéréotypes. Donc, nivellement, répétition et finalement absence de toute originalité ou de tout esprit de révolte. Même Torhout-Werchter, qui mobilise chaque année des milliers

de gens, n'échappe pas à cette tendance. C'est probablement le festival de « Jazz-Middelheim » à Anvers, qui résiste le mieux.

En ce qui concerne les cassettes vidéo, on peut être bref. Sous la pression commerciale, l'espoir de pouvoir en faire un moyen de transmission d'une nouvelle culture s'est vite envolé. Horreur, sexe et manifestation musicale de caractère plus que douteux sont parmi les produits les plus vendus¹⁰. Ce n'est d'ailleurs pas un phénomène purement national. Il ne reste qu'à espérer que, comme c'est souvent le cas, l'effet de saturation joue, et cela le plus vite possible.

Et la laïcité ?

L'apport laïque

Comme on l'a dit au début : il n'y a pas de faits croyants ou non croyants. Il n'a que des faits. Pourtant ils se passent dans le monde laïque des choses qu'on voudrait bien communiquer. Mais, ni au niveau national ni au niveau international, nous ne disposons d'un service de presse professionnel. Nous n'avons ni la radio *Vatica*, ni l'*Osservatore Romano*. Les informations des organisations laïques passent donc par la presse générale. Une difficulté supplémentaire réside dans le fait qu'à personne à l'intérieur de la communauté laïque n'est conférée une autorité papale pour déterminer LE point de vue commun.

Nos textes sont envoyés directement aux journalistes ou à l'*Agence Belga*. Mais sans l'appui d'un journaliste de la maison, ils n'arrivent que rarement à la rédaction et se perdent dans le flot des communiqués de toutes sortes. En plus, la plupart du temps, il s'agit de réactions à des événements passés, et rarement de faits nouveaux ou inédits, ce qui en diminue la valeur d'actualité aux yeux de la rédaction. En Flandre les quotidiens *De Morgen*, *Het Laatste Nieuws* et *De Nieuwe Gazet*, se montrent les plus ouverts aux communiqués laïques. Parfois, *De Standaard* les publie souvent avec une remarque dénigrante en marge. À la radio et à la télévision, c'est encore plus difficile, car les journalistes sont à la recherche de nouvelles inédites et ne disposent que d'un temps très limité pour le journal, nous dit-on.

¹⁰ En 1981, le journaliste de radio D. Buyle a subi des sanctions parce que lors de la formation du gouvernement il avait posé des questions épineuses à W. Martens. Contre l'avis de « l'auditeur », le Conseil d'État a confirmé les sanctions.

Ce qui vaut pour les faits et l'information vaut à plus forte raison pour l'orientation et la formation d'opinion. Pas mal d'événements demandent des commentaires non confessionnels. Or la presse ne les fournit pas et la communauté laïque n'a pas les moyens nécessaires pour réagir immédiatement. Autrement dit : le lecteur flamand est non seulement privé d'informations laïques, mais en plus les deux tiers des lecteurs sont soumis à une formation d'opinion catholique. Dans la presse hebdomadaire, la situation est probablement encore plus dramatique. Pour la radio et la télévision, nous avons le même problème de manque de possibilités de réactions « à chaud ». Ce qui fait que le point de vue laïque arrive le plus souvent trop tard pour encore atteindre les spectateurs et les auditeurs. Cet état de choses nous encombre en partie, dans la mesure où la plupart des associations veulent que le conseil d'administration ou le bureau décide collégialement des attitudes à prendre. Comme il s'agit de volontaires, il n'est pas facile de les réunir rapidement. Le problème est reporté à la réunion suivante, et les décisions sont prises parfois des semaines après les événements et se révèlent donc dépassées pour les médias. Nous sommes à la recherche de procédures alternatives, sans pour autant avoir trouvé la formule adaptée, la diffusion d'information nécessitant une activité constante et journalière.

Moyens propres

La communauté laïque en Flandre est donc chargée de la diffusion de ses propres informations et dispose pour cela de trois moyens : les publications, les programmes de radio et de télévision. Les publications des associations membres de l'UvV permettent de s'adresser à des dizaines de milliers de laïcs. Les moyens financiers et la périodicité de ces publications les limitent le plus souvent à l'information concernant l'activité de l'association à l'intention des membres. Une analyse des événements quotidiens dans notre pays est hors de portée. Pourtant en compilant les diverses publications on constate que pas mal de thèmes d'importance primordiale sont traités ; ex. le Pacte culturel, l'avortement, l'euthanasie, les valeurs laïques, les bibliothèques, etc. Toutefois les responsables politiques se donnent la peine de consulter ces sources avant de légiférer.

Depuis trente ans, le *Humanistisch Verbond*, l'équivalent de *La Pensée et les Hommes*, se charge de notre émission hebdomadaire à la radio. Le programme vise la couverture du plus grand nombre de sujets essentiels, et une prise de conscience. But atteint, si l'on tient compte des réactions obtenues. La liberté effective de l'émission *Het Vrije Woord* dépend apparemment du moment. Les responsables de la BRT étant à certains moments plus attentifs qu'à d'autres. En général cependant, la

censure est réduite au minimum et les incidents graves, comme on en a vu en période initiale, ne se sont plus reproduits. L'expérience n'y est pas étrangère. Les collaborateurs ont appris à déceler les points sensibles et à s'exprimer de façon suffisamment nuancée pour que cela passe sans trop de problèmes. À la télévision, la situation est différente. En 1980, un décret du conseil régional a obligé les laïcs à créer une association indépendante de la télévision dix-huit organisations affiliées à l'Uvv se sont regroupées en « association sans but lucratif ». Une commission de programme, où chacune est représentée par un délégué, décide de la politique.

Chaque programme est élaboré au sein d'un groupe *ad hoc* auquel chaque organisation peut envoyer un expert. Le temps d'émission est fonction du temps global du service information de la BRT. Pour 1985, il s'agit de mille cinq cents minutes, réparties comme suit :

- 8 débats, durée cinquante minutes, en fin de soirée;
- 12 documentaires, production propre, durée trente minutes;
- 4 documentaires achetés, durée trente à quarante minutes;
- 12 magazines pour enfants, durée dix minutes combinés avec un documentaire;
- 12 magazines pour les jeunes.

Cette production est assurée par une équipe de cinq personnes avec l'aide de collaborateurs indépendants. Les moyens financiers sont mis à disposition par la BRT, également en fonction des dépenses totales du service information. *Het Vrije Woord* participe aux « émissions par tiers », où s'expriment également les partis politiques, les organisations syndicales et patronales, etc.

Ces « programmes par tiers » soulèvent de nombreuses critiques, car il s'agit souvent de programmes de propagande plutôt que d'émissions de télévision au sens propre. Ceci est d'ailleurs confirmé par les chiffres ; on dénombre respectivement cent cinquante-cinq mille cinq cents spectateurs pour le programme Pvv, cent vingt-cinq mille pour le Cvp et cent onze mille pour le Sp. En comparaison *Het Vrije Woord* se défend assez bien avec un taux d'audience qui varie de 3,6 à 7,4 pour cent c'est-à-dire de cent cinquante-six mille à trois cent vingt et un mille spectateurs. En 1984 les taux extrêmes étaient de cent cinquante-six mille pour une émission sur le roman de Orwell 1984 et cinq cent vingt-cinq mille pour le dossier « prostitution ». Chiffres tout à fait respectables surtout comparés à ceux de notre concurrent direct KTRO (*Radio-Télévision-Catholique*), qui rassemble une audience de cent quarante-trois à trois cent vingt et un mille spectateurs avec une pointe de quatre cent vingt-cinq mille.

Le niveau d'appréciation est bon, de 3,6 à 4,1 sur une échelle de 5, compte tenu du fait qu'une grande partie des spectateurs ne partage pas nécessairement nos opinions¹¹.

Voici le commentaire du directeur de *Het Vrije Woord* à propos de ces chiffres : « ... Si l'on recherche l'appréciation générale, il faut se tenir aux thèmes qui se conforment aux pensées courantes. Choisir entre une approche laïque et humanitaire et une grande variété de sujets signifie se contenter d'une audience plus restreinte et une appréciation moindre... ».

Et : « ... *Het Vrije Woord* en Flandre aussi peut connaître un essor comparable (cf. VPRO aux Pays-Bas) si l'espace nécessaire est donné pour que se développe une culture de télévision progressiste pour tous les Flamands qui demandent autre chose que le seul divertissement et qui voient dans la télévision un moyen d'approfondissement et de civilisation. D'autre part, on commettrait une erreur en consacrant le temps disponible – très coûteux – exclusivement aux sujets ne concernant que la libre pensée organisée. En agissant ainsi on se tromperait de *médium* ! »

Conclusion

Le rapport médias-laïcité peut être résumé comme suit :

1. De dix à quinze pour cent de la population en Flandre est non-croyante. (Entre soixante et septante-cinq pour cent si on se base sur des chiffres de croyants pratiquants).
2. Philosophiquement, la partie laïque de la population n'est pas suffisamment appuyée par les médias.
3. Les réseaux de communication permettant de s'adresser à toute la population sont insuffisants.
4. Un effort est fait pour diffuser avec les moyens disponibles les idées de la communauté laïque.
5. Tant que le public laïque ne sera pas devenu un groupe de consommateurs intéressant (financièrement), il ne faut pas espérer de l'aide du côté des secteurs commerciaux.
6. Dans le secteur public, on pourrait s'efforcer d'obtenir un véritable pluralisme et un meilleur équilibre philosophique. Or, tant que le pacte

¹¹ Début 1985, le tribunal correctionnel d'Anvers condamne quelques exploitants de vidéothèques à des peines assez lourdes, pour violations des bonnes mœurs.

culturel est utilisé à des fins purement politiques, et ignore les aspects philosophiques, il ne faut pas s'attendre à trouver une solution au problème.¹²

(Footnotes)

1

¹² Chiffres du service d'études de la BRT, basés sur mille cinq cents personnes, qui indiquent les programmes regardés. La représentativité des chiffres est discutable, mais cela vaut pour tous les programmes.

Anastasie et les hommes

Mémorial pour trente années de radio-télévision

Georges VAN HOUT

En ce temps-là

En 1950, il n'existait pas de télévision en Belgique. Et la radio ronronnait sagement dans ses parlottes d'ouvrier de patronage, qui ne pouvaient, en aucun cas, offenser la moralité publique ou les convictions de la « majorité des Belges ».

Nous avons donc connu des interdits grotesques : quelques exemples, au hasard :

- dans l'adaptation radiophonique des *Trois Mousquetaires*, Milady n'était ni la maîtresse, ni la petite amie de d'Artagnan, mais sa gentille cousine ;
- dans les émissions enfantines, dont je fus le producteur de 1951 à 1959, on m'interdit diverses chansons, dont, notamment, *Alouette* jugée grivoise (« je te plumerai la queue ») et la *Fourmi* du poète Desnos, non pour son texte, mais parce qu'il ne convenait pas de donner en exemple à notre belle jeunesse une femme d'aussi mauvaise vie que son interprète Juliette Gréco ;
- en 1953, dans mon adaptation du *Beggar's Opera* de John Gay, les maquerelles devenaient « entremetteuses » et les putains d'innocentes « dévergondées » ;
- du journal parlé, ce souvenir « incroyable, mais vrai » : sur la date de l'« heureux événement » attendu par la grande duchesse Joséphine-Charlotte, un auditeur, appuyé par un député, protesta contre l'indécence du pronostic, qui lui avait amené, de la part de son gamin, âgé de dix ans à peine, des questions auxquelles un honnête père de famille refusait de répondre ;

– la vie ne se transmettait que *via* les choux, les roses ou les cigognes ; à la télévision, en 1956, on demanda à notre ami, le biologiste Jean Piron, d'utiliser un terme moins réaliste que « pingouin femelle » ; il proposa « la fiancée du pingouin » !

– dans *Coeur de Robot*, science-fiction radiophonique, devenue plus tard opéra cybernétique pour la télévision, le robot ERNEST (essai de robot neuro-esthétique-sensitivo-tropique) prodiguait force baisers sonores et, en principe, cocasses. J'avais, à cet effet, fabriqué un très plaisant « glop » de ventouse décollée. Le « glop-glop », condamné pour lubricité, fut remplacé par le chaste hoquet d'une bouteille (d'eau pure) délicatement débouchée ;

– même en 1961, dans une dramatique télévisée dont j'assurais le scénario (*l'Affaire Zoé Mabille*), le service impliqué exigea la modification d'une scène où la protagoniste (Liliane Becker), dans son rôle de fermière, trayait une vache ; et cela non parce qu'il était compliqué d'introduire une vache dans le studio, mais parce que cette main tirant ce pis était lourde d'évocations lubriques ;

– en 1966, le service dramatique de la télévision refusa ma proposition d'adapter (après *Coriolan* représenté cette même année) *Timon d'Athènes* de Shakespeare, la RTB ne pouvant diffuser cette pièce « ordurière et qui puait la syphilis » [sic].

En particulier, pour les émissions concédées (philosophiques, religieuses, politiques), si la conception en revenait aux associations extérieures, la responsabilité vis-à-vis de la loi restait celle de l'INR.

Il y avait donc (et il y a toujours) un responsable représentant l'Institut lors de l'enregistrement ou de la diffusion en direct. Mais, en 1951, en plus, il était exigé que le texte fût préalablement écrit ; cela amenait le *gag* :

« votre question me prend... » (bruit de page tournée) « ... au dépourvu » ;

ou encore :

« après la bataille de Tolbiac, Clovis embrassa le cul de Clotilde » (le « te » du mot « culte » ayant été, malencontreusement ou malicieusement renvoyé à la page suivante).

Cette contrainte ne fut levée qu'après la généralisation de l'enregistrement sur magnétophone, c'est-à-dire vers les années 1955, la bande magnétique permettant le contrôle préventif.

En télévision, le dépôt d'un texte écrit avant diffusion fut également obligatoire jusqu'à l'extension de l'enregistrement magnétoscopique, vers 1963. Et, lorsqu'au cours d'un débat, ô combien spontané dès lors, un

participant s'écartait de son rôle, il s'attirait les observations du préposé qui même, parfois, menaçait de couper l'antenne.

Enfin, et ceci fut d'application jusqu'en 1965, certains sujets tels que « la contraception », « l'éducation sexuelle », bref, tout ce qui touchait au sexe, ne pouvait être diffusé à une heure où l'âme de l'enfant téléspectateur risquait la souillure. L'émission se trouvait alors reportée après les dernières informations du soir ; cette publicité indirecte nous était, sur le plan de l'audience, on ne peut plus profitable.

Notre agressivité

C'est cela qui fut essentiellement reproché à *La Pensée et les Hommes* dès nos débuts.

En fait, ce qui choquait, c'était l'expression publique d'une pensée libérée sur le plan religieux et qui pouvait, désormais être reçue par n'importe qui.

Nous survenions en un temps où l'index interdisait encore certains livres, où une cote catholique était attribuée aux films, où la lecture d'un journal de conviction non catholique était péché à confesser, où le vote électoral était orienté depuis la chaire de vérité, où, dans les villages et les patronages, chacun espionnait tout le monde pour vérifier si le regard ne dépassait jamais le champ des œillères protectrices.

Comme thèmes choisis précisément en raison de leur agressivité, il y avait par exemple : « l'origine de la vie », « l'origine de l'homme », « l'au-delà », « le miracle », etc.

Que pouvait-il bien y avoir d'agressif à parler de l'évolution des espèces comme l'avait fait Edgard Polomé ? Tout simplement que, il y a trente ans, dans les milieux catholiques, ce sujet n'était encore réservé qu'à l'élite intellectuelle ; le *vulgum pecus*, que précisément atteignaient les médias, devant se borner à la vérité historique de la Genèse.

Qu'y avait-il de choquant à décrire, comme l'avait fait Roger Chif, les diverses conceptions de « l'au-delà » selon les sociétés et les religions ? Que cela relativisait le christianisme, une foi parmi tant d'autres ; que cela subjectivait les croyances, désacralisait les religions.

Que de réactions, que de protestations, mais aussi que d'interrogations, lorsque Marthe Van de Meulebroeke parlait des fondements sociologiques des valeurs morales ! Que d'anathèmes chaque fois que nous effleurions

l'histoire du christianisme ! Que de fureurs lorsque Jean Piron décrivait le phénomène miraculeux comme relevant de toutes les religions et superstitions psychosomatiques !

Nous possédons en archives le très important courrier échangé, depuis 1954, avec les auditeurs, et qui mériterait bien une analyse de contenu. Il se partage essentiellement en lettres d'injures, de controverses, d'approbation et surtout en témoignages chrétiens : « nous sommes chrétiens – et parfois catholiques –, nous restons fidèles à notre foi, mais nous sommes heureux de vous entendre, car votre présence oblige nos prêtres à changer de langage ».

À propos de courrier, une anecdote plaisante et qui, cette fois, vise les laïques trop zélés. Le 18 avril 1955 mourait Albert Einstein.

Or, le soir même nous diffusions en radio le texte d'une collaboratrice qui se plaignait de ne pas avoir accès à notre micro autant qu'elle l'aurait mérité. L'hommage à Einstein devenant l'émission du soir, je prévins téléphoniquement l'intéressée que son texte est reporté d'une semaine. Cela me vaut sa colère, qui demeure incompréhensible pour moi, jusqu'au lendemain, où je reçois une centaine de cartes postales félicitant ladite collaboratrice pour le si remarquable exposé dont nous avons postposé la diffusion.

Combien de sujets n'ont-ils pas été tenus en réserve, longtemps, trop longtemps, par crainte de perdre la cause en la présentant prématurément : l'objection de conscience, l'éducation sexuelle, la contraception, l'interruption de grossesse, l'euthanasie, etc. !

C'est le thème de la contraception qui reste le plus exemplaire. Le sujet restait tabou dans les médias ; le traiter pragmatiquement était passible du Code pénal. Et pourtant, que de lettres pour nous le suggérer ! Et puis, voilà que le Docteur Lagroua Weill-Hallé en parle enfin à la télévision française en 1959. Aussitôt, nous l'invitons à Bruxelles. L'émission, la première en Belgique à aborder publiquement le sujet, déclenche des réactions en chaîne. Madame Lagroua Weill-Hallé est reçue dans les milieux laïques belges. *La Famille Heureuse* est fondée. Tous les médias publics s'emparent du sujet : l'interdit est levé ; et, peu après, les articles du Code pénal relatifs à l'information sur les moyens contraceptifs se trouvent réformés.

Enfin, combien de fois n'ai-je pas vu nos textes, qualifiés d'agressifs, offensant la foi chrétienne, repris quelques années plus tard par les chrétiens eux-mêmes !

Trois exemples :

Anastasia et les Hommes
Mémorial pour trente années de radio-télévision

- Notre première émission de télévision, en 1955, s'ouvrait sur un texte de Voltaire choisi pour sa « virulence » *La prière à Dieu pour la tolérance* ; ce même texte m'était, dix ans plus tard, demandé par des prêtres catholiques qui souhaitaient en faire lecture dans leur sermon en chaire ;
- J'avais écrit en 1952 un « conte de Noël » symbolique et païen et donc « provocateur » ; après l'*aggiornamento* du Concile, ce même conte fut demandé et publié par des journaux chrétiens progressistes ;
- en 1957, j'écris *L'Iconoclaste*, poème maçonnique dont Paul Danblon compose la musique ; j'ai pu entendre ce même *Iconoclaste*, déclamé sous les voûtes de Sainte-Gudule en 1972.

Épilogue heureux : en 1963 se constitue un groupe informel comprenant des catholiques progressistes et des laïques engagés. Les participants conviennent de se rencontrer plusieurs fois par an pour discuter, en toute franchise, des problèmes sur lesquels il convient d'éclaircir les positions. Ce groupe et ceux qui en sont issus par essaimage ont fonctionné durant neuf ans ; il s'y est établi des relations d'estime, de respect mutuel, et parfois d'amitié.

Censure (malgré la Constitution belge)

En 1956, il m'a été interdit de diffuser en radio un feuilleton sur un texte de Bernard Shaw, les *Aventures d'une jeune négresse à la recherche de Dieu*.

Bernard Shaw y figure, non pas un Dieu unique, mais des dieux divers, opposés, contradictoires, tous présents sous un même vocable dans la *Bible* : dieu de vengeance et de colère, nationaliste et raciste au surplus (Genèse, Exode), dieu ergoteur et ratiocinateur (Job), dieu de découragement et de lassitude (Ecclésiaste), dieu d'amour, etc.

Le texte de Shaw fut déclaré impassable, car outrageant les convictions d'autrui.

Dans une évocation télévisée (1956) des *Provinciales* de Pascal, je fus contraint de défroquer mon jésuite, la présence d'une soutane dans une émission laïque étant considérée comme blasphématoire.

C'est de justesse que je parvins à sauver des ciseaux de la censure la très excellente adaptation de *Zeus confondu* de Lucien de Samosate, que Roger Chif avait écrite pour la télévision. Ce texte, malgré ses dix-huit siècles d'âge, choquait encore : un citoyen ordinaire y mettait en difficulté

le dieu suprême en dialoguant sur le problème du mal, inconciliable avec la toute-puissance divine. Je nous vengeai sournoisement en faisant précéder la représentation du panneau : « toute ressemblance avec des personnages réels ou imaginaires doit être considérée comme absolument fortuite ».

La loi du 18 mai 1960, qui transformait l'INR en RTB, vint renforcer les règles en son article 25.2. :

« Il est interdit (...) de procéder à des émissions contraires aux lois ou à l'intérêt général, à l'ordre public ou aux bonnes mœurs, ou constituant un outrage aux convictions d'autrui ou une offense à l'égard d'un État étranger. »

Il va de soi que l'« outrage aux convictions » reste aussi impossible à définir dans cette loi que l'« outrage aux bonnes mœurs » dans le Code pénal. Le caractère subjectif et relatif de l'appréciation devient dès lors l'occasion d'une censure, interdite par notre *Constitution*.

Lorsque Franco fit garrotter le communiste Grimau (1963), à mon éditorial télévisé on opposa cet article 25. Je m'en tirai en dénonçant l'assassinat juridique de Francisco Ferrer (1909), dans cette même Espagne accablée d'une autre tyrannie. Et dans le contexte d'horreur et d'indignation où l'exécution de Grimau avait plongé la sensibilité publique, tout le monde put comprendre clairement le sens vrai de nos paroles. Par contre, en 1975, c'est en toute liberté que je pus, avec Max Gallo, parler des crimes de Franco.

Enfin, il y eut mille censures humiliantes sur les mots. Le *Dictionnaire philosophique* de Voltaire, notamment, fut ainsi expurgé, en 1986, *ad usum delphini*. Les expressions telles que « coucher avec... » furent retranchées ; nombre de verbes à l'indicatif furent remplacés par des conditionnels ; je fus initié au décalage des modalités adverbiales, le « certainement » devenant « probablement », et « assurément » engendrant « peut-être » ; et pourtant, c'était un homme tout à fait remarquable, que je n'ai cessé d'estimer, qui m'imposait cela. Selon lui – et il était sincère – cela ne changeait guère le sens, mais cela permettait matériellement de diffuser le texte.

Je n'ai jamais approuvé cette casuistique ; pourtant, je l'ai supportée. Pour quelle raison ?

Tout simplement parce qu'il fallait occuper le terrain, parce que notre statut était loin de se trouver définitif, et surtout parce que je savais qu'en m'accrochant, en insistant, en récidivant, bref, en durand, avec le temps, je finirais avec quelques autres par obtenir le respect absolu du texte et la reconnaissance de la liberté d'expression.

Persécutations diverses

En 1957, Jacqueline Marchand parla, en radio, des « Origines sociales du christianisme ». Ceci nous valut un communiqué de presse de la part des Évêques de Belgique réunis, communiqué dénonçant l'émission « blasphématoire et sacrilège », exigeant réparation et mise au pas d'une tribune qui offensait les convictions les plus sacrées de la majorité des Belges.

À noter : nous avons depuis à plusieurs reprises discuté de l'historicité du Christ ; pour la télévision, en 1969, en 1978. Cela ne froisse plus personne.

Dans les feuilles bien pensantes, à l'agenda de la radio-télévision, notre émission était, ou bien notée « à proscrire absolument », ou bien purement et simplement ignorée ; à remarquer : aujourd'hui encore, *Téléoustique* attribue une cote catholique aux films programmés en télévision, en survivance des fécondes années de l'impayable famille Dupuis.

Par contre, *La Libre Belgique*, reprise par *Vers l'Avenir* et *L'Apel des Cloches* n'hésitait pas, pour mieux les dénoncer, à falsifier certains de nos textes d'émission et à récidiver lors de la publication de nos droits de réponse (cf. la revue *La Pensée et les Hommes*, 6^e année, n° 5, octobre 1962).

En 1962, une série d'émissions radiophoniques, où Géniat Soumenkoff parlait d'éducation sexuelle, amena une vive controverse avec *La Libre Belgique* où le père Jean Delepierre (S.J.) (devenu par la suite un ami) mena la polémique. Aujourd'hui, nos obscénités de 1962 ne feraient pas rosir une première communiant.

Ayant conclu une émission sur Ingmar Bergman (1961) par la phrase : « Aide-toi, car le ciel ne t'aidera pas ! », j'eus droit à un éreintement sur deux colonnes dans *La Libre Belgique* où je fus présenté comme le « Monsieur Homais » de la radio-télévision belge. L'article jouxtait la grossièreté. Mon nom ayant été mal orthographié, j'envoyai au plumitif, courageusement anonyme, mais dont le style trahissait un avocat coté, la mise au point : « Vous avez trouvé bon d'identifier un certain 'Vanhoutte' au 'Monsieur Homais' de Gustave Flaubert; veuillez acter et je vous en demande la rectification que mon nom s'écrit 'Van Hout' et non pas 'Vanhoutte' ».

Lorsque, pour la première fois et avant tout autre, je parlai de contraception à la télévision, le même plumitif me définit comme : « Ce Monsieur qui n'aime pas les enfants, encore qu'il fasse profession de vivre de ceux des autres » (pour rappel, j'étais alors préfet d'Athénée).

Je fus, toujours par le même, bâtonné sur deux colonnes de Pan, mais pour cette fois le pamphlet était plaisant puisqu'il se terminait par « ... et pourquoi tout cela lui est-il permis ?... Car il est Georges Van Hout, ... trois points c'est tout ! ».

Bien entendu, les quatorze émissions dramatiques que professionnellement j'avais écrites pour la télévision sous le pseudonyme de Jean le Paillet, entre 1958 et 1963, furent obstinément éreintées par ce même journal objectif, quel que fût l'accueil favorable de ses confrères.

Il y eut jusqu'aux interdits professionnels prononcés à la RTB par certains responsables de rubriques chaque fois que quelqu'un souhaitait programmer l'un de mes textes : « Vous ne savez pas qu'il est franc-maçon ? ... ».

Au début, cet acharnement m'excita prodigieusement. J'avais, par la rogne des médiocres, la sensation d'exister pleinement. À la longue, il me devint indifférent. Et si, en fin de compte, je m'écartai de la production professionnelle à la RTBF, ce ne fut pas en raison de la rage et l'envie des impuissants, mais pour l'absence de politique culturelle valable dans l'Institution, en ce temps-là, comme aujourd'hui.

Monsieur Tout Blanc (septembre 1958)

Pour la reprise de la saison radio – en 1958, cela prenait quelque importance – j'avais développé *Philosophie et chanson populaire*. Quelques chansons illustraient le texte ; on y retrouvait Georges Brassens, Catherine Sauvage, Mick Micheyl et Léo Ferré avec *Monsieur Tout Blanc*, chanson de bonne source anar et loin du sirupeux sentimentalisme où Ferré s'est englué depuis.

L'INR avait déjà diffusé ce disque ; mais l'auditeur distrait n'imaginait pas qui pouvait être ce *Monsieur Tout Blanc* ; peut-être un Tino Rossi ou quelque autre prince charmant ?

Cela s'enregistrait quelques heures avant l'émission. Le préposé souhaita, au-delà du texte de présentation, entendre les disques. Il en devint tout pâle, non par mimétisme, mais parce qu'il constatait la flagrante « offense à un État étranger » sanctionnée par les règlements.

Il me déféra donc au chef du service littéraire, lequel se référa au directeur des émissions parlées, lequel transféra la responsabilité finale au directeur général f.f.

Anastasie et les Hommes
Mémorial pour trente années de radio-télévision

Je demandai pour quelle raison ce disque m'était interdit, à moi et rien qu'à moi, laïque. Le directeur f.f. vérifia les diffusions antérieures ; il conclut : « Vous avez raison ; diffusez-le ! » ; ce qui fut fait.

Sur le moment, je ne vis dans cette victoire qu'une maladresse du directeur f.f. Aujourd'hui, je crois davantage à son souci sincère d'équité, même poussé naïvement au-delà des limites que lui permettaient ses coreligionnaires politiques.

Le lendemain déferlait le traditionnel courrier de protestation, la presse bien-pensante s'indignait, deux questions parlementaires étaient posées au ministre compétent, demandant une sanction ; le plus piquant étant que ces deux parlementaires Psc réclamaient une sanction au ministre Psc à l'égard du directeur général f.f. Psc.

Un mois plus tard, voilà que meurt Pie XII ! Selon l'usage, la radio n'émet que de la musique sérieuse, dite de circonstance. Sur la mire de la télévision précédant l'information, on ajoute un fond musical. Le régisseur de service, informé, grâce à l'« affaire », qu'il existait un disque évoquant le pape défunt, fait entendre au téléspectateur, en attente, *Monsieur Tout Blanc* de Léo Ferré. À tout le moins, le premier couplet et refrain, car la réaction de la direction fut remarquablement prompte.

Et deux ans plus tard, dans un classique télescopage de l'histoire, la presse bien-pensante me citait comme « celui qui avait osé diffuser *Monsieur Tout Blanc* le jour de la mort de Sa Sainteté le Pape Pie XII ».

Denis Asclépiade (1962)

Le répertoire dramatique comporte peu d'œuvres d'inspiration laïque. Et voilà que, en 1962, en télévision, la RTF en programme deux à quelques semaines d'intervalle : *Denis Asclépiade* de Pol Gaillard et *Le chemin de Damas* de Marcel Heydrich.

À cette époque, où le câble n'existait pas et où la captation directe ne permettait pas toujours la réception depuis Lille, la RTB retransmettait en direct ou en différé la plupart des émissions dramatiques de France.

Nous, les spectateurs, recevons donc *Denis Asclépiade*, ignorant tout de l'engagement de pièce. Or, il s'agit d'un *Polyeucte* à rebours, localisé au début du quatrième siècle, d'un athée qui accepte de mourir avec des chrétiens, mais qui dénonce la grande collusion qui se prépare entre l'autorité de l'Empire et celle du Pape, prêts au partage de la puissance.

La pièce, superbement interprétée par Marc Cassot et Michel Vitold, foisonnait en répliques de choc.

La presse catholique se déploya, après la diffusion à Paris, pour empêcher la diffusion à Bruxelles. En vain !

Il se passa même quelque chose qui montre bien de quel magma d'obscurantisme public nous n'étions pas encore sortis. Une proposition fut officiellement présentée au conseil d'administration de la RTB par le *Centre d'Action et de Documentation morales de la Télévision* animé par l'abbé Armand Pirard, appuyée par certains parlementaires catholiques, et demandant que les textes dramatiques soient soumis à la cotation morale préalable d'une commission catholique extérieure à la RTB. Cette proposition ahurissante fut très heureusement repoussée.

Mais, en France, même de fortes pressions allaient empêcher l'ORTF de diffuser la seconde pièce laïque, pourtant programmée en janvier 1963, le *Chemin de Damas*.

Alors, il arriva autre chose, d'encore plus édifiant. La presse avait annoncé le *Chemin de Damas*, et ce n'est qu'au dernier moment que l'ORTF annula sa diffusion. Néanmoins, le lendemain, l'*Appel des cloches* rendait compte de la pièce blasphématoire et s'indignait de l'outrage aux convictions des catholiques majoritaires; et le directeur général de la RTB recevait un volumineux courrier provenant de ceux qui se trouvaient blessés dans leurs sentiments chrétiens les plus profonds par cette dramatique qu'ils avaient vue et suivie avec peine et indignation, alors qu'elle n'a jamais été diffusée.

La transmission de *Denis Asclépiade* est restée un grand souvenir. J'obtins une copie filmée des passages les plus intenses. Nous les avons nous-mêmes diffusés dans les moments importants des anniversaires marquant notre propre histoire (cf. la revue *La Pensée et les Hommes*, 6^e année, n° 3).

Le Vicaire (1965)

La pièce de Hochgut avait fait scandale à Paris. En effet, elle mettait directement en cause la passivité de Pie XII devant l'occupation nazie et la persécution antisémite.

Nous en avons obtenu un extrait filmé. Je proposai à l'abbé Albert Zech, qui présidait la radio-télévision catholique, de participer à un débat sous le sigle de nos deux émissions.

Anastasie et les Hommes
Mémorial pour trente années de radio-télévision

Cela s'est passé le 13 avril 1965. Du côté catholique, il y avait l'historien Léon Halkin et l'abbé Zech, pour les laïques, il y avait John Bartier et moi-même.

Le débat, petit à petit, s'est orienté vers les causes historiques de l'antisémitisme. Et c'est alors qu'il s'est passé, en direct, un événement tout à fait imprévu : Albert Zech, avec une émotion bouleversante, a reconnu la responsabilité historique de l'Église catholique dans l'antisémitisme ; et tout en la séparant nettement de la monstruosité nazie, il a déploré l'influence que l'Église d'autrefois avait pu exercer sur les attitudes du présent.

Et ce fut, cette fois-ci, contre les paroles sincères de l'abbé Zech que réagirent les intégristes catholiques de la bonne presse.

Il y eut par la suite d'autres débats organisés en commun. Cela s'est arrêté vers 1975. Pour ma part, je le regrette vivement.

Ajoutons aussi, à propos du Vicaire, que nos amis flamands du *Vrije Woord* n'obtinrent pas l'autorisation d'aborder le sujet à la BRT. Nous leur avons accordé l'hospitalité dans notre tribune, leur permettant ainsi de s'exprimer à la fois sur *Le Vicaire* et sur la censure. Le même genre d'interdiction devait les frapper deux fois encore, et nous avons pu les dépanner en leur prêtant un film sur *ce que je crois* de Jean Rostand, et par ailleurs sur *Bruegel philosophe humaniste*.

Le Pacte des ondes (23 novembre 1963)

La programmation à la RTB de deux films ressortissants à la nouvelle vague, devenus aujourd'hui des classiques, *Jules et Jim* de François Truffaut et *À bout de souffle* de Jean-Luc Godard, avait déclenché l'offensive des milieux bien-pensants sur la base des cotations morales de la DOCIP.

N'ayant pu obtenir l'interdiction de *Jules et Jim*, l'offensive repartit de plus belle contre *À bout de souffle*, la presse catholique actant que :

« Si les mandataires Psc au sommet de la RTB s'insurgeaient contre des spectacles proscrits par la DOCIP, les socialistes, immoraux et cyniques par nature, les soutenaient, cependant que les libéraux faisaient pencher la balance du mauvais côté. »

Cette fois, le conseil d'administration reporta la diffusion de *À bout de souffle*, initialement prévue pour le 13 novembre 1963.

Le 16 novembre, divers représentants laïques envoient une lettre ouverte au conseil d'administration de la RTB.

La lettre, assez longue, disait notamment :

« Notre protestation n'est nullement inspirée par le fait que les interventions contre lesquelles nous nous insurgons émanent de milieux catholiques. Elle serait tout aussi véhémement si les intervenants s'inspiraient de principes discriminatoires différents qui auraient, néanmoins, en fin de compte, également pour effet d'asservir l'information ou la diffusion culturelle aux impératifs d'un groupement particulier. »

Le 19 novembre, le Sénateur Wiard interpelle le gouvernement. L'on s'attendait à une belle bagarre. Et puis voilà que les représentants des émissions religieuses et philosophiques se rencontrent et élaborent une déclaration commune.

Essentiellement, cette déclaration reconnaissait un certain nombre de principes :

« Le progrès ne résulte pas de la restriction du droit de penser ou de s'exprimer librement, mais bien d'une connaissance adéquate de la réalité, permettant à l'homme de fonder son jugement et de motiver son action.

Dans une société pluraliste, toute information objective, toute croyance sincère, toute œuvre d'art doit pouvoir être communiquée, quel que soit son engagement particulier.

Toute 'censure' au sens strict est d'ailleurs interdite par notre *Constitution* ; elle est, de plus, contraire à l'esprit de nos lois et de nos mœurs politiques et sociales. »

Pour le reste, la déclaration prévoyait une méthodologie d'éducation permanente, tant pour les adultes que pour les enfants, et qui devait éliminer toute censure motivée par des critères dits moraux. Les moyens concrets de cette pédagogie, clairement rattachés à la situation de 1963, sont presque totalement dépassés aujourd'hui.

Le texte était signé par Albert Zech, Armand Pirard et André Schroeter pour les groupements catholiques, par Wilfried Hoyois pour les protestants, par Robert Hamaide et Georges Van Hout pour les laïques.

Envoyé au Conseil d'Administration de la RTB, communiqué à la presse, il permettait de clôturer la querelle en cours.

Singulièrement, il ne fut guère apprécié dans les milieux de la Radio-télévision.

Anastasie et les Hommes
Mémorial pour trente années de radio-télévision

Pour le conseil d'administration, composé comme il l'a toujours été de délégués politiques, il s'agissait de l'ingérence d'un groupe de pression ; pour les milieux politiques, la déclaration commune neutralisait un conflit peut-être rentable ; pour les intégristes, le libéralisme des représentants chrétiens était une trahison ; pour certains laïques, tout accord avec les catholiques ne pouvait cacher qu'une duperie ; pour les journalistes et programmeurs, cette pacification réduisait la provocation à la normalité. Bref, il n'y eut que l'opinion publique à l'approuver.

Revu aujourd'hui, le texte n'énonçait que des évidences. Il va de soi que sans cet accord, les principes de la programmation auraient évolué exactement de la même façon, quoique plus lentement au début. Son plus grand mérite aura été de nous épargner une « guerre des ondes » inutile et de contraindre dès lors les politiciens à découvrir d'autres terrains de conflit pour justifier leur vigilance.

Et aujourd'hui ? ...

Certains des souvenirs rappelés ici paraîtront invraisemblables, inimaginables, à ceux qui n'ont pas vécu le temps des origines.

Et pourtant, la réglementation actuelle est devenue, par ses dispositions écrites, beaucoup plus contraignante que l'ancienne.

Tout d'abord, non seulement le fameux article 28.3 de la loi du 18 mai 1960 reste toujours d'application, mais il se trouve renforcé par l'arrêté royal du 9 août 1979, signé par le ministre Hansenne.

Nous trouvons, dans cet arrêté, relativement aux émissions concédées :

« Art. 3.2. Ces émissions peuvent avoir pour objet des documentaires, interviews ou reportage sur des faits d'actualité générale à l'exception toutefois de l'actualité quotidienne.

Art. 4.1. Les associations et fondations reconnues construiront leurs émissions positivement en évitant les attaques personnelles; elles éviteront également de blesser les opinions et les sentiments d'autrui.

2. Doit être écarté tout texte ou image de caractère agressif à l'égard des institutions, des systèmes, des convictions ou des représentants d'autres doctrines religieuses ou laïque.

3. Doit de même être écarté tout programme dont la qualité artistique est jugée insuffisante. »

Examinons ces articles, relativement récents :

Art. 3.2. : indépendamment du fait qu'un reportage n'est pas l'« objet » [sic], mais la forme d'un sujet, il me paraît impossible de séparer l'actualité générale de l'actualité « quotidienne » (?) ; la première peut se concrétiser dans la seconde et celle-ci peut se répercuter dans celle-là; un excellent exemple : la catastrophe du Heysel ;

Art. 4.1. : si l'« attaque personnelle » (encore à définir) doit effectivement être évitée, la vulnérabilité des opinions et sentiments d'« autrui » est plus l'affaire d'autrui que la mienne ; si quelqu'un se trouve agressé par la violence ou l'érotisme d'un film projeté dans une salle spécialisée, il lui suffit de n'y pas entrer ; de même, si des opinions laïques critiques à l'égard des religions choquent le croyant, il lui suffit de ne pas suivre des émissions clairement annoncées et définies.

Art. 4.2. : aux termes de cet article, il ne serait pas permis de répondre aux fulminations et interdictions publiques émanant aussi bien du Pape Jean-Paul Wojtyla que de l'Ayatollah Khomeiny ; curieusement, par ailleurs, cet article ne vise que le religieux et le laïque, le politique semblant exclu ;

Art. 4.3. : ah, que cet « artistique » est d'un goût admirable ! ... et comment réagira-t-on lorsque – et c'est le cas – les moyens financiers mis à disposition ne permettront plus l'emploi d'une forme attrayante, variée, utilisant pleinement les ressources techniques de l'audiovisuel ?

Nous trouvons *in fine* :

Art. 5.2. : « En cas d'infraction (...) le conseil d'administration peut soit suspendre provisoirement les émissions confiées à l'association ou à la fondation intéressée, soit retirer à celle-ci la reconnaissance dont elle bénéficie. »

Étrange menace dont la seconde disposition est inapplicable, sauf remplacement de notre régime démocratique par quelque dictature à venir !

Fort heureusement, ces dispositions sont depuis quinze ans interprétées on ne peut plus largement par les représentants de l'Institut ; et les rares problèmes apparus ont toujours été réglés intelligemment, après discussion ouverte. Il n'en reste pas moins que les textes sont là et que la *Communauté française* d'après 1985, qui n'est plus celle du ministre Hansenne, aurait peut-être intérêt à réactualiser un arrêté aussi mal rédigé qu'inapplicable.

Au terme de cet article, je ne puis donc que me réjouir de l'évolution vécue au cours de ces trente années. Un regret pourtant : c'est que le mûrissement bénéfique n'ait pas été accompagné d'une évolution parallèle

Anastasie et les Hommes
Mémorial pour trente années de radio-télévision

dans les moyens de production et de création. Là, compte tenu de la situation des médias hors de nos frontières, nous nous trouvons, en général, confinés dans l'amateurisme ; et je ne parle pas uniquement des émissions concédées.

Autrefois, l'on ne pouvait pas tout dire, mais on en possédait les moyens ; aujourd'hui, tout (ou presque) peut être dit, mais où restent les moyens ?

Analyse de la présentation d'un événement à la RTBF : visite d'un pape en Belgique

Marthe VAN DE MEULEBROEKE

Les téléspectateurs ont tous été frappés par la profonde différence entre la relation du voyage de Jean-Paul II aux Pays-Bas et les images de sa visite en Belgique.

Bien sûr, le petit écran a reflété des réalités. Comme la Suisse, qui, elle aussi, a réservé au pape un accueil mitigé, la Hollande est un pays où les traditions protestantes restent fortes. Les catholiques eux-mêmes y apprécient moins qu'ailleurs la « papolâtrie ». Les théologiens hollandais comptent parmi les plus hardis. À Vatican II, leurs évêques ont fait des interventions remarquées. Depuis, Jean-Paul II en a nommé d'autres, plus traditionalistes, mais n'a pu encore assécher le bouillonnement des idées. Aussi les contestataires chrétiens n'ont guère aimé ce voyage pontifical. Ils auraient au moins souhaité rencontrer le pape et lui expliquer de vive voix leur point de vue. Les organisateurs en ont décidé autrement et la contestation s'est faite « sauvage ». Le spectacle, du coup, n'a pas manqué de sel.

La Belgique, on le sait, est de tradition culturelle catholique. Grâce à l'Inquisition, ne l'oublions pas. D'abord gagnée aux idées protestantes, toute une partie de l'élite flamande et wallonne a dû fuir vers le Nord au XVI^e siècle. La Belgique est donc *restée* catholique. Seule, la révolution industrielle a permis le développement de mouvements modernes d'émancipation, dont notre « laïcité ». Est-ce à dire qu'en dehors des « laïques », plus personne ne bouge ? Évidemment non. Il existe une contestation très réelle dans le monde catholique belge. Quand un prêtre, toujours en fonction, écrit : « Bien des préoccupations qui agitent la communauté et l'institution religieuses ne semblent plus aussi importantes : l'essentiel me paraît ailleurs. Je ne suis devenu étranger ni au message évangélique, ni au message évangélique, ni à la communauté des chrétiens, mais au fonctionnement actuel de l'Église » et qu'il ajoute : « Ce que j'ai vécu depuis dix ans me permet de deviner pourquoi tant de nos contemporains, jeunes et adultes, se désintéressent

de l'Église, de ses institutions, de ses prises de position »¹, quoi qu'on dise, cela donne le ton.

Il reste à se demander si cette contestation, active ou passive, est quantitativement importante. Il est souvent difficile d'y répondre. Liliane Voué et Jean Rémy montrent la contradiction qui oppose le développement de ce qu'ils appellent le « pilier catholique » et la pratique religieuse. Le pilier catholique (réseaux socioculturels, enseignement, syndicats, mutuelles) semble gagner d'autant plus de terrain que les services publics en perdent, en efficacité notamment, et que la mode est à la privatisation. Le pilier catholique est donc de plus en plus fort. Ce qui est de nature à inquiéter les laïques. À juste titre. Mais il ne faudrait pas en conclure que la foi dans l'autorité de l'Église augmente parallèlement. La pratique religieuse diminue. En 1976, trente pour cent seulement de Belges assistent à la messe. En 1984, trente et un pour cent de ceux qui se disent pratiquants « ne se confessent jamais » et « vingt-six pour cent seulement estiment que les relations sexuelles avant le mariage sont toujours condamnables »². On ne peut nier qu'ils ne fassent la preuve par là d'une plus grande autonomie de conscience. « Il faut dépasser la morale du permis et du défendu » a-t-il été déclaré au pape. Sans pour autant rejoindre les rangs des « laïques ». Peut-être cela nous paraît-il étrange. Mais c'est un fait. Dont nous avons à tenir compte.

Comment dans ces conditions avons-nous « bénéficié », si j'ose dire, d'un *show* religieux de quarante-deux heures, parfaitement mis au point par la droite catholique et toléré par les « laïques » que nous sommes ? Nous devons ce « succès » à l'excellente coordination de ceux qui y avaient intérêt. Tout a concouru à rendre l'image triomphaliste. Tout : aussi bien à l'intérieur des murs de la cité Reyers qu'en dehors.

Voyons d'abord les *facteurs extérieurs* à la télévision ?

Quelle stratégie l'Église a-t-elle utilisée pour attirer le *nombre* ?

Dans la grisaille des années de crise et de disputes, une fête, cela réjouit les cœurs. Cette liturgie de masse ne manquait pas de beauté. Elle a rassemblé les croyants les plus sincères (ce dont nous ne doutons pas). Mais aussi les curieux. Un exemple, Monseigneur Danneels s'est étonné que tant d'enfants soient venus à Gand. Or il n'ignorait sûrement pas que le ministre de l'Éducation nationale, monsieur Coens avait accordé un jour

¹ Cf. Pierre DE LOCHT, « Regard sur l'Église francophone de Belgique », dans *La Revue Nouvelle*, mars 1985, p. 255.

² *Ibid.*, « Les évolutions divergentes du monde catholique belge », pp. 227-241. Les auteurs s'appuient sur plusieurs documents.

*Analyse de la présentation d'un événement à la RTBF :
visite d'un pape*

supplémentaire d'*extra-muros* aux élèves et professeurs (de tous les réseaux) qui désiraient aller à la rencontre du pontife.

Quelle stratégie pour donner le spectacle de l'*unanimité* ?

Les mesures de sécurité, qui s'imposaient évidemment, ont contribué à l'effet d'unité. Sur la Grand-Place déjà, nul n'était admis s'il n'avait montré patte blanche. Le jour de la messe à Koekelberg, des calicots contestataires avaient été déployés le long des façades de maisons privées. La police les a fait enlever. Le petit écran n'a pu refléter en direct ce qui avait été supprimé au préalable. En outre, à la différence des évêques hollandais, l'Église belge avait eu la sagesse d'autoriser une contestation, légale en quelque sorte, qui a pu s'exprimer officiellement par la voix de groupements laïcs catholiques.

En termes évidemment mesurés. Même l'opposition a donc trouvé sa place dans ce spectacle harmonieux. (Opposition portant sur le rôle joué par les laïcs et les femmes, sur la morale sexuelle (contraception) et sociale (théologie de la libération). Dépassement de la morale du permis et du défendu. Exigence d'une autonomie plus grande).

Reste l'*accueil de l'événement* à la RTBF, accueil curieux, en ce sens qu'il avait été préparé de longue date par les organisateurs catholiques de la télévision et trop peu par les autres. Ce point de vue est étayé par un certain nombre de petits faits, dans la petitesse desquels on se voit contraint d'entrer.

L'année passée, dès l'annonce de la visite papale, l'administrateur général avait donné le ton. L'« opération pape » était une « opération relations publiques ». En vertu des principes de tolérance, qui sont les nôtres, il allait de soi que le public catholique avait droit à une large retransmission d'un événement aussi exceptionnel pour lui.

Avait-on prévu que le spectacle allait durer quarante-deux heures ? Ce n'est peut-être pas très clair. En tous cas, la Belgique allait devenir le seul pays à retransmettre la totalité de l'événement. Peut-être la RTBF a-t-elle voulu par là se dédouaner d'une réputation de « gauchisme » (qui me paraît d'ailleurs peu méritée).

Que s'est-il passé dans les mois qui suivirent ? On ne sait pas trop. La conduite des opérations fut confiée sans doute dès le départ à un catholique de droite : Fernand Colleye. Une note à ce sujet fut transmise à Pierre Defrock et à Dolly Damoiseau, rédacteurs en chef. Puis on ne parla plus de rien.

Le 4 mars, au cours d'une réunion du comité permanent du conseil d'administration, Hervé Hasquin et Jean-Louis Lhoest (suppléants

qui remplaçaient les titulaires absents) eurent enfin l'occasion de poser quelques questions précises pour sortir du brouillard. Combien allait coûter l'opération ? Qui désignait-on pour couvrir l'événement ? Quelles mesures étaient prises pour faire de l'information et non de la propagande ?

Par une longue note en date du 12 mars 1985, le nouvel administrateur général répondit au comité permanent. Il y était fait état de contacts pris depuis six mois avec le comité Harmel, le Cabinet du Premier ministre, le Palais royal, la Sûreté, les autorités de la CEE, l'Épiscopat, la Nonciature et les divers responsables politiques. Sur l'antenne de Télé 2, trente-cinq heures à peu près étaient prévues. La note fournissait en outre le détail des captations, les moyens mis en œuvre et les coûts ; une première estimation établie deux mois auparavant s'élevait à dix-sept millions et demi, somme ramenée par la suite à onze millions. Enfin, les noms des responsables étaient révélés : Fernand Colleye dirigeait l'équipe centrale de coordination et assurait les commentaires de continuité. Fait nouveau, semble-t-il, deux « délégués généraux » étaient chargés de superviser l'ensemble des reportages. Nicole Cauchie était désignée pour la radio et Jean-Pierre Gallet pour la télévision. Il était prévu qu'« avant, pendant et après » la visite du pape, on répercuterait « les divers avis de représentants de diverses tendances et opinions, soit dans les commentaires des reportages, soit au cours des journaux télévisés ».

Copie de cette note fut envoyée à toute une série de journalistes. Sauf à Jean-Pierre Gallet. Seule, la rumeur publique lui apprit qu'il était promu « délégué général » pour la circonstance. Les bruits de couloir allaient bon train.

Le 19 mars, dans une lettre à Georges Konen, directeur de la télévision, Jean-Pierre Gallet déplore de ne pas avoir été mis au courant, demande des précisions sur le rôle qu'il aurait à jouer et fait des suggestions. Il s'inquiète vivement du manque de préparation de l'ensemble à une date aussi rapprochée de l'événement.

Le torchon brille. Dans sa réponse, Georges Konen menace de chercher un autre collaborateur (pourtant désigné par l'administrateur général).

S'étant informé auprès de celui-ci, Jean-Pierre Gallet écrit le 28 mars à Pierre Delrock, rédacteur en chef, pour le tenir au courant du contenu de sa mission : « Il s'agit de pouvoir veiller à l'équilibre entre les diverses tendances philosophiques ou politiques et à prendre les contacts nécessaires ». Delrock approuve, mais ne prend aucune initiative.

Dès le début de l'opération, Fernand Colleye avait de son côté écrit à Pierre Delrock pour lui soumettre diverses propositions. N'ayant

*Analyse de la présentation d'un événement à la RTBF :
visite d'un pape*

apparemment reçu aucune réponse, il s'était senti les mains libres pour orienter l'information tout à loisir.

Jean-Pierre Gallet met alors sur pied une réunion de programmation. Il y est notamment décidé de consacrer quelques séquences préparatoires à la libre expression de groupes d'opinion divers. Pendant la visite du Pape aussi, il fallait maintenir au JT un climat pluraliste.

Qu'est-il résulté de tout cela ?

Sur la première chaîne, la parole fut effectivement donnée à des protestants et à des catholiques contestataires. Les banderoles arrachées par la police furent néanmoins filmées après coup. Jean-Pierre Gallet réussit à accorder une demi-heure d'antenne supplémentaire aux jeunes de la manifête à Namur, demi-heure que l'on voulait remplir par quelques disques. *La Libre Belgique* protesta contre l'intolérance du JT. Vouloir maintenir un climat pluraliste, c'en était trop. C'était plus qu'elle ne pouvait supporter.

Mieux : le 19 mai, la messe retransmise sur la deuxième chaîne. Il restait la possibilité d'avoir, comme d'habitude, un *Faire le point* sur la première chaîne. Jean-Pierre Gallet propose d'inviter sur le plateau les représentants des États généraux de la laïcité. Un des animateurs, Philippe Grollet avait écrit dans *Le Soir* du 18 mai une très belle *Carte Blanche* intitulée *Pas de supplique à Karol Wojtyła*. D'un niveau élevé, cet article laissait bien augurer de ce qu'aurait pu être un débat sur les objectifs de la laïcité. Mais Raymond Devos, Directeur de l'Information, aurait dit que c'eût été de la « provocation ». On eut donc droit à la messe. Sur les deux chaînes. L'opinion laïque ou protestante n'avait pas, elle, à se croire « provoquée ». Elle n'avait qu'à se « brancher » sur une chaîne étrangère.

Sur Télé 2, on a vu le résultat. L'abbé Pirard n'a pu commenter que la messe. Mais Fernand Colleye était bien mieux dans le genre clérical. Je ne crois pas que l'abbé Pirard se serait permis de tracer une ligne de démarcation entre les « vrais » catholiques et les « faux ». Or, dès l'atterrissage du Pape, le ton était donné. Devant la foule amassée sur le parcours, Fernand Colleye s'est écrié à peu près : « Dire que des gens qui *se disent* catholiques ont osé critiquer cette visite ! » J'ai cru rêver : un journaliste devenant théologien (d'extrême droite). Mais une accusation plus grave encore a été portée dans un mensuel catholique. Cinette Ferrière se félicite des « témoignages libres, polis, mais fermes, des chrétiens de la base qui, en Belgique (fait sans précédent dans l'histoire des voyages du pape Jean-Paul

II en Europe), ont pu s'exprimer sereinement et devant de bons micros mis à leur disposition ». Mais elle ajoute : « S'ils ont été hués, tout le monde a pu s'apercevoir que c'était par des groupes de l'*Opus Dei* dont l'impact a été amplifié pour les téléspectateurs *par la manipulation habile de micros, en des emplacements privilégiés qu'on leur avait permis hélas et ... pourquoi ? d'occuper* »³. J'ajouterai pour ma part une autre question. Si la chose est attestée, il faut savoir *qui* a placé ces micros aux bons endroits.

Le *découpage de l'image* mériterait à lui seul toute une analyse. Hasard ou autocensure due à l'atmosphère générale, on a coupé l'image juste au moment où Véronique Oruba crie à ceux qui la huent : « Merci, *Opus Dei* » (L'information, il est vrai, a été donnée). Suivant immédiatement les huées, le baiser paternel du Pape réduit l'intervention de la présidente élue de l'assemblée générale des étudiants de l'UCL au discours innocent d'une fillette qui ne sait pas de quoi elle parle. Choisisant d'autres images, et avec peut-être d'autres micros, la télévision néerlandaise a donné un tout autre impact à l'incident.

Après l'événement, il faut reconnaître que nous eûmes droit à un *Faire le point* qui confrontait les points de vue du R.P. Troisfontaines et du recteur de l'ULB, monsieur Hervé Hasquin. Le débat fut d'une haute tenue. Personnellement, j'aurais aimé qu'on eût en outre une discussion qui eût mis aux prises toutes les tendances. Une discussion comme celle que Jacques Bredael avait animée à l'Écran Témoin. C'était avant l'événement. Depuis, nous avons été à ce point matraqués que peut-être elle n'était plus possible. En outre, il est vrai, c'était une autre tribune.

Avant de conclure, posons quelques *questions*.

Le coût de l'opération d'abord ? Onze millions avaient été prévus. Qu'en est-il aujourd'hui ? Où se trouve comptabilisé le salaire de tous ceux qui ont collaboré à ce spectacle ?

Dans la foulée, deux cars Renault avaient été achetés pour sept ou huit millions. Ils devaient servir à enregistrer l'image en cas de panne de faisceaux. Finalement, ils n'ont pas été prêts à temps. Où seront-ils comptabilisés ? Des câbles ont été achetés pour cinq cent mille francs. Combien ont coûté les tentures des studios ? etc. En tous cas, il est clair que ces dépenses extraordinaires en freineront d'autres : ordinaires. Un petit exemple anodin. Un dimanche, la retransmission en direct du *jogging* de masse n'a pu avoir lieu comme l'année précédente. « Il paraît qu'il n'y a

³ L. VOYE, « Aspects de l'évolution récente du monde catholique », dans *Courrier hebdomadaire* du CRISP, n° 925-926, 26 juin 1981.

*Analyse de la présentation d'un événement à la RTBF :
visite d'un pape*

plus d'argent » a annoncé un journaliste. Le budget pour la retransmission du Festival de Rochefort ne sera-t-il pas amputé ?

Une autre question. Le temps d'antenne ? Va-t-on décompter ces quarante-deux heures qui ont été consacrées à la propagande catholique du temps imparti au Psc pendant la prochaine période électorale ? Question que d'aucuns trouveront farfelue. Et pourtant ...

En conclusion, « l'opération pape » aurait été traitée à la belge : sur Télé 2, un « direct » papiste, sur la première chaîne un JT anti-apapiste. C'est du moins ce que certains disent. Selon moi, nous avons eu un JT qui diffusait une information pluraliste, et un « direct » de tendance *Opus Dei*.

La tolérance et, mieux encore, la compréhension réciproque, bases d'un dialogue honnête, sont des valeurs infiniment fragiles et infiniment précieuses auxquelles je tiens absolument. Mais, comme disait le P. Pire, s'il faut avoir « le cœur ouvert », il faut garder « l'œil ouvert » aussi. On a laissé des gens de la droite catholique préparer l'opération depuis un an, pendant que les journalistes de tendance laïque n'étaient pas dans le coup. Si messieurs Hasquin et Lhoest n'avaient pas eu l'occasion de poser des questions précises le 4 mars, quand le comité permanent du conseil d'administration aurait-il été mis au courant et aurait-il pu réagir ? Le système pluraliste n'a pas fonctionné comme il aurait dû. On comprend l'inquiétude de certains qui traversent une crise de confiance. Ce qui s'est produit une fois peut se reproduire. Au profit de qui ?

Personnellement, je reconnais que les grandes liturgies de masse ont leur beauté. Mais on sait combien elles sont dangereuses parce qu'elles abolissent le sens critique. On sait aussi combien les mass medias peuvent accroître ce danger s'ils ne sont pas contrôlés. Surtout dans une période de crise comme la nôtre.

Une dernière remarque. Le pape à peine envolé, la tragédie du Heysel a occupé tous les esprits. Mais ceci est une autre histoire, tout aussi inquiétante.

Juin 1985

Note

K. DOBBELAERE, *Religious situation of catholics in Belgium. The secularization of Flanders*, Actes de la 15^e CISR, Lille, 1979.

L. VOYE, *Situation religieuse des catholiques en Belgique. De l'adhésion ecclésiale au catholicisme socioculturel en Wallonie*, Actes de la 15^e CISR, Lille, 1979.

Enquête réalisée par *Le Soir* en 1984.

Libre Évangile, juin 1985, p. 6.

Liberté de pensée et de langage dans les débats radiophoniques et télévisés

Roger CHIF

À la radio ou sur le petit écran, un débat est presque toujours assuré du succès. Mais à condition que l'auditeur ou le téléspectateur en attende – et en obtienne – à la fois du plaisir et du profit. À condition aussi que le sujet, le meneur de jeu, les participants contribuent à sa réussite. La qualité, elle, n'est jamais qu'à ce prix.

Pourtant, l'intérêt et la popularité de ces émissions ne sont pas dépourvus d'équivoque. On aimerait pouvoir les ranger parmi les programmes culturels qui évitent l'ennui, parmi les informations qui ne dénaturent ni le réel ni la vérité, parmi les divertissements qui m'amoindrissent personne. On aimerait surtout que les animateurs et les participants soient des hommes et des femmes de bonne foi, convaincus non de leur importance, mais de celle de leur pensée et de sa formulation. On aimerait enfin se représenter un public nombreux, vivement intéressé par un échange d'idées sur un thème de réflexion profonde ; un public curieux de connaissances, friand d'originalité, attentif et ouvert à tous les concepts ; un public assez courageux pour confronter ses opinions à celles qui diffèrent des siennes, assez tolérant pour les admettre au besoin, dans la légitimité du pluralisme.

Tout cela pour la réussite d'une dizaine d'émissions plus ou moins régulières en langue française ? Autant dire que trop de conditions exigent d'être satisfaites, que trop d'implications humaines et matérielles y interviennent pour que trop d'échecs – ou de demi-succès – ne désolent pas les plus indulgents.

Le sujet

À lui seul, un appât majeur. Aussi ne le choisit-on jamais innocemment.

En matière politique, il suffit de suivre l'actualité. La confrontation partisane fera le reste. Sans aucun effort, le responsable de l'émission ranimera la combativité non de partenaires, mais d'adversaires déclarés.

Si l'on veut entretenir la même agitation, mieux vaut choisir des thèmes de discussion relatifs à des idéologies, des faits de société, des courants d'opinion, des perplexités quotidiennes, des interrogations sans réponse depuis Homère. Les sciences humaines en regorgent. Elles procurent le meilleur terrain pour des affrontements spectaculaires. Aussi ne se fait-on pas faute de reprendre périodiquement ces sujets. Surtout s'ils traînent après eux une odeur de scandale. Émoustiller les esprits, tracasser les consciences, exacerber les sentiments, désorienter les uns et les autres : voilà ce qui vaut la peine d'être entrepris. Mais, à choisir, le public ne préfère-t-il pas digérer à l'aise et s'endormir sans nervosité ?

La turbulence, on y parvient mal, il est vrai, avec des thèmes scientifiques, littéraires, médicaux, artistiques. Et même philosophiques, en dépit des divergences de pensée, car les disputes entre orfèvres lassent très vite. À moins de faire sensation, de frapper fort et loin, sinon juste, ceux-là ne recueilleront que l'intérêt d'une mince frange du public. S'explique ainsi un abaissement du niveau des thèmes de discussion au cours des dernières années. Popularité oblige.

Pour dix-neuf émissions sur vingt, on choisit des questions trop vastes eu égard au temps dont on dispose. Les responsables ne semblent pas s'en rendre compte. Sont-ils inquiets de rester en panne avant l'heure ? Ou si c'est par mégalomanie ? D'habitude, ils s'en tirent avec désinvolture en reconnaissant qu'il faudrait trois émissions pour en faire le tour. Ils ne croient pas si bien dire : le thème de la discussion a été mal délimité ou bien ses frontières se perdent à l'horizon. Pour tout correctif à cette maladresse, ils ajoutent quelques interlocuteurs. Nouvelle bévue : montre en main, chacun aura d'autant moins le loisir de s'exprimer. On avancera donc, si l'on avance, les pieds trébuchant dans les redites ou mal assurés dans les digressions. On devra se contenter de l'incomplet et du superficiel.

Plus grave encore. Quoique généralement circonspect, encore que crédule ou méfiant selon le cas, le public, lui, aura l'illusion de se familiariser, en trente ou cent minutes, avec tous les aspects d'une question d'importance. À ses yeux et à ses oreilles, tous les éclaircissements en ont été fournis par des esprits compétents, déliés, honnêtes. Quand les *dossiers* se referment, que les *analyses* se concluent, que prennent fin les *radioscopies*, il s'en faut de peu que chacun ne croie en savoir autant que tous les spécialistes réunis. Tout, vous dis-je, a été dévoilé sur la peine de mort, l'avortement, l'euthanasie, le cancer, la prostitution, les sectes, la

*Liberté de pensée et de langage
dans les débats radiophoniques et télévisés.*

xénophobie, la psychanalyse, le régime carcéral, la fiscalité, les phénomènes paranormaux... et quelques autres menus *problèmes* de même farine.

Comme il est réconfortant de s'en persuader ! Il le serait davantage encore d'espérer qu'à partir d'ici, le public va pousser son investigation, se mettre à réfléchir plus finement. Mais tant d'objets le sollicitent ! Et la paresse intellectuelle est ce qu'elle est, autrement dit fort répandue. Demain, un autre thème ne viendra-t-il pas gommer celui de ce soir ?

Car tout ici est victime de l'usure. Les sujets eux-mêmes n'échappent guère à un désintérêt qui les désamorce pour avoir trop servi. Jusqu'au présentateur, qui a commencé par surprendre et séduire, qui ensuite a créé un besoin et assuré le confort des retrouvailles périodiques, finit par devoir céder la place à un autre, dans une formule renouvelée. Et pourtant ...

L'animateur

Voici la figure axiale de l'émission. C'est lui qui choisit le sujet, en assure la documentation, invite les participants, trace l'itinéraire du débat –, et le reste. Qu'il se borne à prétendre informer ou que son objectif soit d'opposer des personnes et des idées, il ne se contente pas de savoir où il veut aller. Il y conduit ses interlocuteurs, le plus souvent avec une spontanéité fautive et une vraie connivence. Posant les questions, il en tonnait presque toutes les réponses. Si un intervenant oublie un détail, on lui rappelle opportunément ce que plus tôt, hors antenne, il a déclaré, et dont il néglige à présent de faire état.

Le meneur de jeu accorde et retire la parole, quand et comment il lui convient. Soucieux de précision, il n'hésite pas à traduire en clair ce qui est resté confus. Gourmand de relief, il s'évertue à souligner en rouge ce qui a manqué d'accent.

Tant de liberté, tant de pouvoir ne va pas sans obligations morales. Du courage dans ses choix, de la loyauté dans ses interventions, partout et toujours la plus stricte honnêteté intellectuelle. De plus, chacun le souhaitera plus intelligent qu'opportuniste, plus énergique que pétroleur, et doué de moins d'astuce que d'humour.

Il ne lui en faudra pas moins pour interrompre ou laisser interrompre un contradicteur oiseux, pour exploiter une observation qui déclenche un écho ou qui ouvre sur une voie neuve, pour récapituler ou anticiper à bon escient.

Exigera-t-on de lui une objectivité totale, c'est-à-dire impossible, malgré ses propres convictions tout à fait légitimes ? Sur le thème qu'il traite, n'est-il pas lui-même engagé ? Lui reprochera-t-on de rechercher le passionnel ou le scandaleux, et d'en aggraver l'examen par le choix de participants que tout oppose ?

On serait enclin à penser, comme à l'ordinaire, que son indépendance donne plus de poids à son engagement et plus de prix à sa responsabilité. L'émission est une entreprise dont il accepte les risques. Pourquoi ne serait-elle pas la tribune où, le premier de tous, il s'exprime ?

Ce qu'on serait en droit de réclamer, ce n'est pas un neutralisme tout à fait improbable, on le répète. N'admet-on pas l'affirmation ouverte des convictions dans les programmes des partis, des syndicats, des associations religieuses ou laïques, même et surtout sous forme de débats ? Ce qu'on attendrait plutôt, c'est qu'aucun prétexte n'autorise à travestir le réel, aucun intérêt à déguiser la vérité, aucune frénésie à prendre la bonne foi en défaut.

Quant au reste... Laissons donc les anciens combattants ou les nostalgiques de mai 1968 demeurer conformes à ce qu'ils ont été, autrement dit à combattre le conformisme. Guérit-on jamais complètement de sa jeunesse ? Laissons les pyromanes allumer leurs petits incendies au profit du marginalisme, même s'ils nous devancent pour saisir l'extincteur. Laissons les pyrotechniciens tirer leurs feux d'artifice, même avec des pétards mouillés. Nous laissons bien les modérateurs, comme on dit parfois, ronronner dans la grisaille pour quelques vieillards somnolents. Le public, espérons-le, reconnaîtra les siens.

De toute manière, l'animateur d'un débat n'est ni un arbitre ni un juge. Moins encore celui qui décerne des mentions. Lui aussi participe au jeu. On le saisit mieux à l'entendre tirer des conclusions provisoires, énoncer ou taire la synthèse finale, solliciter d'un participant moins son opinion personnelle que celle qui accommode le mieux le présentateur lui-même.

Décrivant Versailles à la mort du Grand Dauphin et les réactions diversement nuancées des courtisans, Saint-Simon parle de ceux *qui montraient bien de quelle boutique ils étaient balayeurs*. Aujourd'hui, l'œil du mémorialiste, c'est la caméra. Il n'est personne sur le plateau des débats qui ne révèle d'entrée de jeu par quel courant d'opinions il est séduit, conduit, emporté. Comme nous tous ? Mais oui. Les uns et les autres, en effet, nous sommes engagés, le sachant ou non, au service de quelques idées, éclairés de quelques convictions, mais peut-être attentifs à contrôler sans fin si nous n'errons pas. On ne peut jamais l'oublier.

Les participants

Ce sont des femmes et des hommes dont le rôle est de nous y aider. Non qu'ils ne soient encombrés eux aussi de quelques bagages dont nous ferions mieux qu'eux encore l'économie. Mais ce qui nous importe, c'est qu'ils ne se dérobent pas à la responsabilité de leur participation.

Au premier rang, on hésitera à exiger d'eux ou la compétence ou l'honnêteté intellectuelle. Pourquoi pas l'une et l'autre ? Viendra ensuite la tolérance, dans la faculté de laisser parler les autres, ce que réclame déjà la politesse. Sans oublier cette technique de la discussion qui fait écouter l'interlocuteur jusqu'au bout plutôt que de l'interrompre –, ou bien, sans l'entendre, de préparer en catastrophe et à tout prix, une réplique d'ailleurs en porte-à-faux. On y ajouterait volontiers la ferme résistance aux sollicitations de qui que ce soit, l'indifférence à la popularité que glanent sans peine les manipulateurs d'opinions démagogiques, les agressifs, les hargneux, les hurleurs.

Car la passion se met plus naturellement au service des idées fausses que des idées justes. De là l'éloquence spontanée qui jaillit pour défendre les mauvaises causes, et l'embarras inguérissable de ceux qui en soutiennent de bonnes.

À l'inverse de la radio, la télévision donne à voir les traits du visage, les gestes impulsifs, les attitudes incontrôlées. Elle fournit des indications furtives sur les aptitudes et les caractères, les séductions et les disgrâces, la sincérité et le déguisement. On en oublierait parfois d'écouter ce qui se dit pour ne remarquer que ce qui se voit.

Or, le but des interventions reste d'éclairer le public sur une question et de l'incliner à y réfléchir. Comptent donc pour rien l'insignifiant, le pittoresque, l'accessoire, le contingent, le particulier. Celui qui devrait faire la meilleure figure, ce n'est ni le plus habile dialecticien, ni le plus insidieux diseur, ni l'asséneur de platitudes le plus robuste. Ce n'est pas non plus telle femme ou tel homme éloquent ou charmeurs, mais, indépendamment des personnes, les considérations sensées, exactes, généreuses. Car le débat devient pernicieux dès qu'il donne de l'essor au savoir-faire plus qu'au savoir, à la foi plus qu'à la bonne foi, et à l'habileté plus qu'à la rectitude. Aucune place ici pour le vedettariat.

On discuterait longuement sur le nombre optimal des participants au débat. C'est affaire de sujet, de temps disponible, de l'allure qu'on veut donner à la discussion. Mais plus s'élève leur nombre, moins le thème prend de hauteur.

Deux personnes ne nous font assister qu'à un interrogatoire. Trois ou quatre éclairent la question sous des angles différents, rarement opposés. Les interventions se distribuent en succession, mais, si l'on ose dire, en parallèle. Tout au plus arrive-t-il que l'un détaille une précision en marge, que l'autre répare une omission mineure, si bien que tous deux rectifient et cisèlent en artisans zélés. On joue là paisiblement une musique de chambre.

Cette conversation de salon est rarement excitante. Parfois exquise, elle ne deviendra jamais le régal d'un grand public. En somme, elle atteste que Léon-Paul Fargue n'avait pas tort d'observer : *On ne discute vraiment bien que lorsqu'on est d'accord.*

C'est plutôt aux percussionnistes que certains animateurs, avides d'une large audience populaire, empruntent les instruments de leurs polyphonies. Ils cherchent la dissonance et trouvent comme il se doit un charivari sans accalmie.

Pour y réussir, ils ne choisissent pas seulement un sujet très controversé ou scabreux, ils ménagent des coups de théâtre dans le déroulement de la discussion. S'ils convoquent de nombreux participants, c'est par goût du contraste, non par souci du pluralisme des opinions ou par celui de les équilibrer. Témoin les couples où l'antinomie est essentielle et garante d'affrontements irréductibles. Un magistrat et un détenu soi-disant mal jugé, un médecin et un malade soi-disant mal soigné, un professeur et un étudiant soi-disant mal instruit... Fièvre garantie sur le plateau. Émotion assurée dans les familles. C'est ce que le plus talentueux, le plus efficace, le plus provocant des meneurs de jeu appelle donner la parole à ceux qui ne l'ont jamais.

C'est peu de dire que cela se sent. Parce que la discussion requiert quelques recettes techniques indispensables. Elles s'enseignent peu, mais s'apprennent à la réflexion, et par l'expérience. Faute de quoi, des erreurs dans le raisonnement, des maladresses dans l'expression. Comparaison qui se veulent raisons ; exemples qui sont tenus pour preuves ; cas particuliers élevés à la hauteur d'une portée générale ; opinions considérées comme justes parce qu'elles en contredisent une autre qui, elle, est fautive ; syntaxe concassée ; vocabulaire pourri de contresens : on n'en finirait pas d'énumérer toutes les faiblesses qui éclatent dans la conduite de la pensée et du langage.

On n'y peut rien : l'époque est celle où l'expérience vécue et le témoignage brut font prime sur la conscience critique qu'en prend dans l'abstrait un esprit réfléchi.

*Liberté de pensée et de langage
dans les débats radiophoniques et télévisés.*

Par bonheur, le temps s'achève en Belgique des brillants cerveaux qui croyaient déchoir en vulgarisant avec clarté. On ne voit, on n'entend plus guère ces pontifes de faculté ou de haute institution crucifiés à l'idée de mettre à la portée du commun des notions difficiles sans doute, mais surtout maintenues obscures dans la crainte de devenir banales ou simplement compréhensibles. Non que la science soit aujourd'hui plus accessible et le public plus familiarisé avec elle. Mais c'est comme un don de communication et une assez miraculeuse modestie qui sont descendus des nuages pour éclairer ces têtes laurées.

En revanche, qui nous délivrera des Trissotin et des Vadius, des Diafoirus et des écoliers limousins qui n'en finissent plus de faire des prestations d'haltérophiles avec des lieux communs, tous engins truqués et enrubannés de galimatias, de charabia et d'amphigouri ? Quel autre Rabelais, quel nouveau Molière convoqueront au tribunal du ridicule et de la décence intellectuelle ces bouffons pervers et leurs idées boursofflées que travestit un jargon à la mode ? C'est peut-être eux, en dernier ressort, qui desservent le plus dangereusement les débats. Qui disqualifient aussi, aux yeux du public, ceux qui font métier de comprendre et d'expliquer quelque coin du réel.

Le public

Rêvons un moment... Ou poussons l'optimisme jusqu'à imaginer des milliers de gens qui participent chez eux à un échange d'idées sur un sujet donné. Qui dénombrent, sélectionnent, valorisent les résultats d'expériences, de lectures, de réflexions. Qui finissent par ébaucher une synthèse où chacun peut, selon sa faim, ou fortifier son savoir, ou affiner sa sensibilité, ou enrichir sa vie, et peut-être améliorer son caractère et sa conduite.

Ce public-là, il existe. Du moins on nous l'assure. Mais disséminé, moins assidu qu'on croit, trop peu disponible pour la critique intellectuelle et morale.

Relevés, sondages, enquêtes, témoignages de toute sorte révèlent que les débats sur les ondes n'arrachent les faveurs populaires qu'aux dépens de leur spécificité culturelle. À moins d'un sujet dans le vent, d'un animateur anarchiste, de participants qui parlent comme on fouette, peut-on attendre une vaste écoute ? Aussi, à la limite, multiplie-t-on les affrontements qui frôlent l'intransigeance, l'intolérance, le sectarisme. Ils soutiennent certaines émissions où le choc des mots compte plus que la confrontation des idées,

où le heurt des convictions pèse moins que l'hostilité des caractères, où la passion enlève à la lucidité son droit h la victoire.

En réalité, l'essentiel ici consisterait à présenter ou un spectacle ou une compétition. C'est ce que désire et réclame le plus vaste public. C'est ce qui ne va pas sans une déviation suspecte.

À la radio, tout échange de vues concentre l'attention de l'auditeur sur l'essentiel : le contenu des interventions, soit la justesse, la force, l'originalité des opinions. Ce n'est pas que le talent d'une voix bien maniée ne pousse à les faire partager. L'élégance et la précision du langage, la chaleur du timbre, les nuances des inflexions donnent aux idées les ailes de l'aigle, ou celles du papillon. Mais elles ne remplacent ni l'envergure ou la hauteur, ni la finesse ou l'éclat de la pensée.

L'intérêt et l'exigence du téléspectateur se portent aussi sur un autre objet. S'il consent à être informé, il n'accepte pas sans maussaderie qu'on l'invite à réfléchir et rechigne par-dessus tout à se sentir moralisé. Onze fois sur dix, il n'aborde pas un débat autrement qu'une joute sportive, qu'un jeu télévisé. À la rigueur, un délassément instructif. Ce qui va lui plaire, c'est l'allure d'une partie qui se joue. Il aime d'emblée distribuer entre deux camps sa sympathie et son animosité. Tout irrationnelle qu'elle est, sa réaction fait de lui un *supporter* ou un *fan*. Reprend vite ses droits l'état d'esprit des familiers du stade ou du *music-hall* !

Sur la pelouse et sur la scène, il attendrait les triomphateurs les plus talentueux et les plus spectaculaires : les musclés et les cabotins. Il exigerait des gagnants et des perdants, des premiers et des derniers. Une partie nulle a toujours quelque chose de décevant. Gloire aux vainqueurs, donc, à l'instar des concours, des tournois, des championnats, dont le petit écran le gave. Il est vrai qu'un palmarès n'est devenu immoral que dans les écoles.

Ces téléspectateurs, on leur fait aisément, et à bon compte, deux concessions qui sont des attrape-nigauds.

La première, c'est le film qui sert souvent de mauvais prétexte au débat et lui confisque une heure et demie d'antenne. Mais on aura versé au public sa pâtée quotidienne de cinéma et de fiction. En deux minutes de médiocres commentaires, les interlocuteurs se seront débarrassés de cette histoire encombrante. Il n'en sera plus question dans la soirée qu'au prix de subterfuges.

La seconde, ce sont les appels téléphoniques. Pour suivre la règle d'or de la participation ? Pour accorder la parole à cette majorité silencieuse si platement bavarde à l'occasion ? L'acolyte de l'animateur trie, écoute, regroupe les messages, selon des critères qui se devinent. Il en reste ce

*Liberté de pensée et de langage
dans les débats radiophoniques et télévisés.*

qu'on entend, autant dire peu de choses. Presque toujours des questions qui sortent du sujet, des propos d'humeur jetés en vrac, des observations excessives ou dérisoires, des remarques plus indigentes que lapidaires, l'ébauche d'un déboire personnel où la rancœur se soulage. Qui s'étonnerait que les réponses – quand on daigne en fournir – n'aient ni plus de pertinence ni plus de relief ?

S'il fallait absolument conclure...

« Le langage n'est jamais neutre, déclare Bourbon Busset. Parler, c'est affirmer et affirmer, c'est chercher à convaincre, surtout quand on s'en défend. La prétendue objectivité est une farce, on est pour ou contre ce qu'on expose, même si l'on ne s'en rend pas compte. »

Par la parole et par l'image, les moyens audiovisuels instruisent dans la mesure où ils donnent à percevoir non pas la vérité, mais la réalité des hommes et des événements. Ils en sont les échos et les miroirs. On ne discute pas un reportage. On ne met pas en doute la matérialité du fait. Tout au plus appréciera-t-on les valeurs proposées par ces documents.

Dans les débats, et là seulement s'élaborent des critiques et des projets, parfois des modèles, de ce que devraient être et les hommes, et leurs relations dans la société. Il s'agit alors non plus seulement d'informer et d'instruire, mais d'éduquer au sens le plus large. Autrement dit, comme ne manquait jamais de l'expliquer Jean Rostand, d'aider chaque être pour qu'il accède à l'humain en se dégageant de l'animalité, de l'infantilisme et de la mécanisation.

Toute cette entreprise ne va pas, nous le savons, sans des entraves qui en limitent obscurément la libre expansion. Celle de l'argent, ne serait-ce qu'afin d'inviter des spécialistes étrangers. Celle surtout d'une demi-censure : politique dans le choix des personnalités, retenues ou évincées selon la coloration idéologique du pouvoir en place ; ou socioprofessionnelles, lorsque sont à redouter les représailles des supérieurs, de l'ordre auquel on appartient, de l'organisme ou de l'administration où l'on est employé. De là les chaises vides, les voix techniquement détimbrées, les visages maintenus dans l'ombre.

Nous n'ignorons pas non plus que le spectacle de la confrontation des points de vue reste un spectacle, soit un divertissement inactif, s'il n'agite la vie de l'esprit et ne modifie la vie tout court. À partir du pluralisme des opinions et de la relativité des certitudes, le débat aide à trouver

par la critique des réponses sans référence à quelque autorité autre que strictement humaine. S'il apprend à refuser le dogmatisme, il habitue à accueillir au besoin plusieurs réponses valables en toute objectivité, et au nom de la tolérance. Mais il admet aussi que parfois aucune solution ne satisfasse.

Sans nul doute, à fournir moins de réponses qu'on ne pose de questions, on court le risque de décevoir. Il faut l'accepter, par honnêteté intellectuelle plus que par modestie. À chacun l'enivrante et dangereuse aventure de prendre ses décisions en toute liberté et de mettre sa conduite dans le prolongement logique d'une voie rationnellement choisie.

En demandera-t-on davantage aux auditeurs et aux téléspectateurs ? Sinon qu'ils comprennent que cette liberté, que cette responsabilité sont les incomparables privilèges d'une démocratie vraiment laïcisée.

À eux donc de ne jamais s'étourdir devant les hommes qui parlent ni de s'enivrer de ce qu'ils disent, de garder en mémoire que toujours le langage engage, de se mettre en alerte pour conserver leur pensée libre et leur indépendance morale, sous peine de devoir ranger les débats parmi les émissions qui se plaisent à l'abêtissement des esprits et à l'asservissement des consciences.

Information scientifique et pensée laïque

Paul DANBLON

Lorsque, voici plus qu'un quart de siècle (!), je suis « entré en journalisme » et que, cherchant à concilier le modeste acquis de mes études de chimie et un tempérament de bateleur –, (on préférerait sans doute dire aujourd'hui « un certain sens de la communication ») –, je me suis lancé dans la *vulgarisation scientifique*, je n'ai eu à lutter contre aucune concurrence : j'étais seul de mon espèce ! Autour de moi, dans le *métier*, à côté de ceux qui, sans formation académique, avaient acquis leur savoir-faire *sur le tas* (et c'étaient souvent les meilleurs !), des juristes, des « littéraires », exceptionnellement un historien. J'ai constaté rapidement que, dans le monde des journalistes, l'ignorance des sciences était telle qu'une compétence, même embryonnaire – comme la mienne ! – suffisait à conférer une qualification que personne ne songeait à mettre en doute : au pays des aveugles...

Ce statut médiocre, pour ne pas dire nul, des sciences dans le champ des préoccupations du monde journalistique reflétait assez fidèlement, me semble-t-il, l'état de *la culture générale* d'alors. L'homme cultivé s'accommodait après tout fort bien d'une ignorance *de bon ton* en physique, en chimie, en biologie – pour ne pas parler des mathématiques ! – quand il ne s'en vantait pas, arguant d'une incompétence *viscérale* de ces matières, d'une allergie d'ailleurs héritée du collègue, et se réfugiant avec complaisance dans la confortable opposition entre esprit de finesse et esprit de géométrie où, implicitement, mais nettement, tout individu raffiné avait choisi son camp. Le bien-fondé de cette attitude se démontrait par l'observation du polytechnicien, de l'ingénieur qui, sans doute pesait, mesurait, calculait, mais était irrémédiablement imperméable à l'art, à la littérature, à la culture, comme l'affirmait une boutade qui avait son succès : *un homme qui savait tout absolument tout, mais... rien de plus*. À l'opposé, le *lettré*, tournant dédaigneusement le dos aux illusions du réductionnisme de la connaissance scientifique, aurait eu accès – du fait même de ce mépris –, par des chemins *privilegiés* de l'entendement (l'intuition, le sentiment

d'évidence...), à tous les raffinements de l'émotion esthétique, et à travers eux, à une compréhension *profonde* des gens et des choses.

(Détail curieux –, mais que je ne crois pas dépourvu de signification –, la *musique* était étrangement *rangée à part* dans les intérêts culturels : les mélomanes étaient souvent indifférents aux autres disciplines, la plupart des musiciens professionnels, même de haut niveau, étaient remarquablement incultes en dehors de leur métier ; en revanche, la pédagogie musicale dans l'enseignement général réussissant rarement à transmettre aussi bien des rudiments de *technique* – lecture, audition, notation – que le goût de l'écoute, bien des adultes se retrouvaient dans la vie nantis d'une solide indifférence à la musique quand ce n'était pas de l'agressivité ! En fait, on pouvait dire sur le même ton – et sans perdre le moins du monde la face – : « Je n'ai jamais rien compris aux mathématiques » ou « Je ne distingue par un do d'un ré » alors qu'il eût été impensable d'avouer son indifférence à Rimbaud ou son ignorance des écoles de la Renaissance italienne).

J'espère qu'on me pardonnera *d'accrocher* mon sujet par quelques considérations personnelles en forme de souvenirs sur mes débuts de journaliste et sur le contexte tel que je le percevais à l'époque : c'est qu'il me semble que l'observation du chemin parcouru depuis est une bonne manière de traiter le thème qui m'a été proposé ; l'évolution est spectaculaire et pleine d'enseignement.

La grande *charnière* à la télévision belge – c'était l'INR à l'époque – a été l'Exposition de 1958 : à cette occasion, la télévision naissante dans notre pays conquiert un nouveau public et diversifie le contenu de ses programmes; le succès, sur le plateau du Heysel, *du Palais de la Science* montre qu'il y a, de la part d'un public numériquement important, un intérêt non négligeable pour les sciences et les techniques : l'antenne fait place, à côté des programmes d'information générale et politique, de sports et de divertissements, à quelques timides émissions de *vulgarisation* scientifique.

Très rapidement, on va s'apercevoir – et cela surprendra plus d'un – que les sciences sont mieux reçues par le public de la télévision que, par exemple, la littérature et les arts graphiques ou plastiques ; il se fonde chez nous¹ une *unité de production* qui se consacre à *l'information scientifique* (ce terme remplace celui de *vulgarisation*, et ce n'est pas sans raison) et le

¹ L'existence, au sein d'un institut de radio-télévision, d'une structure spécialisée dans l'information scientifique restera cependant assez exceptionnelle, hormis les cas de la BBC – où l'on note une remarquable tradition dans ce domaine – et de nos confrères de la BRT. Partout ailleurs, les sciences sont abordées occasionnellement, dans des programmes divers, sans que l'on décèle une politique *permanente* en la matière.

*Liberté de pensée et de langage
dans les débats radiophoniques et télévisés.*

public prend l'habitude de programmes réguliers qui bénéficient bientôt d'une *écoute* stable.

Comment expliquer ce succès, d'ailleurs assez inattendu ? Avec le recul, il me semble que l'on peut invoquer plusieurs facteurs.

Tout d'abord, la *déduction* de certaines personnalités « porteuses » (comme on les qualifie dans le jargon médiatique actuel) : je me souviens de l'évocation radiophonique que j'avais réalisée en 1956 à l'occasion du premier anniversaire de la mort d'Albert Einstein – mes toutes premières armes dans le métier ! – Merveilleuse figure s'il en est et bien apte, par sa diversité, par sa richesse et surtout par ce *rayonnement affectif* si particulier, à susciter les enthousiasmes. Bien sûr, j'avais dit quelques mots de l'effet photo-électrique et des deux Relativités, mais, bien entendu, c'est le *personnage* que j'avais « vendu » bien davantage que de la physique. À vrai dire, il y avait les lux : la fascination qu'exerçait « l'homme » permettait de *faire passer* de l'information concernant l'œuvre du physicien.

Ensuite, le *pouvoir poétique*, véritablement *lyrique* de certains thèmes, parfois ésotériques pourtant (la cosmologie la structure intime de la matière, l'évolution des espèces vivantes, les géométries non euclidiennes, voire la théorie des nombres ou la topologie) , dimension bien perçue déjà par un Jules Verne ou le Camille Flammarion de l'Astronomie Populaire et prise en relais un demi-siècle plus tard par la science-fiction. Ainsi donc, la science si souvent accusée de dessécher les coeurs pouvait au contraire exalter, faire rêver, épanouir.

Enfin, le *crédit* indéniable de la connaissance scientifique et de ceux qui la constituent et la détiennent : à l'époque, il est indiscuté, même – et surtout peut-être – par ceux qui en ignorent tout. Le savoir des savants (de ceux qui *savent*) offre aux yeux du plus grand nombre toutes les garanties de sérieux, d'objectivité, de crédibilité : au point que tout homme de science éminent fera figure de *sage*, de référence morale, même s'il sort de son domaine précis de compétence, celui de sa spécialité.

Mais il y avait une autre raison de parler de sciences, de porter cette *bonne parole*, dans le chef de certains, et j'avoue bien volontiers aujourd'hui que j'étais de ceux-là : il s'agissait d'une motivation idéologique, pour ne pas dire *militante*. Nous sommes au début des années soixante : à cette époque, la société belge – et donc le public de la radio et de la télévision – est encore très éloignée de cet état de pluralisme philosophique que nous connaissons aujourd'hui.

Un reportage sur le *Premier Congrès international de Cybernétique* à Namur donne lieu à un affrontement spectaculaire sur antenne entre le

président du congrès, le professeur Boulanger – un ingénieur ! –, et le R.P. Ysaie, jésuite, son contradicteur expressément désigné par un chef de service attentif ; la science s'oppose à la théologie sur la question toujours d'actualité (et toujours irrésolue) : les robots remplaceront-ils un jour l'homme dans toutes ses facultés ?

Une série d'émissions sur l'Évolution n'obtient l'autorisation d'être réalisée et diffusée qu'après la constitution, pour en gérer le contenu, d'un conseil scientifique réunissant des biologistes athées et croyants ainsi qu'un théologien. Un membre – catholique – de la direction de la télévision définit l'auteur de ces programmes comme un *zélateur de la science* (sans que cela ait d'ailleurs d'autres conséquences).

Autant de fait – on en pourrait citer beaucoup encore – qui montre que, *de part et d'autre*, la science était considérée comme une *machine de guerre* contre l'obscurantisme ou contre la foi, selon le camp dans lequel on se rangeait.

À vrai dire – et même si (heureusement pour moi) j'ai pris quelque distance avec un *scientisme naïf* qui, j'en conviens sans peine, me marquait assez alors – je pense que cette manière de voir n'était pas erronée et les craintes des uns et les espoirs des autres n'étaient pas sans fondement.

En effet, sans contestation possible, la science est, dans sa démarche même, sinon athée, au moins agnostique. Sa méthodologie, réunissant l'observation, l'expérimentation, la mesure, le traitement des données recueillies, l'élaboration d'hypothèses vérifiables et surtout susceptibles d'être prises en défaut (Popper), ne laisse aucune place à d'autres voies éventuelles d'accès à la Connaissance, ne fait aucunement appel à d'autres sources (révélation, expérience mystique). Or, comment nier les succès éclatants – et sans aucune comparaison possible avec d'autres processus heuristiques éventuels – remportés par la science depuis qu'elle s'est engagée dans cette voie rigoureuse et exigeante, mais combien fertile ?

Et cela, un public de plus en plus vaste en a pris conscience avec une double conséquence : la *valeur difficilement contestable des acquis de la science*, principalement dans ces domaines à *implications métaphysiques* (cosmologie, évolution, génétique, hérédité, chimie des formes vivantes voire de la pensée et de l'affectivité) avec comme corollaire le rejet ou au moins la critique des hypothèses traditionnelles (créationnisme, vitalisme, fixisme, dualité esprit-matière) et, au-delà, cette idée que cette méthode qui s'est montrée si rentable dans le domaine des sciences de la nature pourrait fort bien être utile ailleurs. (C'est déjà ce que Descartes proposait en suggérant d'appliquer la rigueur de la géométrie à la philosophie ; ou

*Liberté de pensée et de langage
dans les débats radiophoniques et télévisés.*

encore l'évolution de certaines sciences humaines se structurant selon des modèles inspirés des sciences « exactes »).

Ainsi donc, j'ai le sentiment irrisé net que, avec le temps qui a passé, l'information scientifique dans les médias – il ne faudrait pas négliger la presse écrite qui a largement suivi – a considérablement contribué à l'évolution des esprits vers cet *agnosticisme méthodologique* qui, à mes yeux, est l'essentiel du libre examen et donc de l'attitude laïque.

Cette technique de l'appel à des compétences pluridisciplinaires, mais aussi d'origines idéologiques différentes, c'est-à-dire de la constitution de conseils scientifiques interuniversitaires rendue nécessaire, on l'a vu, pour des raisons de réalisme, s'est évidemment rapidement révélée extrêmement féconde au point qu'elle s'est généralisée non seulement pour des programmes à caractère proprement scientifique – en médecine notamment – mais aussi pour la mise sur pied d'émissions de réflexion. Je pense notamment à ces séries intitulées *Terre des Hommes* qui ne craignaient pas d'aborder l'examen de différents groupes sociaux – catholiques, protestants, juifs, incroyants – leur demandant de témoigner de leurs croyances, de leurs engagements et de leurs rites selon une *méthode comparative*, respectueuse des consciences, certes, mais n'éluant pas l'interrogation critique : démarche fondamentalement laïque, mais rendue acceptable, car reconnue *scientifique* – psychologique, sociologique – par les conseillers (sinon par la totalité du public ou de la presse de l'époque, pour ne pas parler de la hiérarchie de la RTB !).

En fait, une telle manière de procéder n'est rien d'autre que du journalisme sérieux : multiplicité des sources d'information, analyse critique et comparative, mise en évidence des *faits indubitables*, énonciations d'hypothèses *présentées comme telles* et non comme des certitudes, *pondération* des avis ou des témoignages recueillis (ne pas confondre par exemple l'engagement d'un individu isolé ou d'un groupuscule marginal – sans l'éliminer pour autant – avec la position d'une fraction numériquement importante du référentiel social), voilà quelques principes dont le parallélisme avec une conduite *scientifique* d'une enquête est évident.

À considérer ce qui vient d'être écrit – et lu, je l'espère – on pourrait conclure à un bilan largement positif. Je ne nierai pas que, dans mon esprit, il l'est indéniablement : en vingt-cinq ans, l'information scientifique du grand public a fait son chemin – les publications spécialisées à *plusieurs niveaux*, les articles dans la presse, les programmes de télévision ou de radio en font foi – et, comme j'ai essayé de le montrer, elle a bien mérité de la

culture en général et d'une relative diffusion de l'esprit laïc en particulier. Il faut cependant nuancer et indiquer les bornes de cette évolution.

Avant tout, je suis de ceux qui pensent qu'il faut savoir limiter ses ambitions et, en l'occurrence, qu'il ne faut pas demander aux médias plus que ce que leur *vocation* leur permet. C'est ainsi que, selon moi, il faut être lucide et admettre que, sauf cas exceptionnel, ni la radio ni la télévision ne peuvent être des moyens de *transmission du savoir*, des techniques d'enseignement.

La radio – et plus encore peut-être la télévision –, de par leur *inscription* dans *l'écoulement du temps* qui est l'essentiel de leur condition, sont caractérisées par une *superficialité* de la consommation qui se confirme de jour en jour à la suite de la multiplicité croissante des sources d'images disponibles – chaînes nationales et étrangères, privées ou publiques, payantes ou non, câble, satellites, cassettes – et de par la *banalisation* liée à cette inflation (aggravée encore par la facilité technique à changer de canal sans effort). Hormis peut-être certains programmes spécifiques pour micro-publics bien ciblés – (et ce n'est même pas sûr) – les responsables des médias doivent se résigner à n'avoir que des actions plus limitées, plus ponctuelles (informer *factuellement*, signaler, sensibiliser) ce qui ne signifie pas qu'elles soient dénuées d'intérêt. Au contraire, leur concision même peut être – et doit être – un facteur d'efficacité pour le plus grand nombre possible. On peut même penser que la complexité (le contenu informationnel) d'un message est inversement proportionnel au nombre d'individus atteints. Certes on peut enrichir un peu le message (tenter quelques explications ou situer l'information dans le *champ culturel* supposé de l'auditeur), mais cela se traduira inmanquablement par une diminution du nombre d'individus récepteurs. Dans le cas d'un programme plus long et plus élaboré, le nombre de spectateurs décroît encore et l'on a pu montrer, hélas, que la rétention du savoir diffusé était très médiocre.

Le phénomène est évidemment d'autant plus marqué que la *matière* transmise est éloignée des connaissances familières ou des préoccupations courantes du public. Pas question donc de faire, à la Tv, de la physique théorique, de la chimie organique... ou du contrepoint (les disciplines impliquant une symbolique très élaborée ou une terminologie particulière sont bien sûr particulièrement fragiles)².

² Je vois d'ailleurs dans cette barrière de la symbolique l'obstacle majeur à l'accès « en amateur ». À la musique ou aux sciences exactes dont je montrais tout à l'heure la similitude, de défaveur dans la culture générale. On s'imaginera plus facilement *faire* de la psychologie, discuter d'ethnologie que résoudre une équation différentielle ou noter un *fugato*.

*Liberté de pensée et de langage
dans les débats radiophoniques et télévisés.*

Mais, par contre, la répétition d'*allusions* à des faits, à des notions, à des concepts finit par agir sur la culture générale du public. On *s'habitue* à entendre citer des termes (et les idées qu'ils recouvrent), on se familiarise avec les mots et, petit à petit, on en intègre le sens. Les journalistes scientifiques ne croient plus nécessaire aujourd'hui comme il y a vingt ans de redéfinir l'électron ou le noyau de l'atome chaque fois que ces termes se présentent ni de rappeler que les chromosomes contiennent un message génétique : le nombre de personnes qui, dans le grand public, ont acquis ces connaissances-là va croissant.

Il y a un autre aspect dans l'influence des médias qu'il me paraît important de noter : c'est ce que j'appellerais volontiers la *licitation* (qu'on me pardonne ce mot, ou tout au moins son usage inhabituel) de certaines idées, notions ou préoccupations.

Autrefois – je veux toujours dire, il y a vingt ou trente ans – beaucoup de *mots* ne pouvaient s'imprimer dans les journaux ni se prononcer sur les antennes, de même qu'il n'était pas pensable d'aborder un certain nombre de sujets, soit que l'usage ne l'aurait pas admis soit même que l'on se fût exposé aux rigueurs de la loi. C'est ainsi que, la première fois où nous avons traité de contraception dans une émission, nous étions théoriquement passibles de poursuites, la diffusion de ces informations était en principe interdite.

Les choses ont bien changé et, même si l'on enregistre parfois certaines protestations sur un laxisme que d'aucuns jugent exagéré, je pense que c'est une bonne chose que l'on puisse *parler de tout*. Il me paraît indubitable que c'est la télévision qui a fait évoluer les mentalités et les sensibilités : de voir aborder et discuter *sereinement* (cela arrivait parfois !) certains sujets considérés encore comme *tabou* par une part importante de la société, on pouvait en conclure qu'il était donc possible, admissible, *licite* de traiter de ces questions délicates peut-être, mais néanmoins mi-portantes.

Penser que tout peut ou doit pouvoir être étudié est aussi une attitude laïque.

C'est principalement dans le domaine des mœurs et en particulier de la morale sexuelle qu'une telle évolution s'est fait sentir : c'est ainsi que, au cours des années, on a vu apparaître, puis se généraliser, enfin se banaliser les discours sur les relations sexuelles hors du mariage, la libéralisation du statut des femmes, la contraception, la légalisation de l'interruption de grossesse, les pratiques sexuelles minoritaires telles que l'homosexualité ou, dans le domaine médical, des considérations sur l'euthanasie et, tout récemment, les techniques de fécondation *in vitro* ou des mères porteuses,

autant de sujets dont la simple évocation aurait été scandaleuse ou absurde voici quelques années à peine.

Satisfecit, donc ?

Oui, dans une bonne mesure avec, cependant – quoi de plus naturel ? – quelques inquiétudes, liées sans doute au succès même des médias.

Depuis une quinzaine d'années, on a vu se faire jour et conquérir une audience, me semble-t-il, grandissante divers propos hérités en droite ligne de mai 1968 : je ne contesterai pas la *santé* de cette attitude qui consistait à *secouer le cocotier*, à remettre en cause certaines autorités parfois contestables, à réclamer une circulation plus libre, moins académique des idées, à exiger le droit de remettre en question, même avec véhémence, certains acquis apparemment les mieux établis, mais je me demande s'il n'est pas arrivé – comme cela se produit parfois en physiologie (je pense à l'allergie, au choc anaphylactique, à l'inflammation ou aux maladies auto-immunes) – qu'un mécanisme en principe salutaire, en *s'emballant*, en prenant des proportions exagérées, ne provoque des dégâts plus importants que les inconvénients qu'il avait pour fonction de combattre ou simplement *d'équilibrer*.

D'accord que l'on s'interroge sur une technicité, une déshumanisation (et un prix de revient) croissants de la médecine, que l'on dénonce la surconsommation médicamenteuse sous-tendue par des intérêts mercantiles, que l'on crie casse-cou à la dépendance grandissante de nombreuses personnes vis-à-vis de leurs *drogues* (médicinales ou illégales) ou... de leur thérapeute. Mais faut-il – comme l'ont fait certains beaux esprits –, dans le sillage – de la *Nouvelle Némésis* d'Ivan Illitch, prêcher un retour à la Mère-Nature, jeter aux orties l'ensemble de la pharmacologie, vouer aux gémonies, sans le moindre discernement, vaccination et antibiothérapie et, par voie de conséquence, précipiter les gens dans les bras des adeptes des médecines prétendument *différentes, douces, naturelles, parallèles, alternatives*, voire de guérisseurs divers, de chamans, de chirurgiens philippins aux mains nues, des charlatans de tout poil ?

Je pourrais tenir des propos analogues quant à l'écologie ou l'opposition au nucléaire : ce qui m'inquiète, ce n'est pas bien entendu que l'on prétende avoir le droit de tout mettre en cause, de tout passer au crible de la critique, mais qu'on se lance dans la bataille de manière partisane, passionnelle, la cause étant jugée d'avance, l'adversaire ne pouvant être qu'un *pourri* contre qui tous les arguments (et tous les moyens !) sont justifiés : une mentalité de guerre de religion !

*Liberté de pensée et de langage
dans les débats radiophoniques et télévisés.*

Par ailleurs, force nous est de constater la permanence – voire le renforcement (avec peut-être une légère stagnation ces tout derniers temps ?) – de l'intérêt d'une fraction importante du public pour de prétendues disciplines disant se rattacher aux traditions ésotériques d'ici ou d'ailleurs – astrologie, divinations et mancies diverses, alchimie, radiesthésie³ – ainsi que pour cet immense et imprécis domaine du *paranormal* à propos duquel il faut bien reconnaître que la simple *existence de faits objectifs* est rien moins qu'établie.

Qu'on me comprenne bien : à mon sens, rien, aucun domaine de réflexion, aucune investigation, aucune interrogation n'est illicite *a priori*, mais il est indispensable que la plus grande rigueur préside aux recherches entreprises et marque les propos tenus, surtout envers le public profane : on est loin de compte.

Le plus gênant est qu'un petit nombre de scientifiques ont eux-mêmes parfois favorisé cet engouement du public pour des thèmes douteux : je pense à certains représentants des sciences humaines qui, vraisemblablement animés de la louable intention de ne pas usurper une autorité injustifiée, ont relativisé un peu trop le savoir scientifique, affirmant par exemple que les concepts de la science actuelle sont *relatifs* et *provisaires* (ce qui est vrai sans doute, mais pas au point qu'ils puissent se trouver totalement démentis dans l'avenir), que les *modèles* décrivant le réel proposés par les chercheurs (ceux qui *trouvent*) sont largement inspirés des préoccupations personnelles de leur auteur et, par exemple, de ses rapports avec la société de son temps (ce qui me paraît devoir être mieux vérifié dans les sciences humaines qu'en chimie ou en physique) ou encore que, après tout, il se pourrait fort bien que d'autres *voies heuristiques*, d'autres processus de description et de compréhension du réel (voyez *La gnose de Princeton*, le *Tao de la Physique*, etc.) puissent concurrencer voire supplanter la méthode expérimentale et rationnelle, ce qui, on l'avouera, reste encore à prouver.

Les auteurs de tels propos me font songer à certains enseignants, maîtres à penser ou responsables divers qui, dans les mois qui ont suivi mai 1968, ont couru plus vite que la vague de peur d'être renversés par elle, mais ce sont retrouvés un peu ridicules après le reflux : même la relativisation des privilèges éventuels doit se faire avec mesure.

L'ennui, c'est que de braves gens – comme vous ou moi – lisant ces textes, ont pu en tirer des conclusions hors de proportion et, jetant l'enfant

³ Je connais un médecin (!) traitant ses patients à la fois par homéopathie et au pendule, après avoir dressé leur thème astral. Triple assurance !

avec l'eau du bain, ont cru comprendre que, puisque le savoir scientifique n'était pas *du solide*, autant valait se tourner vers d'autres horizons.

Je crois aussi que, dans tout cela, il faut faire la part de la *mode* et donc de la mouvance qu'elle implique : cela passera... et sera remplacé par autre chose.

On le voit, ma thèse est au fond simple et, tout compte fait, assez optimiste.

La circulation des informations – et donc des informations scientifiques – est une bonne chose. Il s'agit d'une *obligation statutaire* pour les médias (et en particulier ceux du secteur public) et d'un *droit* pour le citoyen (j'écrirais même volontiers un devoir, car il ne saurait y avoir d'exercice raisonnable de la démocratie sans information suffisante).

Dispensée avec une déontologie vigilante et consommée avec réflexion, cette information me paraît devoir être un *facteur structurant* de la conscience de chacun et favoriser l'exercice de cette délicate, mais essentielle faculté de l'esprit humain, le *jugement*, dialectique subtile entre l'*ouverture d'esprit* et le *sens critique*.

De plus – et ce n'est pas le moindre de mes arguments – l'homme, animal métaphysique par excellence, curieux (à juste titre) de ce qu'il peut connaître sur lui-même, sa nature, ses origines et sa destinée, friand (comment l'en blâmer ?) de tout ce qui peut expliquer cet Univers qui l'entoure et auquel il est partie prenante, trouvera dans l'entretien de ses connaissances scientifiques (même imparfaites) plus d'une occasion d'intérêt, de plaisir, d'enthousiasme, voire d'exaltation.

Einstein avait coutume de dire, avec cette jubilation malicieuse dont ses biographes font état : « Ce qui est extraordinaire, c'est que l'Univers soit compréhensible ». Cette joie merveilleuse d'un accès même partiel – à la connaissance, je dirais volontiers que c'est une dimension capitale de la pensée laïque.

Une morale en mosaïque

Gabriel THOVERON

Il y a peu, juste avant l'invasion du Benelux par Jean-Paul II, nous avions un avant-goût de l'accueil mitigé qu'il recevrait aux Pays-Bas grâce à la retransmission, au journal télévisé, d'un extrait d'une séquence iconoclaste, *Popie Jopie*, reprise à la télé hollandaise. Le pape, chantant et dansant, était tourné en dérision. Cette information sur un spectacle de variétés était possible ; le spectacle lui-même, sur les antennes belges, ne l'aurait pas été. Heureusement, nous pouvons, grâce à la télédistribution, recevoir des images des pays limitrophes. Et certaines sont sacrilèges : Jacques Martin n'eut pas peur de se moquer des ecclésiastiques, Collaro s'amusa même du Christ, au point que l'Épiscopat s'en émû, et fit des représentations, calmant un peu le jeu. Nous ne prétendons pas que ces plaisanteries anticléricales étaient d'un goût exquis. Mais elles avaient l'avantage de montrer que plus rien n'était sacré ; et qu'il n'y avait pas d'opinions plus systématiquement respectables que les autres, sous le seul prétexte qu'elles étaient religieuses.

Il n'est pas indifférent que ces messages sur le déclin des valeurs religieuses passent à travers des variétés, passent par le *divertissement*, car c'est la *seule denrée qui soit, en télévision, proportionnellement plus consommée qu'elle n'est offerte*. Elle représente en soirée environ la moitié des programmes francophones qui nous sont proposés, mais les deux tiers de ce que les gens regardent. Et ces deux tiers sont la dose dont apparemment le public a besoin ; dans des pays aussi divers que France et Japon, Québec et Hongrie, que règnent des services publics paternalistes ou des réseaux privés démagogiques, l'offre télévisuelle est différente, mais la consommation globale est uniforme, la « demande » s'établissant partout aux alentours des chiffres suivants :

divertissement	:	70 %
information	:	22 %
culture/éducation	:	5 %

De surcroît, beaucoup ne cherchent-ils pas du divertissement dans les émissions d'information, celle-ci n'est-elle pas le spectacle (de plus en plus mis en scène) d'un monde dépayant ?

Le téléspectateur est bombardé d'images qui ne peuvent manquer de l'influencer : il reconstruit le monde à partir des nouvelles, mais aussi des récits de vie des feuilletons ou des scènes de violence des « clips » musicaux. L'ensemble n'est pas homogène ; il est même disparate. Et c'est lié au caractère même de la télé, dont l'essence est d'être débitée en tranches.

Sur le petit écran, l'on ne convainc pas en développant son argumentation de façon cartésienne *la culture imposée au téléspectateur est mosaïque* pour reprendre l'expression d'Abraham Molès. Elle se bâtit à partir d'une accumulation de petites perceptions que l'on enregistre sans toujours (sans généralement) être capable de tisser un lien logique pouvant les unir. Nous sommes bombardés de « culturèmes » dont l'abondance défie notre capacité d'absorption, mais plus encore notre capacité d'association. C'est ce qu'a sans doute compris François Mitterrand en acceptant, il y a peu, de se livrer dans un entretien télévisuel avec le journaliste Yves Mourousi : l'émission a été bâtie comme un spectacle à tiroirs. Ce jour-là, le Président de la République, homme d'écriture, est devenu de surcroît homme de spectacle et d'images. La revue *Medias* donne les clés de cette émission « historique », « un flux d'images, des vues de plateau qui ravivent sans cesse l'attention du téléspectateur » :

1. refus d'un plan logique au profit d'un cheminement touche-à-tout ;
2. rythme effréné ;
3. recours aux médias pour représenter le réel ;
4. mini psychoshow entre un journaliste sans entraves et un président encore rigide.

Les trois premières « clés » nous concernent surtout ici.

L'une consacre le fait que les longs raisonnements irritent beaucoup de téléphiles, qui se lassent vite, et apprécient le « coq à l'âne » ; l'autre indique que plus la succession sera rapide, plus les chocs se suivront dans un laps de temps court, plus le spectateur sera tenu en état d'éveil ; la troisième clé, enfin, rappelle qu'aujourd'hui la réalité, c'est ce que montre la télévision.

Excusez-moi si j'écris cet article d'une manière un peu mosaïquée, voyez là l'influence du sujet. Et peut-être du fait que je me pose, pour le moment, à son propos, plus de questions que je n'ai de réponses. Les bribes qui constituent le présent texte ne forment encore qu'un préambule.

Reprenons le fil. La réalité, c'est ce que les gens croient. Ils croient ce qu'ils voient. Ils voient surtout les images que les médias – que la télévision

d'abord – leur montrent. *Les images sont devenues la réalité* – comment ne pas y croire, ne pas les croire toutes ? Lorsque les cadavres s'écrasent aux pieds des gradins du Heysel, la plupart des milliers de « sportifs » entassés dans le stade ignorent ce qui se passe non loin d'eux. Les téléspectateurs, au contraire, vivent la tragédie, écoutent les responsables avouer leur désarroi, entendent les appels à l'aide, comptent les morts... La télé peut être le meilleur des témoins. Elle en profite pour tenter de nous faire croire qu'elle l'est toujours. Ses « docudrames », par exemple, mélange de beaucoup de fiction et de zestes de documentaire, tel *Racines*, prétendent restituer l'histoire à travers le feuilleton, et dans la mémoire de beaucoup, le soulèvement de Varsovie sera le ouesterner mis en scène dans *Holocauste* (tout comme Richelieu est le « méchant » des *Trois Mousquetaires*). Un sondage indique que seize pour cent des Français se souviennent d'avoir entendu en direct l'appel du 18 juin du Général de Gaulle, ce qui n'est pas mal, et que quatre pour cent se rappellent l'avoir vu en direct à la télévision, ce qui est fabuleux ! C'est que l'on confond le direct et sa reconstitution, le réel et le reconstruit. L'artificiel devient la réalité, le monde est réduit à un amas d'images hétéroclites, images fausses mêlées aux vraies, et le faux fait plus vrai que le vrai véritable.

Les acteurs des feuilletons ne sont plus perçus qu'à travers les « héros » qu'ils incarnent. Larry Hagman et Patrick Duffy sont d'abord identifiés comme J.R. et Bobby. Leurs malheurs font les malheurs de leurs personnages : Jim Davis meurt en avril 1981, et du coup Jack Ewing disparaît du feuilleton. « C'est une malédiction, titre *Paris Match* à la une ; les vedettes vivent vraiment les drames du film » (1^{er} avril 1983). Aujourd'hui, les producteurs de *Dallas* ont moins de scrupules à changer d'interprètes : et du coup notre intérêt faiblit. Sagement, les fabricants de *Chateaufallon* lient la réalisation d'une seconde série d'épisodes à la survie de Chantal Nobel : l'accident grave subi par cette dernière semble au public une des mésaventures de Florence Berg, la mort de l'une serait la mort de l'autre.

Puisque le feuilleton, la série sont vrais, on croit y puiser des enseignements utiles. Il y a longtemps déjà, c'était encore l'ère de la radio, on a découvert que les ménagères américaines cherchaient dans les *soap operas* des modèles de comportement susceptibles de les aider à sortir de leurs difficultés. Identification et projection, mimésis et catharsis règlent nos attitudes vis-à-vis de la fiction. On s'empare, pour s'en revêtir, des traits caractéristiques des « héros » ; on attend même de ceux-ci qu'ils assument nos difficultés, réalisent les actes que nous sommes obligés de refouler.

La télévision est ainsi devenue un guide, un conseiller, suggérant nos comportements ou nos attitudes. Et c'est la seule école qui pourra toujours accepter plus d'élèves qu'elle n'en a. Et qui ne donne ni congés ni vacances.

La télévision est dévoreuse d'images. Grâce au câble, les programmes se multiplient ; et chacun d'eux cherche à s'étaler sur le plus d'heures possible ; bientôt nous connaissons la télé jour et nuit. Non sans redondances. On propose et repropose les mêmes films, séries, variétés. Rien ne dort dans les fonds de tiroirs. Dans un monde où les valeurs vont vite, on se trouve soudain replongé dans une atmosphère d'hier, où les propos, autant que les costumes nous paraissent curieusement vieillots. Ainsi l'on revoit les images en noir et blanc de *Papa a raison* avant de retrouver le x^e épisode de *Dallas*, et les sermons du Révérend Alden, dans *La Petite Maison dans la Prairie*, paraissent d'une autre planète lorsqu'on a regardé, la veille, *Dynasty*.

Le cinéma et la télévision sont des miroirs du temps ; ils reflètent le monde ambiant ; mais *nous regardons hors chronologie des histoires qui correspondent à des moments bien différents*. Et nos mœurs ont été si vite...

Jadis, les policiers frappaient aux portes et s'essuyaient les pieds avant d'entrer. Aujourd'hui, *Starsky et Hutch* dégainent, défoncent les portes « braquant » les suspects avant toute chose. Dans *Dacier, l'homme de fer*, le chef s'efforce avant tout d'exprimer la loi et la justice traditionnelles ; il s'agit déjà d'un feuilleton qui date. Symptomatique est le titre d'une série plus récente, *La loi selon McClain* : le héros, vieux flic, John Wayne un peu fatigué dans la grande ville, justifie que la police ne respecte plus qu'à moitié, au tiers, au quart, juste le minimum, des règles qui permettent aux crapules de continuer à courir. Il est remarquable que l'on ait consacré une suite récente au personnage de *Mike Hammer*, le détective privé de Mickey Spillane, l'auteur qui a fait, à la fin des années quarante, monter significativement le ton de violence dans les romans du style série noire. Comme Mc Claim, Hammer (marteau !) a sa justice. Le titre anglais du premier des romans à lui consacrer est très clair : *I, the Jury*. Les justiciers sont lâchés, que l'on a du mal à distinguer des méchants dans les batailles : ils utilisent les mêmes coups bas.

La violence monte. Le sexe aussi, quoique plus lentement.

La concurrence y pousse. Entre *Dallas* et *Dynasty*, c'est à qui sera plus provoquant, et les débuts du second ont (Téll bien marqué la volonté de surenchère. Au treizième épisode de *Dynasty*, apparaît Joan Collins, un J.R. féminin, que l'on aimera haïr, qu'on aimerait dompter. Vite l'héritier du chef de famille se révèle homosexuel ; l'héritière couche avec le chauffeur... *Chateauvallon*, la production française qui doit rivaliser avec les champions *yankees*, se paie d'audace dès le générique, où l'on assiste aux ébats dévêtus

de Florence Berg et de son « petit Travers » (de Chantal Nobel et Luc Mérand). Ceci crée un net suspens : durant la moitié des épisodes, le spectateur se demande « quand coucheront-ils ? ». Une fois qu'on les a vus au lit ensemble, l'intérêt s'essouffle et très vite ils rompent et se mettent en quête d'autres partenaires. Ces séries développent ainsi une extraordinaire inflation de situations, dévoilent une foule de turpitudes familiales, font et défont des couples.

Dans une bonne mesure, ces évolutions accompagnent celles de notre environnement. La libéralisation des mœurs conduit à la libéralisation des médias ; ceux-ci subissaient par ailleurs la pression des créateurs qui se sentaient mal à l'aise dans les carcans qu'on leur imposait. La presse parallèle (*underground*), le néojournalisme sont des mouvements qui ont visé à casser les standards de techniques de diffusion dont l'industrialisation avait brisé les ressorts. La concurrence a joué un rôle important, bien mis en évidence par ce qui s'est passé quand le cinéma s'est trouvé confronté à la télévision. Lorsque les salles obscures ont commencé de se vider, le code de la pudeur hollywoodienne, le code d'autocensure, dit Hays, du nom de son promoteur, a peu à peu été vidé de sa substance avant de disparaître. *On ne pense plus à s'imposer une bonne conduite quand on est préoccupé de sa survie.* Relisons quelques articles de ce règlement, rédigé en 1929 par le révérend Daniel A. Lord S.J. : « On ne montrera pas le détail des assassinats brutaux. La vengeance de nos jours ne sera pas justifiée (...) Le caractère sacré de l'institution du mariage et du foyer sera maintenu (...) Même la description de la victime se débattant *avant* le viol est proscrite (...) Il n'est pas permis pour les hommes d'enlever leur pantalon. Si le sujet l'exige, on peut les montrer avec le pantalon déjà enlevé à condition, toutefois, de la présence d'un sous-vêtement convenable. Les exhibitions sont interdites. Le nombril aussi... » Il y a des pages et des pages, toutes détaillant les interdits avec un soin, une méticulosité finalement malade. En 1952, madame Hays demande le divorce : elle accuse son mari, pudibond républicain, de confondre sexe et nombril. On comprend soudain l'interdit qui frappait ce dernier...

Les articles vont être modifiés, en 1956 et 1963 : dans l'intervalle, en 1952, la Cour Suprême accorde au cinéma les mêmes droits constitutionnels qu'à la presse. Le code tombe peu à peu en désuétude. Que la télé, spectacle familial, observe les règles ; quant au cinéma, ceux qui y vont n'ont qu'à assumer leurs responsabilités.

Mais on finit par passer tous les films à la télé. Et, quand celle-ci, confrontée aux technologies nouvelles, entre en crise – les grands réseaux

américains connaissent des difficultés – la concurrence est dure - la télé elle aussi commence à se montrer moins stricte.

D'autres obligations, parfois non écrites, ont aussi disparu comme celles du Code Hays. Finie la tyrannie du *happy end*, de la fin heureuse et juste (les méchants punis, les bons récompensés : ils se marient et ont beaucoup d'argent). Il s'agissait jadis que les spectateurs sortent du cinéma rassurés et plein d'optimisme. Il fallait que les États-Unis donnent à eux-mêmes et au reste du monde l'image positive d'une société où finissaient toujours par triompher bonheur et équité. Cette image n'est plus crédible ; elle s'est détériorée plus vite que la réalité qu'elle couvre. *L'Amérique veut toujours être un phare*, marcher devant, garder la tête. *Elle prétendait nous conduire au ciel*. Mais puisqu'aujourd'hui, « tout fout le camp », tout court à la décadence, *elle nous montrera le chemin de l'enfer*. Pourvu que ça se vende...

Naturellement, nous ne recevons pas que des produits américains. Les images viennent de partout : les feuilletons brésiliens même font leur entrée sur les écrans européens. À la confusion *chronologique évoquée tout à l'heure*, s'ajoute la confusion *géographique*. Autres temps, autres mœurs. Autres lieux, autres mœurs. La Belgique, oasis de pudeur dans une Europe où l'unification morale fait des progrès encore lents, est le pays le plus câblé. Il y est loisible de constater que les mêmes écrans publicitaires sont plus ou moins déshabillés selon les pays où ils sont projetés. Il y est loisible de constater que *Chateaufvallon* offre un lot de turpitudes qui n'a rien à envier à ceux des séries américaines, tout en offrant chaque samedi un effeuillage plus ou moins humoristique, à une heure de grand auditoire : les enfants adorent regarder et chantent le refrain des *Coco-Girls*, *Ce mec est tout moche* (plutôt que *too much*, les plus jeunes n'étant pas encore initiés au français). Ils préfèrent les marionnettes du *Bébête show* à celles qui leur sont destinées.

Nous ne réduirons évidemment pas la morale à des problèmes de pudeur et de déshabillage. La télévision ne se réduit pas à ce qu'elle offre à nos yeux, elle dessine aussi une certaine image mentale des êtres et des choses. Celle-là semble parfois moins mouvante.

Un colloque vient de se tenir, à l'Institut de Sociologie de l'ULB, sur la place et le rôle des femmes, notamment dans les programmes de télévision des pays de la CEE. L'étude que nous avons dirigée à ce propos avec Frédérique Bouras, Tina Penolidis et Isis Fulle fait apparaître combien, *alors que l'on parle d'émancipation de la femme, son image reste singulièrement stable* (nos travaux confirment, parfois aux chiffres près, les recherches antérieures) et *traditionnelle*. L'égalité des chances n'est pas sur les écrans.

Dans les journaux télévisés, le problème est celui du peu de présence des femmes, qui sont un sixième seulement du personnel journalistique montré, un sixième des voix hors champ, un sixième des personnes interviewées. C'est un peu l'« annihilation symbolique des femmes par les médias de masse », pour reprendre le titre d'un ouvrage du chercheur américain G. Tuchman.

Dans les écrans publicitaires, la présence féminine est majoritaire ; mais si l'homme est souvent montré au travail, c'est la femme au foyer qui est surtout exhibée ; femme qui nettoie, cuisine, pouponne.

Ce n'est pas, comme on le croit souvent, d'abord l'érotisme qui fait vendre ; la pub-télé, proposant surtout alimentation, boissons, produit d'entretien et d'hygiène, s'adresse aux femmes, et leur narcissisme s'exprime quand elles se mirent dans un carrelage ou un fond de casserole brillants. Femme fée du foyer.

Femme écoutant l'homme : elle goûte, essaie, utilise, achète le produit... sur le conseil d'un mâle qui fait la leçon. Les conseillers ne sont pas les payeurs : les hommes vendent, les femmes achètent.

On comprend bien ce qui sépare le *Journal Télévisé* des écrans publicitaires. Le premier offre le monde de la vie publique, du politique, de l'économique, du social, le monde de la production. Les seconds proposent le monde de la reproduction, celui de la vie privée, celui bien clos sur lequel se referme le foyer.

Entre les deux, les feuilletons et séries.

Quant au téléspectateur, il picore par-ci par-là et *construit de la femme une image composite, mais où domine la femme traditionnelle.*

Dans les feuilletons et séries, qui couvrent un large éventail de situations, de la famille à l'aventure exotique, on voit certes apparaître des personnages féminins multiples. Mais, d'une part, les feuilletons familiaux sont ceux qui offrent le plus de points de comparaison au spectateur : une famille, il en a une, ou il en a eu une ; dans un cadre de référence connu.

D'autre part, si des femmes nouvelles, autodéterminées, prenant des initiatives, apparaissent dans les récits à côté des femmes traditionnelles, centrées sur le noyau familial et acceptant l'autorité patriarcale sans la moindre aspiration au changement, on observe une curieuse évolution des personnages féminins entre les périodes calmes et les moments de crise : ils défendent majoritairement, dans le premier cas, des positions modernes (50,5 pour cent) mais, dans le second se replient sur des *valeurs*

traditionnelles. Celles-ci apparaissent donc comme refuges sécurisants : rien de tel que les bonnes et immuables conceptions de grand-mère.

On voit que les mouvements de la télé sont à deux vitesses : d'un côté on montre plus de nu, de sexe, de violence, on se libère des interdits ; de l'autre on reste attaché aux bonnes vieilles traditions.

On préfère les blondes, on épouse les brunes. La télévision exhibe les *vamps* et les aventurières à côté des bonnes ménagères, mais, pour l'intérieur, elle recommande ces dernières. Ses audaces sont donc limitées, et celles qui rêvent d'émancipation doivent se dire qu'elles sont bien mal servies sur le petit écran.

Télévision ambiguë, reflétant un monde qui se cherche une morale, un monde qui voudrait tout changer, mais dont la crise calme les audaces...

Une information qui dérange

Robert WANGERMEE

Dans les diverses fonctions sociales remplies par la radio-télévision, l'information, depuis toujours, a tenu une place importante. C'est par la représentation à heure fixe de bulletins de nouvelles que, dès les premières années de son développement, la radio a conquis son public, au moins autant que par le divertissement musical qu'elle fournissait. Aujourd'hui, la radio et surtout la télévision se sont imposées comme première source d'information.

Selon un sondage mené en 1980 dans les neuf pays qui formaient alors la *Communauté économique européenne*, soixante pour cent des personnes interrogées disaient regarder quotidiennement le journal télévisé, alors que quarante-sept pour cent disaient écouter avec la même fréquence les émissions d'information à la radio et quarante et un pour cent disaient lire les nouvelles de l'actualité politique dans les journaux¹. On ne notait d'un pays à l'autre que des différences mineures : il s'agit donc bien d'une tendance profonde, apparemment irréversible, marquée depuis quinze ans, du reste, aux États-Unis. Certes, beaucoup d'intellectuels accordent toujours une supériorité à l'écrit et ne peuvent s'empêcher d'assimiler à une dégradation la communication orale et surtout la communication par l'image.

En principe, il est vrai, la presse écrite est plus complète et plus explicative ; la radio et surtout la télévision, parce qu'elles étendent leurs messages dans le temps, sont tenues de faire un choix sévère dans les nouvelles qu'elles présentent, d'en réduire les commentaires et de les simplifier. Mais c'est sans doute une des raisons pour lesquelles elles atteignent un public particulièrement large : il est plus facile d'écouter des nouvelles, de regarder des images d'actualités que de lire et de faire un choix dans la matière touffue d'un journal.

¹ Jacques-René RABIER, « Les études comparatives des publics européens », dans *Études de radio-télévision*, RTBF, N°29, février 1981, pp 31-65.

La radio-télévision a pour elle, encore, la rapidité dans la transmission, la pénétration directe dans le foyer familial et la régularité d'une présence quotidienne à des heures convenues. Enfin, en offrant l'événement dans une réalité concrète directement saisissable, sans passer par le détour des mots, l'image mouvante semble le doter d'une authenticité que certains jugent suspecte, mais qui lui donne une force de pénétration particulière.

L'information aux premiers âges de la radio

Dans une histoire encore brève, la manière dont l'information a été traitée par la radio-télévision a varié en fonction de son statut institutionnel, de l'évolution technologique et selon les contextes socioculturels ou professionnels.

En Belgique le premier journal parlé remonte à 1926. Lorsqu'a été créé, en 1930, l'*Institut national de radiodiffusion* (INR), la loi organisant ce service public témoigne de la méfiance des responsables politiques à l'égard de cette nouvelle technique pour ce qui concerne l'information et du souci de ménager la presse écrite. En son article 3, elle énonçait une règle dont les bonnes intentions ne peuvent être suspectées : « Les informations et communications de l'Institut se feront dans un esprit de rigoureuse impartialité », mais l'arrêté royal d'application, en son article 14, montrait bien les méfiances des pouvoirs publics : « Les programmes comporteront l'émission de *nouvelles du jour*, sous forme de journal parlé ; « celui-ci sera émis quotidiennement ; il donnera des nouvelles *laconiquement* en observant, à tous points de vue, une stricte impartialité ; l'émission comportera *uniquement* un texte rédigé spécialement à cette fin et écrit. Les textes de toutes les publications seront conservés ».

Bien entendu, dans la pratique, les journaux parlés ont été vite complétés par des reportages, des interviews, des « causeries », apportant le point de vue des représentants des différentes tendances de l'opinion. Mais jusqu'à la guerre, les journaux parlés proprement dits n'ont été faits que de l'énoncé de nouvelles brèves présentées dans un ordre imposé par une hiérarchie académique des préséances. Les nouvelles étaient empruntées aux communiqués de la seule *Agence Belga*, sans confrontation avec ce qu'apportaient d'autres agences, sans recours à des correspondants sur le terrain. Le tout était présenté dans un style noble, un débit lent et mesuré, d'une voix grave et impersonnelle, symbolisant l'impartialité requise par la loi.

Comme l'a écrit Maurice Hankard, qui a été plus tard directeur des émissions parlées à l'INR, puis directeur des programmes de la radio à la RTB et qui a vécu la première période de l'histoire de la radio, « le journaliste de 1930, détenteur d'un monopole de fait était 'neutre', légalement et par destination »².

En outre, l'établissement public qu'était l'INR avait un conseil de gestion présidé par le ministre des PTT qui, en vertu de son pouvoir de tutelle sur l'institution, se réservait d'exercer un droit de veto sur toutes décisions « qu'il estimerait contraires aux lois, aux arrêtés royaux ou à l'intérêt général ». Lorsqu'il était appliqué en matière d'information, ce veto, admissible pour les actes de gestion d'un établissement public, devenait un acte de censure. L'arbitraire était d'autant plus à craindre – note Maurice Hankard – qu'il suffisait pour motiver le veto que la mesure visée fût contraire à ce que la loi appelait « l'intérêt public » et l'arrêté royal, « l'intérêt général ». Comme le gouvernement – responsable seulement devant le Parlement – était aussi le seul juge de ce qu'était l'intérêt général, une menace grave pesait sur l'indépendance de l'information radiophonique. Certes, le veto formel était assez rare et réservé aux « situations délicates », mais il s'aggravait d'interventions occasionnelles, imposant, par exemple, la lecture intégrale des communiqués ministériels dans le corps du journal parlé. Dans l'immédiat après-guerre, le Premier ministre Achille Van Acker – qui fut plus tard président de la Chambre des Représentants – professait encore ouvertement l'idée que la radio subventionnée par l'État devait être au service de celui-ci ; que les journalistes radiophoniques étaient des fonctionnaires, à propos desquels l'autorité publique devait toujours garder « un bâton derrière la porte » pour imposer sa volonté.

C'est à travers ces vicissitudes que le travail journalistique a dû longtemps être exercé à l'INR, avec une volonté de résistance au pouvoir qui prenait exemple sur l'autonomie que maintenait un organisme comme la BBC. On y parvenait le plus souvent, mais non sans faire preuve d'une prudence extrême dans l'énoncé des nouvelles qui pouvaient être désagréables au pouvoir, d'un souci tatillon de l'impartialité, atteinte dans un énoncé équilibré, mais fastidieux des points de vue de tous les groupes politiques ou sociaux reconnus comme représentatifs ; ce fut particulièrement le cas dans les périodes de crise : la *Drôle de guerre*, la *Question royale*, la *Guerre scolaire*, la *Table ronde congolaise*.

² Maurice HANKARD, « Évolution du traitement de l'information à la radio belge à travers 50 ans de Journal parlé », dans *Études de radio-télévision*, RTBF, N° 24, 1977, pp. 9-38.

En 1955, une intervention ministérielle – qui ne fut, du reste, pas suivie d'effet – interdisant la relation d'une grande manifestation des organisations chrétiennes contre le gouvernement socialiste-libéral devait amener une vive réaction des responsables de l'INR (le directeur général, Roger Clause, devait démissionner quelque temps plus tard), des journalistes de l'institution, des partis de l'opposition, et de l'opinion publique s'exprimant dans la presse écrite. Cet incident est à l'origine d'une disposition qui fut introduite dans la loi de 1960 créant la RTB et la BRT : l'interdiction de toute censure préalable de la part du gouvernement dans les émissions d'information. C'est un ministre social-chrétien, Pierre Harmel, qui au sortir d'une longue période d'opposition dont avait eu à souffrir le parti auquel il appartenait, eut le mérite de faire inscrire dans la loi ce texte important, qui a été repris dans les décrets ultérieurs.

Alors que dans un pays voisin comme la France, la radio et la télévision ont souvent été suspectées, en dépit des changements de régime, d'établir des liens directs et privilégiés de complaisance ou de compromission avec le pouvoir politique, un article de loi a permis à la RTB, puis à la RTBF, de rejoindre le modèle donné depuis toujours par la BBC et de sauvegarder dans l'information une autonomie vis-à-vis du pouvoir que les ministres de tutelle successifs, à quelque parti qu'ils aient appartenu, n'ont pas mise en question.

L'expansion de l'information

Dès avant 1960, la pratique de l'information avait commencé à changer à l'INR. Avec le remplacement à la tête de l'institution de Théo Fleischman par Roger Clause, théoricien lucide de l'information et professionnel averti, l'arrivée de l'esprit libre qu'était Maurice Hankard à la direction des émissions parlées et surtout d'une nouvelle génération de journalistes (Robert Stéphane, René Thierry, David Lachterman, Henri-François Van Aal) conscients des transformations qui se manifestaient dans l'environnement professionnel avec le lancement d'*Europe 1*, on voit apparaître un journalisme radiophonique dynamique, inventif, audacieux, soucieux de faire entendre, de faire comprendre les complexes réalités du monde.

Les changements institutionnels à partir de 1960 ont donné un appui à cette volonté de rénovation : alors que l'INR – NIR gérait à la fois les émissions flamandes et les émissions françaises de la radio, la RTB a été une institution communautarisée avant la lettre qui ne s'occupait que des

programmes de langue française ; c'était un parastatal de la catégorie B qui, à ce titre, restait soumis à une tutelle ministérielle, mais cette tutelle ne pouvait s'exercer sur l'information et comme le ministre ne présidait plus le conseil d'administration, une distance certaine était établie entre l'organisme et le pouvoir.

Dans l'esprit du législateur, seuls les journaux parlés et télévisés, limités eux-mêmes à l'énoncé des nouvelles sans commentaires, devaient être soustraits à une censure éventuelle. Dans les faits le champ de l'information a été considérablement élargi.

Pour la radio la valorisation de l'information a été une des manières d'affirmer ses spécificités face aux développements de la télévision : l'information est alors devenue permanente, s'est diversifiée dans des émissions spécialisées et, surtout, s'est régionalisée pour mieux répondre à l'attente de ses publics. La télévision avait d'abord dédaigné l'information au profit du spectacle : dans ses premières années, la télévision belge n'a pas présenté de journal télévisé propre ; jusqu'à la crise de Suez, l'INR s'est contenté de relayer le JT français et d'y ajouter un magazine hebdomadaire d'actualité. Mais, avec un temps de retard la télévision, elle, aussi, a fait une place importante à l'information qui s'est manifestée d'abord de manière éclatante par les grands magazines de reportage ouvrant « une fenêtre sur le monde », comme on disait : pour la Belgique sur le modèle de « Cinq colonnes à la une », « Neuf Millions », présent au Congo au moment de l'indépendance, puis dans les soubresauts du Zaïre au Katanga ou à Kolwezi, à Prague lors de l'invasion soviétique, en Algérie dans les deux camps. La télévision apportait ainsi des images souvent bouleversantes et imposait des réalités insoupçonnées avec une puissance expressive, avec laquelle la presse écrite ne pouvait rivaliser.

On a vu s'ajouter ensuite des émissions spécialisées : des enquêtes sur des problèmes économiques ou sociaux (la série *Wallonie, Situation*), des dossiers de service (*Le magazine des consommateurs*), des documentaires sur la vie quotidienne (*Faits divers*), des débats sur des questions d'actualité (*Faire le point*) ou des sujets de société (*L'écran témoin*).

Aujourd'hui, en Europe occidentale, les programmes de télévision consacrent en moyenne près d'un tiers de leur temps d'émission à l'information; en radio, les « premières chaînes » des services publics dans la plupart des pays mettent à l'avant-plan l'information, tout au long de la journée, mais particulièrement le matin ; les stations *music and news* s'installent un peu partout et l'on voit apparaître sur le continent américain-préfigurant ce qui se fera bientôt en Europe – des programmes

de radio et même de télévision (CNN, *Cable News Network* de Ted Turner est l'exemple le plus connu) voués à une information permanente.

En développant ainsi l'information dans des formes diverses la RTB -RTBF, depuis 1960, s'est inscrite dans une évolution générale. Comme les autres elle a tiré parti des développements technologiques (l'appareil léger d'enregistrement pour les reportages radiophoniques, la « vidéo mobile » pour la télévision, le réseau *Eurovision*, les satellites transcontinentaux). Mais plus profondément que beaucoup d'autres, elle a changé sa manière de traiter l'information.

La relation des grèves de 1960-1961

Pour mesurer les transformations, on peut partir des grèves de 1960-1961. Une étude exhaustive du journal parlé a montré que les reproches énoncés alors par la presse de gauche d'un traitement défavorable aux grévistes n'étaient pas fondés³. Pendant ces cinq semaines de lutte sociale, le journal parlé a présenté correctement les faits et rapporté honnêtement les différentes prises de position. Mais l'information était constituée essentiellement par des résumés de communiqués provenant de toutes les sources accréditées (gouvernement, bureaux des partis politiques, comités des fédérations syndicales et des associations professionnelles), par les dépêches de l'*Agence Belga*, par des notes fournies par des correspondants parlementaires, exceptionnellement par des emprunts à la presse écrite. Pour couvrir un événement qui s'étendait à l'ensemble du pays, le journal parlé ne disposait d'aucun correspondant local et ne collectait donc lui-même aucune donnée qui lui aurait permis de porter un jugement sur des communiqués évidemment partiels et contradictoires. Il se gardait de toute illustration sonore ; il ne donnait pas la parole aux acteurs du conflit (mais les ministres se faisaient entendre en dehors du journal parlé, dans des « communications gouvernementales » quotidiennes), il faisait preuve d'une prudence extrême dans la relation de tout épisode susceptible de provoquer des relations passionnelles (les scènes de violence, en particulier) et il s'abstenait de tout commentaire, refusant aux journalistes non seulement l'expression d'une opinion personnelle (ce qui était fort souhaitable), mais même tout éclairage explicatif. C'est donc une matière brute, mal digérée qui était déversée à l'antenne, certes en respectant les règles d'impartialité,

³ Cf. Holde LHOEST-OFFERMANN, « La relation par la radio des grèves de l'hiver 1960/1961 », dans *Études de radio-télévision*, Les cahiers RTB, N° 6, 1964, pp. 36-55.

mais avec une telle surabondance et une telle confusion, que l'auditeur ne pouvait guère percevoir le sens de ce qui se passait.

La prise de conscience de l'insuffisance du traitement journalistique de cette crise (le journal télévisé avait eu les mêmes défauts) a beaucoup contribué à la mutation de l'information à la RTB. On s'est efforcé tout d'abord de mettre en place, dans les diverses régions wallonnes et à Bruxelles, un réseau de journalistes capables de collecter les nouvelles et de recueillir les témoignages des acteurs des événements aussi bien que dans la presse écrite et plus vite. Cela a pu se faire grâce au développement de la régionalisation qui a créé, dans les différents centres de production, des rédactions alimentant des émissions propres d'information et fournissant des correspondants au journal parlé et au Journal télévisé. Service public, la RTB n'a jamais pu se dégager dans les matières délicates du souci d'une citation équilibrée des différents points de vue ; du moins a-t-elle osé les synthétiser, les illustrer de documents sonores et de témoignages et tenter de les expliquer.

Thèmes nouveaux et la manière de les traiter

Cela s'est fait d'abord dans les émissions de reportages comme *Neuf Millions* et ses dérivés, mais les journaux parlés et télévisés ont progressivement adopté les mêmes méthodes et ont fini par les appliquer plus régulièrement et aussi systématiquement.

La série d'émissions télévisées conçues par Henri Mordant et diffusées sous le titre de *Wallonie 62* a été un jalon important dans le développement de l'information. Alors que l'actualité impose le plus souvent une focalisation sur l'événement et le quotidien, il s'est agi ici d'une réflexion en profondeur pour tenter de comprendre la crise qui s'attaquait à la Wallonie et que les grèves venaient de rendre manifeste ; on y a abordé l'histoire, la démographie, les questions linguistiques, la culture, le vieillissement des structures économiques, en évoquant les solutions politiques qui pouvaient être envisagées. En donnant un écho aux inquiétudes ressenties par les esprits les plus attentifs, la télévision contribuait aussi à une prise de conscience générale⁴.

Beaucoup d'autres émissions par la suite ont été consacrées au domaine socio-économique; elles ont été basées tantôt sur des enquêtes descriptives,

⁴ Cf. un résumé du contenu de cette série dans *Wallonie 62*, Les cahiers RTB, Série Actualité, 1963.

tantôt sur des reportages monographiques, tantôt sur des exposés abstraits, rendus accessibles par une médiation adéquate (l'émission consacrée au « prixomètre » est restée fameuse), tantôt sur des témoignages d'experts, d'hommes politiques.

On a peine à imaginer combien certaines émissions devenues banales aujourd'hui ont dû faire effort pour être admises. Ainsi, l'information des consommateurs, aujourd'hui quotidienne, a suscité, à l'origine, en 1966, une grande méfiance : certains estimaient inopportune toute information dans ce domaine, parce que l'on « jetait gratuitement et injustement la suspicion sur toute une série de distributeurs et d'artisans » ; *La libre Belgique* n'hésitait pas à écrire que « Les représentants des classes moyennes se devaient d'exiger la suppression de cette émission dans le plus bref délai ». Le ministère de la Santé publique craignait le sensationnalisme et une insuffisante rigueur des enquêtes ; « le consommateur moyen – disait-il – est désormais convaincu qu'il est entouré de voleurs et d'empoisonneurs ». En fait, l'émission s'inscrivait dans un courant général et prenait appui sur les associations et revues de consommateurs qui, en Belgique comme dans les pays voisins et aux États-Unis prenaient de l'importance – en dépit des menaces d'interdiction par voie de référé et d'actions en justice.

Un autre type d'information qui a été jugée « dérangeante » est celle qui explore l'actualité dans l'expérience directe de ceux qui la vivent plutôt qu'à travers des statistiques et des avis d'experts.

Une question aussi grave que la dépénalisation de l'avortement qui divise profondément l'opinion publique ne pouvait manquer de susciter des inquiétudes particulières et des protestations très vives lorsque la télévision l'a présentée dans sa dimension la plus banale et la plus quotidienne. L'émission qui, en 1974, a raconté le voyage en autobus des femmes de Belgique qui allaient se faire avorter à Amsterdam et surtout l'émission qui en 1978 a montré les pratiques de l'avortement à Bruxelles, dans deux centres médicaux privés sans statut hospitalier, n'était pas en contravention avec la loi, puisqu'elle ne faisait pas de publicité pour une technique particulière et n'incitait pas à recourir à l'avortement. Mais il suffisait pour certains que la télévision mette sous les yeux des téléspectateurs une réalité que beaucoup ne voulaient pas voir pour que se déclenche une campagne dans une partie de la presse et une collecte de signatures au bas de proclamations stencillées exigeant l'interdiction de ces émissions à l'écran. Le fait est qu'après la diffusion de la deuxième de ces émissions le film a été saisi par la justice, que des poursuites ont été engagées, non contre les journalistes et les responsables de la RTBF mais contre certaines femmes et certains médecins (qui avaient accepté pour la

cause qu'ils défendaient, les risques de participation à l'émission) et que des condamnations s'en sont suivies !

Il faut le reconnaître : des émissions comme celles-là ne sont pas objectives dans la mesure où en révélant des drames humains, en expliquant les motivations psychologiques de décisions toujours difficiles, en montrant le contexte social qui entraine à une pratique, en dédramatisant l'acte lui-même, elles sont des plaidoyers qui rendent dérisoires les débats qui les suivent, si savants qu'ils soient, *pro et contra*, entre juristes, médecins, moralistes ou théologiens.

Il en a souvent été ainsi dans des reportages qui en assumant leur subjectivité, et en touchant les sensibilités, ont voulu susciter des interrogations morales, ou tout au moins tenter de dévoiler pour ceux qui restent fidèles aux normes traditionnelles le mystère de certaines marginalités psychosociales : petits délinquants sortant de prison, tentant de se réinsérer dans la société et sans doute promis à un retour dans la geôle, drogués incapables de briser les chaînes dans lesquelles ils se sont enserrés, alcooliques anonymes, femmes battues ou violées, jeunes en quête d'une foi cherchant refuge dans de misérables sectes, homosexuels méprisés ou glorieux.

D'autres émissions ont voulu faire percevoir à travers une réalité vécue, le racisme quotidien, le chômage, le quart-monde, les *infrasalariés*, la violence des jeunes, la détresse des vieux, mal secourus par l'assistance publique, la crise de la sidérurgie ou du textile, la mort lente d'une région, les dangers de la pollution ; ou bien encore la sécheresse au Sahel, la famine en Éthiopie, la misère dans le Nord-Est brésilien.

La matière qui constituait traditionnellement l'information radio-télévisée était ainsi considérablement élargie ; pour la présenter, la télévision – qui veut toujours donner à voir et à faire ressentir – a souvent été amenée à mélanger les genres et les fonctions : en dehors des journaux parlés et télévisés, il n'y a pas toujours de délimitation stricte entre ce qui relève de l'information, du récit dramatisé, de la création culturelle, parfois du divertissement ou de la fiction à partir de la réalité.

On a du reste accusé la télévision d'introduire jusque dans le domaine strictement politique les normes du spectacle, en dramatisant les situations, en faisant juger les hommes politiques sur leur apparence à l'écran plutôt que sur le sens de leur action. Partant d'exemples supposés démonstratifs – l'efficacité de l'usage qu'ont fait de la télévision un Kennedy ou un de Gaulle – les hommes politiques ont, du reste, tendance à surévaluer la puissance de la télévision.

Suspensions et critiques

Parce que la télévision est effectivement une source première d'information et parce qu'il n'y a guère de *feed-back* vers l'émetteur du message, on est tenté de croire à une passivité du téléspectateur et d'attribuer un pouvoir particulier à celui qui peut s'adresser directement à d'éventuels électeurs par le canal du petit écran. En Belgique, c'est dans les années 1960 que le monde politique s'est mis à croire à une puissance quasi magique de la télévision ; par un curieux paradoxe, cette foi excessive l'a amené à des suspensions pas toujours rationnelles à l'égard de l'instrument, à la volonté de bénéficier de sa puissance supposée et de la contrôler pour empêcher « les autres » d'en abuser.

Une inquiétude s'est aussi développée : que les journalistes n'abusent de l'instrument qu'ils détiennent pour orienter l'opinion publique dans le sens de leurs propres convictions sans qu'un contrôle démocratique puisse s'exercer sur eux. Le vœu souvent exprimé par divers hommes politiques serait dès lors que l'information radio-télévisée soit ramenée à ce qu'elle était à l'origine : la simple relation des nouvelles.

C'est ce que revendiquait, par exemple, le *Centre Paul Hymans* (centre de réflexion et de recherche du libéralisme), en 1975, dans un important dossier sur le fonctionnement de la radio-télévision en Belgique⁵. Il n'avait pas tort d'écrire que dans l'esprit des législateurs de 1930 et de 1960, l'information devait se restreindre à la relation des événements, abandonnant les explications et les commentaires à la presse écrite, clairement divisée selon les courants d'opinion. Mais, cette thèse est peu pertinente, car en fait, le jugement du journaliste intervient déjà dans le choix des nouvelles qu'il présente. Il ne retient que ce qu'il juge significatif, en vertu de sa formation personnelle, conformément à la conception qu'il se fait de son métier et aux règles déontologiques qu'il accepte, en fonction aussi de la manière dont il croit devoir répondre à l'attente de son public. Une relation des nouvelles ne devient véritablement de l'information que lorsqu'elle les situe dans un ensemble qui n'est pas un simple alignement de faits, mais qui est doté d'une certaine structure. Dans sa nature, le travail journalistique ne diffère pas du travail de l'historien, si ce n'est qu'il s'effectue au jour le jour et à partir de sources souvent surabondantes et plus récentes ; comme l'historien, le journaliste doit faire preuve de jugement critique et d'une capacité de recréer une réalité, à partir de témoignages toujours fragmentaires et partiels. Comme l'historien, le journaliste

⁵ *Le libéralisme face à la radio-télévision*, Bruxelles, 1975.

doit mettre une part de lui-même dans ce travail créateur, pour rendre compréhensible les faits, en les ordonnant, soit dans un commentaire verbal, soit dans le choix et la juxtaposition des images.

Ce qui était souhaité par le *Centre Paul Hymans*, c'était que la radio-télévision se borne à traiter les communiqués et dépêches des agences de presse et qu'elle s'interdise toute investigation personnelle ; encore, parmi les communiqués voulait-il que l'on écarte ceux qui émanent de « groupuscules contestataires », « sans aucun poids politique et non représentatif de l'opinion publique » ; en somme mériteraient seuls d'être pris en considération les communiqués des partis et des groupes socio-économiques accrédités.

Pour le *Centre P. Hymans*, en complément aux communiqués, les représentants de ces partis et groupes doivent certes pouvoir s'exprimer, mais leurs opinions doivent être transmises intégralement, sans coupure, sans mise en parallèle avec d'autres ; car il y a lieu de se méfier des « méthodes » appliquées par les journalistes, « réponses tronquées, répliques immédiates par une personne d'une opinion opposée et dont l'idéologie correspond à celle du reporter ». Le *Centre P. Hymans* se méfie aussi des interviews, car « par des questions insidieuses, méchantes même, on essaie de provoquer des réactions de l'interviewé, généralement une personnalité de la vie politique ou du monde des affaires ; le reporter s'efforce pour ainsi dire de 'créer' l'événement, qu'il espère trouver dans les réponses à ses questions ».

L'étude n'ignore pas que cette conception investigatrice du rôle du journaliste est née aux États-Unis, où les plus hautes personnalités se soumettent sans objection aux interviews les plus exigeantes, et où une affaire comme le *Watergate* est née d'une investigation journalistique (partie de la presse écrite, mais développée et amplifiée par la télévision), investigation qui n'a certes pas été du goût du pouvoir, mais dont personne n'a songé à mettre en cause les vertus démocratiques. On nous l'assure cependant : « on ne conçoit pas qu'en Belgique, un membre d'un institut public puisse remplir le rôle d'inquisiteur ».

Bien entendu, selon le *Centre Hymans*, il faut aussi se méfier de l'information qui se fait « à l'aide d'images », car – dit-il – « le but réel n'est pas tellement d'expliquer, mais bien de 'faire passer' certains points de vue défendus par l'auteur de l'émission ».

Il y a aussi des thèmes que la radio-télévision devrait écarter, car ils sont inopportuns, comme en témoigne cet avis : « les reporters des deux Instituts d'émission, qui relèvent du pouvoir national pour leurs crédits et qui sont soumis à la législation nationale par la loi organique, ont

tendance à mettre en évidence des divergences communautaires, plutôt que l'indispensable solidarité nationale. Cette attitude ne correspond pas non plus au besoin d'une information honnête de l'opinion publique ».

Il serait tout à fait irréaliste aujourd'hui de vouloir imposer à la télévision la rigueur ascétique ici préconisée. Ce n'est pas à la RTB seulement que l'information radio-télévisée a largement débordé des contenus qui lui avaient été assignés à l'origine, et que la manière de la traiter a profondément évolué ; et cette évolution paraît irréversible. Mais les conceptions du *Centre Paul Hymans* méritaient d'être rappelées parce qu'elles expriment les inquiétudes fondamentales de milieux politiques assez larges à l'égard de la télévision. Des recherches sociologiques menées dans de nombreux pays ont pourtant montré depuis longtemps que la télévision n'a pas la toute-puissance dont on la crédite ; le public n'est pas aussi passif, aussi manipulable que beaucoup d'hommes politiques le croient. Les téléspectateurs ne sont qu'en apparence isolés devant leur écran de télévision ; ils appartiennent à des groupes divers dont ils subissent l'influence et dont les opinions viennent infléchir le sens des messages captés à travers les communications de masse. Mais si irrationnelle que soit la croyance en un pouvoir exceptionnel de la télévision, elle détermine l'attention privilégiée que les milieux politiques lui accordent. « L'image de la télévision comme pouvoir – ont fort justement écrit J.-L. Missika et D. Wolton – semble devoir ainsi résister à n'importe quelle réalité. C'est même sa force. La classe politique a trop besoin de croire à ce pouvoir pour s'en débarrasser. L'opposition dénonce la toute-puissance, la majorité cherche à s'en servir et tout le monde fait comme si elle existait. C'est ainsi que la toute-puissance fait l'objet d'un *consensus* politique »⁶.

L'objectivité

L'exigence première en ce qui concerne l'information dans un service public est celle de l'objectivité. Le statut de la RTBF demande, en effet, que les émissions d'information soient réalisées « dans un esprit de rigoureuse objectivité ». Jean Gol, qui fut président du PRL, puis vice-premier ministre dans le gouvernement Martens V (et qui s'est montré un des critiques les plus sévères de la RTBF) a fait une analyse fort judicieuse de la notion d'objectivité lors des débats au conseil culturel de la *Communauté française*

⁶ J.-L. MISSIKA, D. WOLTON, *La folle du logis*, Paris, 1983, p. 137.

sur l'élaboration du décret relatif au statut de la RTBF⁷. « L'objectivité – disait-il – traduit un désir de perfection par l'effacement du narrateur sans parti pris derrière les faits... , elle est certainement différente de l'impartialité qui évoque plutôt la balance entre les points de vue en présence ; elle est également différente de la neutralité qui, elle, évoque une certaine grisaille ou une indifférence, non pas seulement à l'égard des positions en présence, mais aussi à l'égard de l'objet même qui est décrit.

La difficulté que l'on trouve dans la définition se retrouve plus dans la pratique. En effet, il est clair que l'objectivité ne peut, que ce soit pour des raisons techniques ou humaines, jamais être parfaitement atteinte en matière de radio-télévision. L'objectivité ne peut être atteinte pour des raisons techniques parce que l'écran déforme la réalité. Elle ne peut être atteinte pour des raisons humaines parce qu'un journaliste mettra toujours un peu de lui-même dans la relation qu'il donne des faits».

Partant de ces considérations lucides, Jean Gol écarte la conclusion qui, constatant l'impossibilité d'atteindre l'objectivité absolue, accepterait la subjectivité absolue du journaliste et admettrait qu'il se fasse le défenseur ou le militant des thèses auxquelles il adhère ; il écarte tout autant l'idée d'une « objectivité » par compensation qui s'orienterait « vers le cumul des fanatismes et des subjectivités ». La seule attitude admissible serait dès lors pour lui de concevoir l'objectivité comme une « notion-tension », une tension-recherche, selon laquelle chaque journaliste devrait faire l'effort « quelle que soit son opinion au départ et quelles que soient les servitudes de la technique », pour atteindre la vérité.

Il est bien vrai que l'objectivité doit être vécue par le journaliste comme une exigence déontologique de rigueur et d'honnêteté ; mais elle a aussi une dimension sociale que Jean Gol néglige, car il s'agit d'une valeur soumise en définitive au jugement du groupe auquel le journaliste s'adresse. Les idées les plus profondément ancrées dans une civilisation sont ressenties comme des évidences naturelles, mais il y a discussion sur l'objectivité dans les matières qui entraînent des conflits de groupe à l'intérieur d'une société. Le journaliste paraît objectif lorsqu'il exprime les lieux communs et les stéréotypes admis par tout le monde dans une société déterminée ; mais il peut être contesté lorsqu'il aborde des sujets qui divisent l'opinion, qu'ils soient politiques, religieux, philosophiques ou culturels ; les clivages s'opèrent en fonction des partis, des appartenances religieuses, des communautés linguistiques, des régions, des groupements professionnels,

⁷ Conseil culturel de la Communauté française, *Compte-rendu analytique*, 6 décembre 1977.

des niveaux socioculturels, des âges, des sexes ou plus généralement des conceptions de la vie et du monde.

Il n'y a apparemment pas de contradiction entre les principes énoncés par Jean Gol et les normes de travail journalistique édictées par le Conseil d'administration de la RTBF, en accord avec les diverses rédactions. On peut lire, par exemple, dans le *Règlement en matière d'information radiophonique et télévisée* ⁸ que « l'esprit de rigoureuse objectivité requis par la loi ou le décret constitue une règle fondamentale et absolue » ; que « l'objectivité requiert une information largement multilatérale en vue de servir la connaissance du réel et la recherche de la vérité » qu'« il est interdit au journaliste de prendre parti ou d'avaliser l'une ou l'autre des prises de position dont il fait état », et encore que « l'objectivité implique une représentation équilibrée à l'antenne des différentes tendances et des mouvements d'opinion ».

Il serait absurde de dire que ces règles ne connaissent pas d'accrocs : dans une information omniprésente sur toutes les chaînes de la radio et de la télévision on doit souvent regretter des maladroites, des approximations, des incompétences, des prêches moralisateurs, exprimant de manière intempestive des engagements qui ne devraient pas trouver place à l'antenne. Mais il est injuste d'imputer à l'information radio-télévisée des responsabilités dans les crises qui ébranlent le monde, de la suspecter d'être systématiquement déséquilibrée en faveur des partis de gauche ou des organisations syndicales ; de se laisser investir par un « pouvoir ouvrier »⁹.

Le PRL a été particulièrement virulent pour dénoncer la pratique de l'information à la RTBF¹⁰, mais il a été au moins occasionnellement rejoint par la plupart des autres partis, même par ceux comme le Ps qui sur le principe se sont montrés souvent les défenseurs du service public; les organisations syndicales de leur côté ont généralement mal accepté que l'on accorde de l'attention à des mouvements sociaux non agréés par elles et considérés comme dangereux dans leur marginalité.

⁸ Édition d'avril 1975.

⁹ On a souvent utilisé pour dénoncer cette stratégie (qui n'est en fait qu'une réflexion théorique à partir de Gramsci) un article publié dans la revue communiste *Les Cahiers marxistes* (novembre 1974) résumant des séances de discussions auxquelles avaient participé quelques journalistes de la RTB sur le thème *Information radiotélévisée et mouvement ouvrier*.

¹⁰ Cf. par exemple *Parti réformateur libéral, le tour des ondes ou Comment la RTBF pratique l'objectivité*, Bruxelles, 10 juillet 1980.

Le pluralisme

Dans la situation de monopole qu'a longtemps connue le service public de la radio-télévision en Belgique, c'est un pluralisme intégré qui doit régir son fonctionnement ; c'est de lui que doit venir, en particulier, la garantie de l'objectivité dans l'information. La RTBF est placée sous l'autorité d'un conseil d'administration dont les treize membres sont élus par le conseil de la *Communauté française* à l'image de ce dernier. Le pluralisme se retrouve dans l'institution à tous les niveaux où se manifeste l'autorité en matière de programme et dans l'information, au sein des différentes rédactions (journal parlé, journal télévisé, rédactions régionales, etc.) Le système est une application du Pacte, transposé en loi, qui régit la gestion de toutes les institutions culturelles dans notre pays ; il offre des garanties appréciables dans la recherche de l'objectivité : dans l'entrelacs des responsabilités et des tendances, on attend que s'exerce une sorte de contrôle collectif et se crée une volonté commune de recherche de l'objectivité dans le concret du travail journalistique. Mais son application suscite aujourd'hui des inquiétudes, car certains le sclérosent volontiers en établissant des allégeances directes entre journalistes et partis politiques, ces derniers se réservant – par l'intermédiaire des membres du conseil d'administration – la possibilité de faire progresser dans la carrière hiérarchique ceux des journalistes qui ont leur confiance et de laisser stagner ceux qui ne seraient pas agréés par l'un ou l'autre parti. Or le pluralisme ne peut s'exercer au seul niveau des partis politiques qui dans notre régime démocratique n'ont pas vocation à une emprise totalitaire sur les hommes. Le pluralisme pour des journalistes devrait se situer dans un équilibre des tendances idéologiques plutôt que dans des appartenances à des partis.

Mais ce contrôle resserré des traduits surtout une méfiance vis-à-vis des journalistes eux-mêmes : en Belgique comme dans d'autres pays l'inquiétude dominante est, en fin de compte que les journalistes de radio-télévision ne s'arrogent une autonomie trop grande, qui les investirait d'un pouvoir abusif.

Une information signifiante

Pourtant, les sujets sur lesquels les journalistes de la RTBF ont pu être suspectés de manquements à l'objectivité et à propos desquels certains se sont laissés aller parfois à des prêches ou des plaidoyers abusifs, ne relèvent pas des clivages liés à la politique des partis, mais – pour de grandes ou de petites causes – à la défense des faibles et des opprimés. Cette sollicitude

parfois donquichottesque est la manifestation d'un sens de la justice qui s'inscrit dans les meilleures traditions du journalisme démocratique. Il n'y a pas de raison pour qu'un service public garde à ce propos une réserve distante sous le couvert de l'impartialité. Cette sollicitude peut se traduire sur le plan politique par une sympathie pour les opposants à des régimes dictatoriaux, qu'ils soient de gauche ou de droite.

Si l'on a beaucoup parlé à la RTBF des violations des droits de l'homme sous Franco en Espagne, sous le régime des colonels en Grèce, puis en Argentine, au Chili ou dans telle république d'Amérique du Sud, on ne manque pas non plus d'être attentif aux dissidents en Union soviétique, à Solidarnosck en Pologne ; de traquer les résurgences du fascisme dans les mouvements d'extrême droite, de réprouver le stalinisme et ses avatars, de condamner les interventions russes en Tchécoslovaquie ou en Afghanistan ; on a mis en évidence aussi toutes les manifestations de l'impérialisme américain : la guerre du Vietnam, les pressions en Amérique du Sud. On a, bien sûr, accueilli avec faveur la révolution des œillets au Portugal et – avec une naïveté dont on a pris conscience plus tard – l'ayatollah Khomeiny, lorsqu'il était en lutte contre le *Shah* d'Iran (parce qu'a priori toute révolte contre un pouvoir totalitaire suscite de la sympathie).

C'est dans le même esprit que sont envisagées la dénonciation de l'apartheid en Afrique du Sud, la lutte des catholiques en Irlande du Nord, la résistance des Juifs en URSS, la cause palestinienne (contre Israël) au Moyen-Orient ; mais aussi la lutte de la Wallonie pour son existence, les minorités francophones dans l'agglomération bruxelloise, les Fourons.

Comme il a déjà été noté, la même sensibilité accorde une attention particulière aux groupes ou aux personnes défavorisées, voire marginalisées à l'intérieur de la société : les chômeurs et particulièrement les jeunes sans-emploi, les immigrés, les femmes revendiquant l'égalité des droits dans le travail, etc. ; dans les conflits sociaux cette prédisposition entraîne souvent à accorder un préjugé favorable aux travailleurs plutôt qu'aux patrons et dans les manifestations où éclatent des scènes de violence à se méfier de la gendarmerie et de la police.

Enfin, l'écologie et la défense de l'environnement mettent souvent à l'ordre du jour dans le même esprit les problèmes de pollution, d'urbanisme, l'utilisation de l'énergie nucléaire.

Bon nombre de matières ainsi traitées relèvent du respect de la personne humaine ou de la défense des droits de l'homme : un consensus social existe à leur propos qui permet de ne pas faire la part égale entre ce qui attaque et ce qui défend ces valeurs. Dans d'autres cas, le consensus n'existe pas ;

certaines émissions heurtent des sentiments profondément ancrés dans une partie de la population ; elles peuvent donner mauvaise conscience à ceux qui les regardent : mais ceux-ci ne se laissent pas nécessairement convaincre pour autant. Certes on a pu constater, par exemple, qu'une émission sur la famine en Éthiopie, présentée dans le magazine « À suivre » entraînait un large mouvement national de solidarité, mais des reportages conçus pour dénoncer le racisme dont souffrent des immigrés dans une commune de l'agglomération bruxelloise ou l'opprobre qui dans beaucoup de milieux continue à marquer l'homosexualité ne faisaient que renforcer une grande partie du public dans ses convictions et ses préjugés.

Il ne suffit pas que des émissions soient montrées à l'écran pour qu'elles aient les effets que celui qui les a conçues en attend. En effet, les gens développent à l'égard de la radio, de la télévision aussi bien que de la presse certaines techniques de résistance qui viennent de leur formation, de leur culture, de leur environnement et de la multiplicité même des influences qu'ils peuvent subir. D'abord les téléspectateurs établissent un choix *a priori* dans les émissions qu'ils regardent et refusent de se sentir concernés par les émissions qu'ils croient ne pas devoir répondre à leurs goûts ; plus solides sont leurs convictions, moins volontiers ils acceptent de s'exposer à regarder des émissions perturbantes ; les convaincus, les fanatiques, refusent le plus énergiquement d'être troublés par des arguments contraires à leurs convictions. Ensuite, les convictions préalables transforment, dénaturent la perception. La disponibilité au changement est d'autant plus grande dans les domaines où l'individu se sent le moins concerné : c'est ce qui peut expliquer qu'un film condamnant la discrimination raciale dans une commune à forte densité d'immigrés est accueilli favorablement dans les quartiers où l'on ne connaît comme immigrés que le personnel des ambassades, mais est refusé ou même interprété comme une confirmation des sentiments confus d'un racisme élémentaire par ceux qui vivent dans le quotidien la situation décrite par l'émission. L'action de la radio, de la télévision s'exerce, en fait, à travers une chaîne où les habitudes, les intérêts, les relations personnelles viennent interférer dans un réseau complexe.

C'est la prise de conscience de tout cela qui a fait dire par bon nombre de sociologues que les moyens de communication de masse contribuent surtout à renforcer les opinions existantes, à confirmer les attitudes. Cela ne signifie naturellement pas qu'ils ne puissent les modifier ; mais les chances de modification dépendent de circonstances favorables à la réception. La radio, la télévision ne sont pas seules à transmettre certains thèmes : des idées d'abord jugées inacceptables et violemment rejetées peuvent ensuite être tolérées, puis être jugées normales et bientôt souhaitées.

En un quart de siècle, on a pu mesurer l'évolution des mœurs et des convictions : bien des émissions jugées au départ « dérangeantes », inacceptables par une partie de la population, une partie de la presse, une partie des responsables politiques se sont, au fil des années, entièrement banalisées ; les idées qui les sous-tendent sont devenues des lieux communs ; elles entrent dans le consensus général.

Le paysage audio-visuel de la Belgique connaît en ce moment de grandes transformations. En télévision depuis quelques années déjà, le câble, en amenant dans le pays de nombreuses stations étrangères, crée une concurrence à la RTBF, mais celle-ci dans l'information avait conservé son monopole, puisqu'elle était toujours seule à présenter un journal télévisé s'adressant aux Belges de langue française; le monopole, elle l'a perdu aujourd'hui : on lui a suscité une concurrence en incitant RTL à produire un Journal télévisé orienté vers la Belgique dans le souci déclaré par certains partis politiques de corriger les « manques d'objectivité » et les défauts du pluralisme interne... D'autre part, en permettant aux radios locales de recourir à la publicité commerciale, on veut les inciter à présenter des émissions d'informations « autres » que celles de la RTBF.

Ces stations nouvelles pourront échapper aux servitudes du service public et notamment aux manifestations de ce pluralisme tatillon qui comptabilise les appartenances idéologiques et le temps accordé à l'antenne aux différents *leaders* politiques ou aux « partenaires sociaux ».

La concurrence peut avoir des vertus si elle dynamise le service public et le fait sortir des scléroses qui le gagnent parfois. Mais elle présente le risque de l'amener dans la lutte pour l'audience à s'affadir, en refusant de prendre encore les risques d'une information qui dérange, qui perturbe. Le rôle du service public c'est, bien sûr, de présenter une information objective – avec l'effort moral que cela comporte – pour se rapprocher d'une vérité idéale ; mais c'est surtout la présentation d'une information utile aux citoyens pour qu'ils puissent mieux comprendre le monde où ils vivent, qu'ils puissent participer aussi intelligemment et aussi activement que possible à la vie sociale.

Une information qui se veut signifiante doit prendre les risques de déplaire : au monde politique (pour qui l'information est aussi moyen d'action) et parfois au public qui préférerait souvent qu'on lui peigne la vie en rose plutôt que de se voir rappeler les guerres, les crises, les grèves, les misères du monde. Dans une société de masse qui est souvent tentée par la dépolitisation et qui peut y être encouragée par l'évasion hors des réalités qu'apporte la télévision dans tant d'autres émissions, l'information a pour mission de sensibiliser à tous les problèmes du présent. Ce faisant,

Une information qui dérange

elle peut « déranger » parce qu'elle met en évidence des dysfonctions dans la société et dans l'harmonie du monde.

C'est sans doute dans cette tâche de démystification permanente que doivent s'incarner les principes du libre-examen par un exercice actif de la fonction d'information.

Propos sur la mission culturelle du service public en télévision

Jacques DE DECKER

Le libre examen, c'est l'arrachement à l'idéologie
Guy HAARSCHER

Une réflexion libre sur les rapports entre télévision et laïcité, comme il nous est donné l'occasion de la tenter, rencontre, à y regarder d'un peu plus près, un certain nombre de débats très brûlants sur les rapports entre les médias et les pouvoirs et sur l'évolution que ces rapports traversent à l'heure actuelle. Car les questions d'aujourd'hui se circonscrivent autour de quelques choix, pour autant qu'il soit encore temps de choisir, que les faits n'aient depuis longtemps pris le pas sur les options.

S'agit-il de privatiser les médias, de les libérer du pouvoir étatique, de leur permettre de bénéficier de ressources commerciales, de les laisser proliférer à l'envi ? Toutes ces considérations, qui alimentent les controverses depuis un bon nombre d'années, supposent, même si l'on se refuse souvent à l'admettre, des engagements non seulement politiques, mais à proprement parler éthiques. Et d'ailleurs, jusqu'à présent, les prises de position des instances en cette matière se sont toujours réclamées de principes de nature morale. En clair : les partisans du maintien du monopole, que ce soit en France ou en Belgique, se réfèrent à une polarité fortement idéologisée, qui assimile l'État à une forme de vertu, le non-État à on ne sait quelles obscures turpitudes. Si le pouvoir plaide pour une non-libéralisation des ondes, ce n'est nullement, bien sûr, au nom de la préservation d'un privilège, mais en raison d'une mission, d'une croisade qu'il s'est assignée : protéger le média de l'immixtion des tenants d'une logique qu'il réprouve, celle de l'économie de marché. En d'autres termes : une intention louable est invoquée pour se préserver d'une réduction d'hégémonie dans le secteur médiatique.

On pourrait, pour étayer ce propos, à savoir le camouflage éthique d'une stratégie strictement économique-politique, prendre l'exemple inverse :

lorsque les tenants de la privatisation plaident leur cause, ils se gardent bien de reconnaître qu'ils visent avant tout la création d'un nouveau marché, ils se donnent plutôt pour les défenseurs de la liberté. Liberté, mot magique, que n'a-t-on déjà abusé de toi ! L'égalité et la fraternité, soit dit en passant, n'ont guère été mieux loties au cours des soubresauts de l'Histoire ...

Pour aborder ces problèmes sous l'angle que nous nous efforçons d'adopter, il ne faut pas se contenter de cette superstructure éthique, cette couverture morale qui n'est rien d'autre qu'un accessoire de propagande. C'est plutôt une infrastructure morale qu'il faut sonder, et se demander, en tant que laïque, quelle conception est la plus susceptible de ne pas être en conflit avec notre point de vue.

L'adjectif « laïque » a déjà eu fort à faire : il a, notamment, été longuement accolé au substantif « école ». L'école laïque était, au moment des grandes luttes qui ont accompagné son émergence, et du combat permanent que représente sa survie, l'école de l'État, par opposition à celle du clergé.

Dans le cas des médias, la radio-télévision laïque serait-elle donc, par association, celle de l'État, en opposition à celle des autres ? Cette assimilation est abusive, quelque peu rapide et dès lors suspecte. Car les médias dont nous parlons, la radio du moins, n'ont pas dû être arrachés aux intérêts cléricaux. Ils proliféraient ici et là, et ont à un moment donné, sous prétexte de situations historiques impératives – la guerre, la plupart du temps – été confisqués par le pouvoir. Tant en France qu'en Belgique, on constate, avant la guerre, une multiplicité de stations que nous dénommons aujourd'hui privées, vivant en voisinage plus ou moins harmonieux avec les stations officielles. Après la guerre, à la faveur de situations d'exception, les pouvoirs organisés rafflent tout.

Ce à quoi nous assistons aujourd'hui, quarante ans après ce rapt qui avait trouvé dans son cadre historique une justification commode, c'est à la contestation en profondeur de ce système, par des intervenants très divers, plus ou moins concertés. Dès lors, l'État, très vite conscient qu'il fait l'objet d'une sorte de siège, abandonne une attitude de fixation crispée sur son acquis, mais adopte aussitôt un rôle nouveau : celui de grand régulateur. Il décide de se placer en position de sélectionneur. C'est lui qui dispose du capital d'ondes ? Il se servira de cette haute main pour faire le tri entre les « bonnes » et les « mauvaises » stations. Ici encore, il justifiera son intervention qui n'est en fait qu'une autre manière d'exercer son monopole par des considérations éthiques. Ne seront tolérés que les émetteurs qui n'ont pas d'ambitions commerciales qui, en d'autres termes, participent de la même idéologie que lui.

Et ici, la contre-expertise est impensable ; on n'imagine pas un pouvoir favorable à l'introduction de stations commerciales qui s'opposerait à ce qu'il en naisse qui n'auraient pas ces prétentions. Ceci semblerait indiquer que l'universalité ne va pas toujours se loger où l'on pense...

Toutes ces considérations impliquent-elles pour autant qu'il ne puisse exister une spécificité de l'intervention du service public en matière de média et de télévision en particulier ? Certainement pas. Il faut déplorer, au contraire, que les querelles de ces derniers temps aient empêché le service public de réfléchir sur ce qui pourrait être sa contribution spécifique et inaliénable, son monopole de fait et légitime si on veut, plutôt que son monopole d'intention.

Il me paraît que deux terrains d'élection devraient se profiler à l'horizon de la télévision de service public. Deux terrains que d'ailleurs elle connaît bien, et sur lesquels il est indéniable qu'elle a déjà fourni des prestations remarquables. Simplement, ces dernières années, dans une espèce de course désespérée au maintien de ses privilèges, elle s'est épuisée à conquérir d'autres territoires que ceux qui lui étaient plus ontologiquement destinés, laissant par là échapper la proie pour l'ombre.

Soucieuse d'être un interlocuteur sérieux pour des partenaires avec lesquels le dialogue ne pouvait être que malaisé, parce que fondé sur des bases hétérogènes (les annonceurs publicitaires principalement), la télévision de service public a cherché à tout prix à élargir son audience avec des arguments qui n'étaient pas, par nature, les siens. D'où cette toute-puissance du sondage dans les appréciations des télévisions de service public sur leurs propres produits : étant dépourvue par nature de toute intuition « commerciale » de ce qui est susceptible de plaire au plus grand nombre, elle demande à ce même public de l'orienter, ce qu'il est bien entendu en peine de faire. Hugo a-t-il consulté son audience avant d'écrire *Les Misérables* ? Walt Disney a-t-il testé *Mickey* sur d'autres cobayes que ses enfants ? Le créateur ne doit pas attendre autre chose de son audience que l'éventuelle approbation de sa prestation : il ne doit pas espérer qu'elle lui souffle ce qu'il doit faire. Croire à la lucidité artistique du public est aussi absurde que de continuer à sacrifier au grand mythe de l'inspiration.

Le résultat, c'est qu'actuellement la créativité, en télévision, se débusque dans des secteurs où l'on a pour but principal de précéder du plus près le besoin, voire le fantasme du téléspectateur, c'est-à-dire dans les flashes publicitaires et les clips vidéo.

Or, par nature, et étant donné ses ressources particulières, la télévision de service public peut se permettre, elle, de produire des programmes dont l'audience ne s'estime pas en termes quantitatifs – leur valeur n'étant pas

mesurée en fonction de l'impact sur une clientèle cible – mais en termes qualitatifs. Entendons par là des programmes qui s'adressent non à une « élite » sociale ni même intellectuelle, mais à des minorités. On n'a jamais demandé à la *Nouvelle Revue Française* d'atteindre le même tirage que *Paris-Soir*, ni aux ballets de Nijinsky d'être appréciés par autant de fans que les chansons de Tino Rossi. Aussi a-t-on vu les pouvoirs publics s'intéresser à la survie de la NRF, mais non à celle de *Paris-Soir*, de même que des subventions, aujourd'hui, soutiennent Maggy Marin, mais pas Mireille Mathieu. Il y a là une logique, qui veut que soit autosuffisante sur le plan de ses ressources financières une activité artistique qui est appréciée immédiatement par le plus grand nombre, alors que la communauté, à l'instar des mécènes du passé, aide à se développer une œuvre dont il n'est pas exclu qu'elle satisfasse, plus tard, une large audience, à condition, une fois encore, que l'on ait aidé par ailleurs les citoyens à en goûter les séductions.

Il apparaît dès lors évident que la télévision de service public a pour mission de répercuter la vie culturelle dans ses secteurs les moins spontanément fréquentés par la majorité du public. Mais ce rôle de relais n'est pas suffisant : il faut aussi qu'elle porte tous ses efforts sur le développement et l'exploration du langage télévisuel lui-même, de la même façon que les recherches technologiques de pointe ne sont pas pensables sans l'initiative et les investissements des fonds publics. Cela sous-entend qu'il est souhaitable, bien entendu, que ce soient les télévisions de service public qui expérimentent le plus intensément dans le champ des télévisions du futur, mais qu'elles produisent aussi dans des catégories de programme où l'on a vu, ces dernières années, les mêmes télévisions de service public européennes perdre du terrain : la fiction, la dramatique, ces créneaux qui permettent, plus que tous autres, aux communautés de se reconnaître et, surtout, de se faire connaître à l'étranger. Si l'on prend l'exemple de la RTBF, on constate que son argument constamment évoqué pour expliquer le manque de programmes de cette nature, à savoir leur coût réputé prohibitif, est moins pertinent pour les télévisions de petits pays, étant donné d'une part le moindre prix de revient (moins de vedettes, techniciens moins coûteux) et la nécessité de compenser le manque d'industries culturelles privées dans le même secteur : l'activité modeste du cinéma en Belgique francophone devrait être un incitant à combler cette lacune par le biais de la télévision de service public. En prenant, ensuite, le risque de conférer une existence internationale à ce qui aura été produit. Nous nous sommes laissé déposséder des *Schtroumpfs* : cela signifie-t-il que des dessins animés réalisés dans notre communauté auraient nécessairement moins plu à l'immense public séduit par l'univers de Peyo ?

*Propos sur la mission culturelle
du service public en télévision*

S'il fallait, en résumé, définir la mission culturelle de la télévision de service public, cette mission se situe à la fois à la pointe et à la frange de ce qu'il est convenu d'appeler la culture de masse, celle-là même qui, s'adressant à la même audience que la publicité, n'a pas besoin des pouvoirs publics pour se manifester. Cela signifie, il va sans dire, que le chemin à emprunter ne manque pas d'écueils ni d'austères devoirs, mais il situe le rapport entre service public et culture à sa juste place et permet d'éviter les perturbations, dénaturations et courts-circuits que les régulations, puisque c'est ainsi que l'on nomme les interventions du pouvoir dans les industries culturelles, ne peuvent que provoquer. Dans une équitable répartition des tâches se situe cet équilibre délicat que, au fil des débats qui n'ont cessé de nous mobiliser ces derniers temps, l'on recherche si assidûment. Il semble que cet équilibre ne puisse être obtenu qu'au prix d'une réflexion équitable et libre...

Cinéma et laïcité ni Marx ni Jésus ou d'Eisenstein à Bergman

Adolphe NYSENHOLC

Le septième Art, peut-être plus que tout autre, est le reflet de la société, étant donné les contraintes de la production et de la réalité filmée. Il est l'art contemporain du marxisme et de la psychanalyse, dont les théories, au moins, visaient à l'émancipation des hommes. Du plan d'ensemble au gros plan, le cinéma, art de masse, est aussi l'expression artistique de l'âme profonde. Dans le noir, le spectateur –, comme sur un divan –, est plongé dans un monde de rêve, d'ombres, qui ont pourtant un fort effet de réel, à quoi sans défense on s'identifie ... Ainsi, par le truchement d'une fiction, toute idéologie exerce à merveille sa persuasion.

Toutefois, si, dans les totalitarismes de gauche ou de droite, comme le stalinisme ou l'hitlérisme –, dérapages « laïques » si l'on peut dire, (dans *Roma, citta aperta* de la Rossellini, des fascistes et nazis fusillent un prêtre) –, l'État organise et gère la propagande, filmée en particulier –, à l'opposé dans l'Occident démocratique, la laïcité, fidèle aux droits de l'homme, qui diffuse cependant ses idées par les médias, radio, télévision, presse, ne finance guère de films, en tant que telle.

Mais, les cinéastes, malgré les servitudes politiques et financières, entre règles de la censure et lois du marché, ont contribué à la prise de conscience de son mouvement, épris d'équité sociale et de franchise d'esprit.

Une révolution mystique

Pour l'ÉGALITÉ, dans la justice, que prône l'idéal laïque, nombre de films sont montés en première ligne, comme *L'opéra de quat'sous*, satire de Pabst d'après Bertolt Brecht, où les banquiers sont des bandits (au sens propre) ; *Le sel de la terre*, film US – réalisé en plein maccarthysme par des cinéastes hollywoodiens inscrits sur les listes noires – qui met en scène une

grande grève au Nouveau-Mexique, où les femmes continuent le combat des hommes arrêtés, ouvriers écroués, mais aussi machistes que leurs patrons... ; ou *Misère au Borinage* de Joris Ivens et Henri Storck, document d'époque sur la révolte des mineurs dans le Pays Noir...

Mais, la source inépuisable, où ils s'abreuvent d'ailleurs, en est, depuis la Révolution d'octobre, l'école soviétique avec quelques-uns de ses chefs-d'œuvre.

Lénine l'avait compris, qui déclara : « Le cinéma est l'art le plus important ». Le film a été le plus puissant levier de la propagande soviétique ; des trains entiers partaient de Moscou aux quatre coins de la Russie, porter la bonne nouvelle (en grec : évangile), bandes filmées à l'appui. Un jeune monteur, Dziga Vertov, le futur théoricien du cinéma-vérité (Kino Pravda) se trouvait dans le premier convoi ...¹

Une pléiade de réalisateurs – Eisenstein, Poudovkine, Dovjenco – naît ainsi dans cette foi laïque (qui se révélera malheureusement non-démocratique). Il n'empêche, la grande « démocratie » populaire, animée par une idéologie athée, donnera au monde le meilleur film, classé en 1958 lors de l'Exposition universelle, *Le cuirassé Potemkine*.

Toute l'œuvre d'Eisenstein s'inscrit dans le cadre de la philosophie dialectique (d'où procède sa théorie du « montage des attractions » : du choc des plans surgit une nouvelle synthèse), et se veut une illustration du matérialisme historique : il a toujours eu le projet de tourner un *Capital*. Et, de toute façon, la plupart de ses films sont des œuvres de commande de l'État : en 1925, *Le Cuirassé Potemkine* commémore les événements de 1905, précurseurs de 1917 ; en 1927, ce sont les dix ans de la Révolution bolchevique qu'on lui confie de célébrer dans *Octobre* (victoire des hommes et du peuple, et non de Dieu) : les dix mille figurants sont d'ailleurs ceux qui jouaient à chaque anniversaire, dans un spectacle grandiose organisé ô Leningrad lors d'une prise du Palais d'hiver toujours hautement symbolique. Et Eisenstein en est conscient : « Le propre des artistes, n'est-ce pas d'exprimer leur époque ? ... Je n'ai pas autre chose à exprimer, en URSS, que les temps révolutionnaires » (*Le Monde*, déc. 1929). En 1938, *Alexandre Nevsky*, film où le prince russe défait les chevaliers Teutons, au Moyen-Âge, est destiné à renforcer le moral des populations à l'intérieur, et à dissuader l'ennemi potentiel extérieur d'envahir, car pour préserver les acquis de la Révolution populaire, le chef du Kremlin, Joseph Staline, sera prêt à renouveler la victoire de naguère...

¹ Cf. A. NYSENHOLC, « Cinéma et propagande », dans *Revue belge du Cinéma*, n° 8, été 1984, p. 10.

*Cinéma et laïcité,
ni Marx ni Jésus ou d'Eisenstein à Bergman*

La valeur première dans ce combat, social et militaire, est la solidarité, de tous pour tous, et contre les réactions anti-révolutionnaires et fascistes. Aussi, caractérisent *ce cinéma*, selon Léon Moussinac, « l'abandon volontaire de la vedette et l'expression puissante du groupe, de la collectivité, du mouvement de foule –, le désir de rendre par l'image une âme collective ». Au pays des camarades, c'est la fraternité. On se rappelle le cri : « Frères ! Sur qui tirez-vous ? », de Vakoulintchouk, interpellant le peloton d'exécution qui mettait en joue un groupe de mutins ; et les fusils, hésitants, qui se baissent ... De même, à la fin, quand le Potemkine passe librement entre les bâtiments de l'escadre, sans qu'un coup de canon ne l'ait arraisonné, les matelots sur tous les ponts l'ovationnent du même cri : « Frères ! » Le thème de la fraternité révolutionnaire explose, s'épanouit – par la structure du film – de séquence en séquence »². La fraternisation s'est même établie entre la cité (Odessa) et le navire séditieux, une flottille de bateaux à voile étant partie du port porter des vivres aux révoltés, comme elle se lie entre le cuirassé et toute la flotte, qui flattée de son ombre salue la Révolution en marche...

Après le renversement du tsarisme, oppresseur du peuple de toutes les Russies, se poursuit un combat anticlérical violent.

Dans la *Ligne générale* (1928), une des visions les plus hautes en couleur, en puissance, en richesse plastique et rythmique, de toute la cinématographie universelle, aussi belle dans son ampleur que, dans sa brutalité, la fusillade d'Odessa, estime Jean Mitry³, est une âpre satire antireligieuse, la séquence de la procession sous la pluie, où les bannières, les encensoirs, les croix, s'agitent en un rythme de folie, où le pape se dresse, où les infirmes se traînent en remontant la pente suivie par le cortège, où les vieillards se courbent, s'agenouillent, se prosternent et se frappent le front en baisant la poussière.

Dans *Le Pré de Besjine* (1937), on assiste à la destruction des icônes dans une église, qui sera convertie en maison du peuple.

Mais, Eisenstein ne sera jamais aussi virulent que dans *Alexandre Nevsky* (1938), où, en outre, est moqué le catholicisme romain, religion étrangère des ennemis Teutons. Le gouvernement de Pskov est cruellement pendu à la tour, au nom de la foi catholique, devant un motif religieux symbolisant la charité chrétienne ; des enfants de moujiks sont jetés dans les flammes par ces combattants en blancs affublés dans le dos d'une croix, signe de

² Jean MITRY, *S.M. Eisenstein*, Éditions universitaires, Paris, 1961, p. 86.

³ *Ibid.*, p. 118.

leur piété sans pitié. La messe dans le camp germanique, avant la bataille, est ridiculisée par l'organiste, au profil de corbeau, voire de camarade ; ce moine noir accuse la blancheur des chevaliers ; et l'évêque, dans la débâcle, mitré, crossé, se traîne, comme un lâche, à quatre pattes, sur la surface moirée du lac Péipous... il voudrait se cacher... jusque sous la glace... il sera englouti... la diatribe est si forte que la censure en France a cru nécessaire de couper des séquences : la messe au camp Teuton a été réduite de moitié (conseil des évêques, bénédiction des armes, etc) ; de même la débandade des prêtres, à la fin de la bataille, et la fuite de cet ecclésiastique honteux se raccrochant à ses ornements, dont la mitre sur laquelle vient se poser un corbeau.

Dans *Ivan le Terrible* (1943-1947), Eisenstein dénonce comment le pouvoir spirituel exerce un pouvoir temporel terrestre d'autant plus absolu qu'il se donne l'alibi d'intentions célestes : l'Église y complotte aux côtés des boyards contre le tsar Ivan, le métropolite est complice de l'attentat, qui échoue, que déjoue le grand monarque.

Néanmoins, Eisenstein par son art vise à une communion quasi mystique. Il désirait « rendre pathétique » selon son expression, « ce qui ne l'est point ou ne le semble guère, sublimer le réel en lui découvrant des correspondances secrètes, atteindre à l'extase, déterminer une sorte de béatitude grâce à laquelle le spectateur – sa conscience étant comme paralysée (c'est l'opposé de la distanciation brechtienne ! qui permet elle le libre examen) – entre dans un état de réceptivité immédiate et participe émotionnellement, et de là mentalement, à l'action représentée ». Le grand cinéaste rêvait ainsi à une manière d'hypnose par le film, à partir d'un sujet qui serait de nature à entraîner la foule dans un même élan, dans une adhésion presque religieuse. Ce charisme temporel est de fait celui du régime totalitaire, dont on retrouve ainsi la marque dans les œuvres d'art. La dictature du prolétariat n'a pas détruit au Kremlin les splendides basiliques d'or dont elle tire un prestige au point de renforcer son pouvoir.

À Paris, Eisenstein visitait les églises. Ce qui l'attirait, le passionnait, témoigne Jean Mitry, c'était le côté liturgique de la religion, indépendamment de toute croyance, cette polarisation d'une mystique ou d'une foi en un ensemble de symboles sur lesquels se reportait, par transfert, l'extase. Après l'enthousiasme révolutionnaire des premiers films, Eisenstein cherche dès *La ligne générale* à créer un pathétique quotidien. Et, *Ivan le Terrible* serait « moins un film au sens dramatique du mot qu'une cérémonie religieuse : une transfiguration liturgique qui exalte la grandeur impériale (le Tsar représentant le peuple et la volonté populaire,

l'union de tous derrière un chef) »⁴ : en 1944, cela a un certain sens. Et, le cinéaste le dit clairement à propos de ce film : « Tous nos efforts ont tendu à communiquer aux spectateurs le sentiment de la grande puissance de l'État russe. C'est pour cette raison que les chambres sont énormes, que les plafonds atteignent une hauteur considérable, que chatoient les brocarts et les fourrures, que les bijoux scintillent et que les chœurs puissants des *anciens chants liturgiques* résonnent avec solennité ». Donc, il se sert de la religion, du moins dans ses formes, à des fins de propagande politique d'un régime athée. Mais, l'absolutisme du séminariste Staline opérait la même reconversion.

Le cinéma soviétique, anticlérical religieux et populaire (le héros du *Cuirassé* est la masse, mise en scène comme nulle part ailleurs), véhicule le message d'un laïcisme révolutionnaire, où c'est l'homme qui forge son destin (Lénine, Nevsky, Ivan). La Providence est évacuée de l'histoire, mais elle est remplacée par le culte de la personnalité !

En outre, Ivan, le premier Tsar grand rassembleur des terres, conclut terriblement : « Au nom de l'unité du peuple russe, dit-il du haut de son trône enfin consolidé, tous les opposants seront éliminés ». L'impérialisme et l'intolérance s'affichent là de bonne foi. À moins qu'Eisenstein, à force d'objectivité, n'ait voulu faire peur... pour provoquer un début de réflexion sur la nature du pouvoir... qui opprime toujours la Russie.

En tout cas, si ce film est une apologie de Staline, et comment aurait-elle pu être autrement, pourquoi néanmoins la deuxième partie fut-elle interdite en URSS jusqu'en 1958, temps du dégel, et de la déstalinisation ?

Le cinéma soviétique était une étape sur les chemins de la laïcité montante. Mais la libération n'est pas encore la liberté. La révolte, nécessaire à l'affranchissement, s'est niée, comme le montre L'homme révolté de Camus, dans la Révolution, dévoiement des valeurs premières.

Une théologie athée

Quant à l'aspiration à la LIBERTÉ individuelle, voire à l'indépendance nationale, elle a trouvé ses cinéastes dans le monde dit libre, à libérer de toutes sortes d'asservissements dont les menaces n'ont cessé de rendre vigilant le surréalisme anti-bourgeois d'un Bunuel) (*L'âge d'or* a fait scandale), le poétique libertaire des Carné-Prévert (dont la Résistance

⁴ *Ibid.*, p. 164.

pointe à la fin des *Visiteurs du soir* où l'on entend battre le cœur sous la pierre, la France sous la botte de fer), le comique subversif des Marx Brothers dont le délire dénonce la grande crise, l'humanisme anarchisant de Chaplin de qui l'appel aux hommes de bonne volonté à la fin du *Dictateur* en 1940 est le premier acte antifasciste des États-Unis...⁵ Mais, ce qui a mis en forme cinématographique de la manière la plus explicite l'éthique de l'homme d'aujourd'hui, l'homme de la mort de Dieu, est le cinéaste suédois, Ingmar Bergman.

Ingmar Bergman est le fils d'un pasteur, « ce qui explique, en partie, selon Jean Béranger, les préoccupations religieuses, et même les accents de révolte, dont se trouve imprégné l'ensemble de son œuvre, vis-à-vis des problèmes de la foi »⁶.

La prison (*Fangelse*, 1948) en donne un premier condensé. Un vieux professeur de mathématiques propose à un de ses anciens élèves un *synopsis* : « Fais un film, suggère-t-il, sur l'Enfer », mais un enfer terriblement quotidien, car il est visible qu'au temps d'Hiroshima c'est le diable qui mène le monde ; « Le diable ne fait que satisfaire les besoins de l'homme ; quant à Dieu, il est mort, et la vie n'est qu'un chef-d'œuvre ricanant », dit encore le vieil homme. Or, le film, *Huis clos pirandellien*, développe, parallèlement à la recherche d'un scénario, un récit sur une affaire de prostitution. « Pourquoi vivons-nous ? » se demande Thomas, souteneur d'une jeune fille mineure, Brigitte, qui répond : « Quelle différence entre la vie et la mort ? », alors qu'elle met au monde un enfant qu'elle laisse aller aussitôt vers la mort, car son amant n'en veut pas. Son avortement débouchera sur le suicide. Le film semble conçu pour démontrer l'impossibilité d'une réponse, à n'importe quelle question, observe J. Siclier⁷, et par conséquent l'absurdité de l'existence. « On ne peut pas tourner votre scénario », réplique le réalisateur, « il se terminerait par une question à laquelle il n'y aurait pas de réponse. Il y en aurait une si on croyait en Dieu. Comme on n'y croit plus, il n'y a pas d'issue ». Bergman commence ainsi par une réflexion fort pessimiste sur la condition humaine.

Jeux d'été (*Sommarlek*, 1950) est à peine plus rose : Marie a connu un tendre amour de jeunesse, qui s'est brisé dans les jeux d'été sur les récifs, où Henrik est venu mourir, par accident. Désespérée, elle s'est acoquinée avec un vieux beau. « Alors rien n'a de sens ? », s'enquiert-elle auprès de

⁵ Cf. A. NYSENHOLC, « Chaplin ou l'anarchisme humaniste », dans *La Pensée et les Hommes*, n° 10, mars 1978, pp. 249-250 ; et *L'âge d'or du comique*, Éditions de l'Université de Bruxelles, 1979, pp. 212-216.

⁶ Jean BERANGER, *Ingmar Bergman et ses films*, Éditions du Terrain Vague.

⁷ Jacques SICLIER, *Ingmar Bergman*, Éditions universitaires, 1966, p. 20.

l'« oncle » Erland, ce viveur désenchanté, qui s'acharne par convoitise, à détruire en elle l'idée d'espoir. – « Non, ma fille, répond-il, en fin de compte, rien n'a de sens ». Et elle alors d'éclater : « Je ne crois pas que Dieu existe, et s'il existe, je le hais. S'il était devant moi, je lui cracherais au visage ».

La nuit des forains (*Gyclarnas Afton*, 1953), histoire d'une déchéance, que l'on a comparée à celle de *l'Ange bleu*, est encore « un film noir, que n'illuminent que les pâles lueurs de l'aube, et point celles du christianisme », souligne Simone Dubreuilh. Il nous faut bien constater que « le développement de Bergman s'est fait dans le sens d'un humanisme et non d'une spiritualité », précise J. Siclier⁸. Malgré son symbolisme, à première vue chrétien, le calvaire du clown ou de son directeur n'offre guère l'espérance en une autre vie.

« Lorsque j'étais enfant, a déclaré Bergman, il m'arrivait de suivre mon père dans les petites églises rurales aux environs de Stockholm ». Pendant le prêche qu'il ne comprenait pas, il regardait autour de lui l'imagerie peinte et sculptée. « J'ai eu l'idée de tourner *Le septième sceau* (*Det sjunde inseglet*, 1956) en contemplant les motifs traités dans les peintures d'églises médiévales ». Après ses souvenirs, il confesse : « Ce n'est que bien plus tard que la croyance et le doute se firent mes compagnons fidèles ». Le héros du film semble ainsi refaire son *voyage philosophique*. « La Croisade y apparaît comme une duperie, la vaine quête d'un Graal privé de tout sens mystique », écrit J. Siclier⁹. Le chevalier Antonius Blok, en mal de savoir, s'est aventuré jusqu'en Terre Sainte. Il en est revenu sans avoir trouvé la réponse souhaitée. Mais quelle réponse ? Et à quoi ? Ce n'est pas seulement de savoir si Dieu existe qui le tourmente, mais de comprendre le sens de la vie, le pourquoi des choses terrestres, et de pénétrer au cœur du mystère que masque le rideau de la mort. Il est travaillé d'une angoisse de vivre, puisqu'il ne sait rien. Pour découvrir les secrets de la vie et de la mort, il s'adresse à un moine, dans un confessionnal ; il lui avoue ses doutes, et son besoin de connaissance, lui raconte son marché avec la Mort qu'il a trouvé le moyen de battre aux échecs ; le moine qui ricane montre son visage : c'est la Mort. Il s'enquiert alors auprès d'une sorcière qui, possédée du Diable, doit avoir entrevu l'au-delà... ; elle ne sait rien ; elle a peur. (On le voit, le rôle donné aux moines catholiques – dans le monde protestant comme dans les régions orthodoxes – est celui d'inquisiteurs forcenés, entretenant l'obscurantisme et la crainte, faute de pouvoir répondre à l'angoisse de

⁸ *Ibid.*, p. 56.

⁹ *Ibid.*, pp. 87, 88.

l'humanité souffrante). Apparaît au chevalier, pour lui reprocher de poser toujours des questions, la Mort, qu'il interroge enfin, car chargée de l'emporter, elle doit savoir pourquoi ; mais Elle lui répond : « Il n'y a pas de secret » ; elle ne sait rien non plus ; elle accomplit son travail aussi aveugle que le destin, « elle est l'introduction au néant ». « C'est en homme moderne que Bergman interroge, conclut J. Siclier, retrouvant la démarche des artistes et des penseurs de la Renaissance, c'est-à-dire d'une époque où l'esprit commença de renverser les barrières dogmatiques et mystiques, où l'on se mit à chercher la lumière, tout en gardant une nostalgie de cette unité de pensée réalisée par le moyen tige sous l'égide du christianisme. La Renaissance, c'était la Réforme, les débuts de l'imprimerie et de la science, de la foi ébranlée par le doute, le recul de la mythologie chrétienne, le début du rationalisme »¹⁰.

En ce temps, Ingmar Bergman se déclare encore déiste. « Notez bien que je crois en Dieu, non pas en l'église protestante ou autre. Je crois en une idée supérieure qu'on appelle Dieu. Je le veux, il le faut. Je crois que c'est absolument nécessaire. Le matérialisme intégral ne pourrait conduire l'humanité qu'à une impasse sans chaleur¹¹. » Il n'empêche, l'écuyer, sceptique devenu athée, dit à son maître appelant Dieu : « Personne n'entend ta plainte », et se campe fièrement en face de la mort : « Je me tais, mais je proteste ».

« Fable philosophique ou parabole de la connaissance », selon l'expression d'Éric Rohmer¹² : à l'humanité du XX^e siècle, rongée par l'angoisse atomique, comme le Moyen-Âge l'était par la peste apocalyptique, Bergman, écrit J. Siclier, donne néanmoins une leçon de vie¹³ – dans la survivance du couple de bateleurs, amoureux, qui voient partir en sarabande, la farandole macabre entraînée par la Mort ...

Cette quête est reprise par Isak Borg, vieux professeur encore des *Fraises sauvages* (*Smultronstallet*, 1957), mais en un voyage intérieur à la recherche de la connaissance de soi. Pris à partie par Anders et Victor, des auto-stoppeurs, « Êtes-vous croyant, Professeur ?, il ne répond pas... »

Avec *Le visage* (*Ansiktet*, 1958), à l'inverse, est mis à l'épreuve le rationalisme, mais sans triomphe pour le spiritualisme. Le docteur Vergérus, médecin sceptique, a parié avec Egerman, le consul, qu'il démontrerait l'imposture de l'illuministe, Vogler, au pouvoir duquel il ne

¹⁰ Ingmar BERGMAN, dans *Les Cahiers du Cinéma*, n° 88, octobre 1958.

¹¹ Éric ROHMER, dans *Arts*, n° 667, 23 avril 1959.

¹² Jacques SICLIER, *op. cit.*, p. 91.

¹³ *Ibid.*, p. 131.

croit pas. De fait, Vogler, adepte de Mesmer, se révèle un charlatan, qui pour fuir les poursuites de la justice, a adopté ce déguisement... Le film effectue une plongée dans l'état d'esprit d'une époque encore hantée par les fantasmes romantiques de la littérature noire, mais cherchant déjà à obtenir des progrès scientifiques une explication rationnelle des phénomènes d'apparence surnaturelle. Vogler est démasqué aux yeux des autres, lorsque la preuve est faite qu'il est un faux mage, et à ses propres yeux, l'incrédulité de ses adversaires ne faisant que renforcer la sienne. Vergéus déclare : « La science ne peut accepter l'inexplicable. Cela conduirait à accepter l'idée de la possibilité d'un dieu ». Il n'empêche, dans une séquence hallucinante, Vogler parvient à faire douter Vergéus, ébranlé dans ses certitudes, affolé même. Le film est le drame de l'homme moderne imbu de positivisme, mais, ajoute J. Siclier, pris de panique devant l'inconnu métaphysique dont il voudrait sonder les mystères scientifiquement¹⁴.

Dans *La source* (*Jungfrukallen*, 1959), devant le cadavre de sa fille, violée, Maître Tore se met à maudire Dieu qui a permis un tel forfait.

D'ailleurs, *L'œil du diable* (*Djavùlens oga*, 1960) attesterait de l'existence du diable : Bergman est parti du dicton, « La chasteté d'une jeune fille est un orgelet dans l'œil du diable » ; or, Satan a un orgelet ! Il envoie séduire la vierge coupable... mais Don Juan, qu'il dépêche à cet effet, en tombe amoureux, platoniquement.

Après cette comédie, Bergman livre une trilogie, qui retourne aux sources du théâtre suédois, le *Kammerspel* de Strindberg, qui met la problématique à nu.

Comme dans un miroir (*Sasom i en spegel*, 1960), d'abord, met en scène une schizophrène, Karin, qui se confie à son jeune frère jusqu'à l'inceste : « quelqu'un doit venir... je crois que Dieu se révélera devant nous ». Au moment de l'arrivée de l'hélicoptère-ambulance, Karin a une nouvelle crise, elle croit voir Dieu sortir du placard sous la forme d'une araignée qui tente d'entrer en elle : « j'ai vu son visage répugnant et plein de méchanceté... ses yeux froids, calmes. Lorsqu'il n'a pas pu pénétrer en moi, il a continué à escalader ma poitrine et mon visage et a continué à escalader le mur ». Karin de fait rêve d'un dieu d'amour, car elle souffre dans sa chair d'une solitude atroce, d'une carence d'affection profonde, murée dans son corps déconnecté. Elle se raccroche à Dieu plus par habitude que par croyance réelle, estime J. Siclier ». Ainsi, Dieu n'existe pas, il n'y a pas vraiment de réponse. Mais la valeur salvatrice serait dans l'amour à niveau d'homme.

¹⁴ *Ibid.*, p. 151.

Le deuxième volet est constitué par *Les communiantes* (*Nattvardsgaterna*, 1961-1962), dont le personnage central est un prêtre, non moins en crise, Thomas Ericsson, qui a perdu la foi. Il parle à Marta, l'institutrice, de son tourment, « le silence de Dieu ». Marta ne croit pas en Dieu ; Thomas lui est en proie au doute. Marta s'écrie, « Dieu se tait, il n'a jamais parlé parce qu'il n'existe pas. Je n'ai jamais cru en ta foi. La cause principale est que moi-même je n'ai jamais souffert d'obsessions de caractère religieux. J'ai été élevée dans une famille qui n'était pas chrétienne, et j'ai été entourée de beaucoup de chaleur, de douceur, et de solidarité et aussi de joie ». Vivre sans Dieu n'est pas nécessairement un enfer. « Dieu et le Christ n'existaient pas sous d'autres formes que de vagues concepts. Et lorsque je suis venue en contact avec ta foi, celle-ci m'est apparue obscure et névrosée, et dans un certain sens, pleine de sentiments cruels et primitive. Il y avait en particulier une chose que je ne comprenais pas, et c'était ton étrange indifférence à l'égard des Évangiles et de Jésus-Christ. »

Un fidèle, Jonas, vient chercher les secours de la religion. Thomas sait que Jonas veut se donner la mort, pour échapper à son angoisse. Il lui parle de la sienne, il se confesse à celui qui tente de trouver auprès de lui un réconfort, une certitude. Les rôles sont inversés. Le prêtre va s'exorciser, confier qu'il est un mauvais prêtre. « Est-ce que tu peux imaginer ce que sont mes prières ? À un Dieu-écho, qui donnerait des réponses bienveillantes et des bénédictions rassurantes. Chaque fois que je confrontai Dieu avec la réalité, je vis qu'il devenait laid, hideux, un Dieu-araignée (celui de Karin !) –, un monstre ! ». Il a donc le sentiment que Dieu n'existe pas. « Nous sommes seuls, toi et moi. Nous avons abandonné la seule condition humaine possible, celle de vivre avec les êtres humains. C'est pourquoi nous sommes appauvris, sans joie, et remplis d'angoisse. Toute cette puanteur de vieille divinité, toute cette impuissance surnaturelle et cet humiliant sentiment de culpabilité. » Thomas regarde le visage du Christ pendu au mur et gémit : « Dieu, mon Dieu ! pourquoi m'as-tu abandonné ? » C'est le point culminant de la crise. Thomas a maintenant la conviction que Dieu n'existe plus.

Algot, le bedeau, est aussi un homme qui se pose des questions, depuis qu'il a lu les Évangiles. Il cherche la raison de la passion du Christ. Quelle souffrance a-t-il eue, au-delà de la douleur physique sur la croix ? N'était-ce pas le doute, devant le silence de Dieu ? « Si, si », dit Thomas.

L'office va commencer, mais l'église est vide. Personne n'est venu. Marta murmure dans l'église : « Si je pouvais le conduire hors de son inanité et loin de son Dieu mensonge. Si nous pouvions acquérir la confiance avec

laquelle nous oserions faire preuve de tendresse à l'égard l'un de l'autre. Si nous pouvions croire à une vérité... Si nous pouvions croire ».

Il n'y a là pas âme qui vive, Dieu se tait, Thomas ne croit plus, et pourtant il va dire la messe pour Marta, l'incroyante : « Saint, saint, saint, est le Seigneur Dieu tout-puissant. Toute la terre est remplie de sa gloire ». Ce geste final du pasteur est-il un sursaut du serviteur de Dieu dont la croyance n'est pas tout à fait morte, une attitude machinale due à l'habitude ou la résignation du désespoir ? C'est peut-être la suprême dérision à l'égard de Celui qui devrait être et qui n'existe pas.

« Bergman en est arrivé à un point où il ne peut être récupéré par les exégètes chrétiens, qu'ils soient protestants (en Suède) ou catholiques (ailleurs) », conclut J. Sielier. « Le plus déconcertant dans *Les Communiantes*, c'est justement le manque d'ambiguïté. Une ambiguïté qui permettait, jusqu'ici, d'interpréter Bergman dans un sens favorable à la foi chrétienne¹⁵. » Il est vrai, comme le remarque Jean-Georges Auriol¹⁶, qu'« il appartient au cinéma nordique d'illustrer l'angoisse qui dévore l'homme affranchi de la crainte de Dieu ». Il faut donc trouver une autre planche de salut. Parce que l'important c'est de vivre, et de vivre avec les autres.

Et pourtant, le troisième volet, *Le silence* (*Tystnaden*, 1962-1963), c'est encore, comme le dit Bergman lui-même, « Le silence de Dieu, l'empreinte négative ». Le cinéaste montre comment est le monde lorsque ce silence n'est pas compensé par l'amour, quand il n'y a plus entre les êtres de communication profonde. Jean de Baroncelli le note : « Non seulement Dieu, mais toute grâce humaine est absente de cette histoire » (*Le Monde*, 18 mars 1964), qui décrit la déréliction d'une phthisique agonisante, dans une ville inconnue aux gens à la langue incompréhensible, et délaissée même par sa sœur au seuil du trépas ; film qui préfigure *Cris et chuchotements* (*Viskningar och rop*, 1973).

Dans *Fanny et Alexandre* (1983), le monstre de froideur c'est l'évêque ; ne sachant pas se faire aimer des enfants en parâtre, il cherche à se faire respecter à coups de verge en prêtre.

L'absurdité foncière de l'existence peut se traiter, néanmoins, par ce que Bergman appelle l'amour et une espèce de fraternité – purement existentielle – avec l'espèce humaine.

¹⁵ *Ibid.*, p. 166.

¹⁶ Jean-Georges AURIOL, « Dans le silence des anciens films fantastiques », dans *Intermède*, n°2, 1947.

Chez Bergman, le héros n'est pas la foule ; mais, sans évoluer vers le culte de la personnalité, il va cependant être le chantre de la personne humaine prise dans son individualité la plus singulière, voire la plus incommunicable. Sa mise en scène n'est pas animation cérémonielle de théories processionnaires ou de masse en effervescence, mais révélation en gros plan du visage, où affleure l'âme humaine, que la caméra prospecte dans sa vie la plus profonde et la plus insaisissable. Ici, c'est l'univers de chacun, sa vérité ; la difficulté du dialogue, la recherche de l'autre. L'union fraternelle n'est plus postulée au départ : elle est la réalité la plus problématique entre les êtres. Faute de cette communion, qui va de soi dans le cinéma soviétique, c'est la névrose, le mal de vivre, l'impossibilité d'être. Bergman, psychologue-artiste des profondeurs, a contribué à rendre conscients ses contemporains de l'extrême diversité des personnes, du relativisme des points de vue, de la richesse, mais aussi de la douleur de l'altérité, ce bien à préserver, à cultiver.

Sous un ciel vide, c'étaient des cœurs qui se cherchaient.

Table des matières

Jacques LEMAIRE	<i>La laïcité et les médias</i> 7
Georges VAN HOUT	<i>La Pensée et les Hommes. Fondation et développement</i> 11
Walter MATHIJS	<i>Communication et laïcité</i> 21
George VAN HOUT	<i>Anastasie et les hommes Mémorial pour trente années de radio-télévision</i> 37
Marthe VAN DE MEULEBROEKE	<i>Analyse de la présentation d'un événement à la RTBF : la visite d'un pape en Belgique</i> 53
Roger CHIF	<i>Liberté de pensée et de langage dans les débats radiophoniques et télévisés</i> 61
Paul DANBLON	<i>Information scientifique et pensée laïque</i> 71
Gabriel THOVERON	<i>Une morale en mosaïque</i> 81
Robert WANGERMEE	<i>Une information qui dérange</i> 89
Jacques DE DECKER	<i>Propos sur la mission culturelle du service public en télévision</i> 109
Adolphe NYSENHOLC	<i>Cinéma et Laïcité. Ni Marx ni Jésus, ou d'Eisenstein à Bergman</i> 115
Table des matières 127

